

Département d'histoire
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

**La construction d'une mémoire officielle au service de l'édification de la nation
dans le Mali postcolonial et démocratique : le cas du *Mémorial Modibo Keita*
(1992-2002)**

Par
Kim Lacroix
Mémoire présenté pour obtenir
La Maîtrise ès arts (Histoire)

Université de Sherbrooke

Janvier 2018

RÉSUMÉ

Entre 1992 et 2002, le président Alpha Oumar Konaré propulse un projet de monumentalisation de l'espace urbain de Bamako. Au lendemain du coup d'État qui met fin à la dictature de Moussa Traoré, ce projet apparaît comme un levier afin de promouvoir une nouvelle identité nationale axée sur la démocratisation. À travers l'instauration de lieux de mémoire dans l'espace urbain de la capitale, ce projet invoque des événements, des personnages et des référents culturels du passé glorieux de la nation pour en faire les piliers de la nouvelle démocratie naissante. Le *Mémorial Modibo Keita* est un élément central de cette politique. En effet, le mémorial permet d'abord la réhabilitation du « père de la nation », bafoué par la dictature, puis, il met de l'avant, le souvenir d'un pionnier dans la mise en œuvre de la construction de l'identité nationale malienne.

La construction de monuments en générale et celle du *Mémorial Modibo Keita* en particulier permet de tester les libertés démocratiques acquises puisqu'ils vont faire l'objet d'un grand débat dans l'espace public de Bamako. Ce qui ressort en filigrane de la construction du complexe mémoriel, c'est un conflit sur les représentations et sur les sens à donner à l'héritage culturel de Keita; et ultimement sur la pratique de la démocratie. Dans cet espace nouvellement démocratisé, les journaux de la capitale font état des débats qui se déroulent sur la place publique et qui participent par le fait même activement à la construction d'un nouveau Mali démocratique.

REMERCIEMENTS

Mieux vaut tard que jamais! L'achèvement de la rédaction de ce mémoire est pour moi une grande fierté et jamais je ne l'aurai accompli sans la précieuse aide de mon cher directeur M. Patrick Dramé qui tout au long de mon parcours m'a aidé à surmonter les épreuves, à me dépasser et à persévérer dans ce beau projet. Merci pour ces belles années et pour toutes les magnifiques opportunités que tu m'as offertes et, surtout, merci d'avoir cru en moi.

Merci à Mme Françoise Nozati qui m'a tant aidée. Merci pour toutes ces heures passées à mes corrections, mais aussi pour vos judicieux conseils. Sans vous mon mémoire ne serait pas le même.

Je tiens aussi à remercier ma famille et mes ami(e)s qui m'ont endurée, supportée, encouragée durant ces années. Maman, Papa, merci de m'avoir permis de faire ce que j'aime dans la vie et de m'avoir appris à ne jamais lâcher, surtout dans l'adversité.

Merci à toutes mes copines du bureau pour ces belles heures de procrastination et de travail. Un grand merci spécial pour mes meilleures Julie, Andrée-Anne, Joannie et Ève, qui n'ont jamais abandonné l'idée qu'un jour je sortirai de l'Université avec une maîtrise en poche. Vous avez participé de maintes manières à l'écriture de ce mémoire, par vos encouragements, par votre dévotion à me changer les idées quand j'en avais besoin.

Un merci particulier à mon Oli qui m'a montré qu'on peut avoir du plaisir en travaillant fort.

Finalement, je peux dire que j'ai réussi, c'est avec beaucoup d'émotions que j'entame une nouvelle vie, remplie d'aussi beaux défis j'espère.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
Mise en contexte.....	1
Objet d'étude	4
Problématique et hypothèses	5
Cadre conceptuel	7
Sources et méthodologie	9
État des connaissances.....	17
Le Mali et sa spécificité historico-culturelle	17
Idéologie et politique culturelle de l'État malien postcolonial.....	19
Mémoire, monumentalisation et construction nationale.....	22
Monumentalisation de l'espace public à Bamako	24
CHAPITRE I : HISTOIRE ET QUÊTE DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE AU MALI	29
1. Les substrats d'une identité nationale en formation.....	30
1.1 Le premier Mali : l'empire fondateur et l'instauration de la culture mandingue	31
1.2 Les impacts de la domination coloniale	38
2. Modibo Keita : Père de l'indépendance et de la Nation.....	41
2.1 Modibo Keita : d'étudiant à instituteur	42
2.2 La construction nationale sous la 1 ^{ère} République (1960-1968).....	48
2.3 Le temps de l'autoritarisme et la dictature militaire.....	54
3. Dictature et héritage traumatique de l'Union démocratique du peuple malien (UDPM).....	56
3.1 Moussa Traoré : de héros à dictateur.....	57
3.2 Parti-État UDPM, entre vide idéologique et autoritarisme	59
3.3 L'héritage de Moussa Traoré : un déni de l'histoire nationale?	60
CHAPITRE II : LA MÉMOIRE COMME OUTIL DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE	65
1.1 Alpha Oumar Konaré, un historien à la tête de l'État malien	67
1.2 Revaloriser la culture : une vision pour la consolidation	72

1.3	La monumentalisation de l'espace urbain bamakois.....	82
1.4	La réinsertion du père de l'indépendance dans la trame historique nationale	90
CHAPITRE III : LES RÉCEPTIONS ET LES RETENTISSEMENTS DES MONUMENTS ET DU MÉMORIAL MODIBO KEITA À BAMAKO		98
1.	Les grands débats autour « des monuments d'Alpha ».....	99
1.1	Les aspects jugés positifs de la monumentalisation	100
1.2	Les opposants de la politique de monumentalisation.....	110
2.	Le <i>Mémorial Modibo Keita</i> : entre légitimité politique et reconstruction nationale	121
2.1	La réhabilitation du père de la Nation	122
2.2	Légitimité de Konaré devant la mémoire et l'héritage de Keita?.....	127
2.3	L'inauguration du Mémorial Keita	130
CONCLUSION.....		135
BIBLIOGRAPHIE.....		142

INTRODUCTION

Mise en contexte

Le 22 mars 2012, la région nord du Mali est prise d'assaut par des groupes rebelles islamistes (Ansar Dine et AQMI). Ces groupuscules prônent un islam intégriste et radical dans lequel les icônes et les différentes représentations de saints musulmans sont bannies. Ils s'opposent à ces pratiques dans la mesure où ils conçoivent que seul Dieu, Allah, peut être adoré. Ainsi dès leur intrusion en sol malien, ils ont procédé à la destruction de mausolées de plusieurs grandes personnalités; ces dernières, par leur savoir et leur foi, avaient beaucoup apporté à la communauté malienne qui les vénérât. Cet acte de destruction porte donc déjà directement atteinte au riche patrimoine culturel malien¹.

En effet, le Mali constitue un ensemble qui se distingue en Afrique de l'Ouest par sa grande richesse culturelle et son histoire prestigieuse. Situé sur les pourtours du grand fleuve Niger, le Mali est depuis très longtemps un carrefour giratoire où tous les peuples de l'Afrique se rencontrent. Ce vaste territoire est considéré comme le « cœur historique de la région » et est le siège des prestigieux empires tels que le Ghana et le Mali, qui se sont succédé entre les X^e et XVII^e siècles². L'arrivée progressive des Européens, puis l'occupation coloniale du territoire à partir du XIX^e siècle par les Français, provoquent de grandes modifications dans l'organisation politique et sociale des peuples de la région. L'occupation coloniale a pour effet de réduire l'originalité politique et culturelle de

¹ Anonyme (2012, 30 juin). *À Tombouctou, les islamistes détruisent les mausolées musulmans* [site web]. Consulté le 20 septembre 2012, <http://www.lemonde.fr>.

² Catherine Coquery-Vidrovicht, *L'Afrique occidentale au temps des français; colonisateurs et colonisés, 1860-1960*. Paris, Éditions la découverte, 1992, p.160.

l'espace soudanais par l'imposition de nouvelles doctrines qui ont comme mission historique d'« apporter à un continent primitif les lumières et les bienfaits d'une civilisation de progrès »³. En 1960, au lendemain de son accession à l'indépendance, le Mali doit restaurer et réaffirmer son identité culturelle face à l'acculturation vécue durant la période coloniale⁴. Afin d'activer la décolonisation et l'aliénation politique et culturelle vécue durant cette période, Modibo Keita, le « père de l'indépendance », oriente le jeune pays sur la voie du socialisme afin de permettre à la Nation de retrouver son unité d'antan. Ainsi, durant sa présidence (1960-1968), Keita tente de revigorer l'unité du territoire soudanais par la restauration des valeurs culturelles traditionnelles et historiques à travers la mise en valeur de son glorieux passé précolonial⁵. Keita tente ainsi d'opérer « une liaison dialectique entre passé et modernité dans le but d'inscrire la nation malienne dans un processus historique précédant la colonisation »⁶. En effet, c'est en mettant en marche une stratégie qui fait de la promotion d'une culture nationale un élément clé de sa politique de construction nationale que Keita tente de restaurer la culture traditionnelle des grands ensembles du passé. En effet, celle-ci a pour objectif de « restaurer la personnalité africaine » et permettre l'émergence de la nation malienne tout en créant une mémoire

³ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, Paris, L'Harmattan, 1998 (1989), p. 99.

⁴ Jean-François Shiano, et Djingarey Maiga, *Musiques du Mali I : Les gens de la parole*, Enregistrement vidéo, La Sept, Les Films du Village, Paris, 1988. 1 vidéocassette : 54 minutes, son, coul. VHS.

⁵ La colonie du Soudan français devient le Mali en 1960. Par contre Modibo Keita continue d'utiliser l'appellation traditionnelle du territoire, soit le Soudan.

⁶ Pauline, Fougère, *État, idéologie et politique culturelle dans le Mali postcolonial (1960-1968)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, UQAM, 2012, p.1.

collective qui peut aider « à unifier les peuples inclus dans l'espace malien, et à soutenir l'idéologie socialiste »⁷.

Cependant, les efforts en matière de valorisation culturelle que vit le Mali aux premières années de son indépendance sont remis en cause ou, du moins, forcés à la révision lorsque le capitaine Moussa Traoré s'empare du pouvoir par un coup d'État le 19 novembre 1968. Effectivement, l'instauration d'une dictature militaire fait en sorte que toutes les productions culturelles sont mises sous haute surveillance et censurées par le régime⁸. Cependant, le manque d'expérience des militaires et les pressions des civils vont venir à bout du régime.

En 1991, une révolution populaire, appuyée par l'armée, met fin à la dictature de Moussa Traoré. Suite à cette période trouble, le Mali connaît sa première élection démocratique. C'est Alpha Oumar Konaré, historien et archéologue de formation, qui accède, en 1992, à la présidence de la République, par la voie du suffrage universel. Très influencé par l'héritage de Modibo Keita, Alpha Oumar Konaré met en place une politique culturelle de grande ampleur afin de valoriser la culture malienne. Suite à l'épisode traumatique de la dictature et dans le but de reconstruire et de cultiver l'esprit nationaliste des Maliens, Konaré enclenche une politique culturelle exhaustive dont un pan consiste à la construction de monuments dans tout Bamako, la capitale. Ces monuments retracent l'histoire traditionnelle, coloniale et contemporaine du pays. Ils font place aux grands

⁷ Pauline Fougère, « La politique culturelle : porte-étendard de l'État et de la nation malienne », dans P.Dramé, Scallon Chouinard et F. Nozati, dir., *Décolonisation et construction nationale Afrique, Asie et Québec*, Sherbrooke, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2016, p. 65.

⁸ Rosa De Jorio, « Politics of Remembering and Forgetting: The struggle over colonial monuments in Mali », *Africa Today*, Vol.52, n°4, (summer, 2006), p.85.

personnages comme Samory Touré, figure mythique de la résistance africaine face au colonisateur⁹, ou font référence aux emblèmes de la religion traditionnelle, comme *Kontoron*, l'un des dieux de la chasse dans le Mandé¹⁰. Certains monuments érigés font référence à l'époque coloniale, comme le buste de Borgnis Desbordes¹¹. D'autres font état des préoccupations maliennes actuelles, par exemple le *Monument de la Paix* ou le *Monument des Industries*¹². L'optique du projet patrimonial est de voir émerger une mémoire collective en laquelle les différents peuples constituant le Mali peuvent s'identifier. Parmi ces réalisations, celle qui retiendra ici notre attention est un monument retraçant la construction politique du Mali moderne, à savoir le *Mémorial Modibo Keita*. Dans ce contexte, l'inauguration de celui-ci, le 6 juin 1999, par le président Alpha Oumar Konaré, s'inscrit dans les objectifs de ce dernier de réhabiliter le « père de l'indépendance » et de faire de son héritage politique un élément central dans l'édification de l'identité malienne.

Objet d'étude

Au lendemain du coup d'État qui met fin à la dictature de Traoré, le Mali découvre les grands défis de la démocratie. En effet, après une période de transition politique houleuse, la nation se retrouve devant son histoire à redéfinir, à reconstruire. Pour les nouveaux États-nations africains, l'instauration de lieux de mémoire est un moyen d'appuyer la construction d'une identité nationale et de construire un projet national

⁹ Doulaye, Konaté, *Travail de mémoire et construction nationale au Mali*, Paris, L'Harmattan, 2006, p.80.

¹⁰ *Ibid.*, p.77.

¹¹ *Ibid.*, p. 80.

¹² Horouna Barry. *Les charmes discrets de Bamako*. Bamako, Djéné-Color, 2003, p. 171.

collectif. C'est à travers « les grands travaux » du président Konaré que l'on tente de convoquer le riche passé malien à des fins de réconciliation nationale. La plupart des monuments construits dans la capitale entre 1995 et 2002 sont investis de référents culturels qui permettent d'établir des ponts entre le passé et le présent de la nation. Le monument, par le passé qu'il invoque, « transmet par la mémoire des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances à d'autres générations »¹³. C'est le rôle de metteurs en scène de l'histoire nationale assigné aux monuments qui se retrouve au centre du travail de mémoire qu'entreprend l'élite politique au pouvoir. Ce mémoire promet d'étudier, d'abord, les enjeux et les objectifs identitaires et mémoriels entourant la politique de monumentalisation du gouvernement. Puis, dans la mesure où l'on met de l'avant la réhabilitation du père de l'indépendance par la construction d'un grand monument lui étant dédié, nous étudierons comment le président Alpha Oumar Konaré insère les monuments en général, mais surtout Modibo Keita dans la mémoire collective comme porte-étendard de la démocratisation naissante.

Donc, l'édification du *Mémorial Modibo Keita* sera un élément central de la politique de monumentalisation de Konaré et un élément central dans notre étude. En effet, pour l'élite politique au pouvoir et en particulier le président Konaré, Modibo Keita est un référent incontournable du passé de la nation parce qu'il a œuvré, en tant que père de l'indépendance, à l'édification de l'État-nation indépendant.

Problématique et hypothèses

¹³ Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 75.

À la lumière de l'objet d'étude défini ci-dessus, la réflexion s'articule autour de trois questions majeures. Dans un premier temps, il s'agira de voir en quoi l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement élu démocratiquement modifie le projet national et comment le nouvel État tente de mettre en marche la construction de l'identité nationale en créant un lien didactique entre les besoins du présent et le passé positif de la Nation. Puis, dans un second temps, nous chercherons à comprendre comment la redéfinition des référents culturels est matérialisée dans la construction d'un mémorial en l'honneur de Modibo Keita, père de l'indépendance. Enfin, nous étudierons comment les monuments et le Mémorial Modibo Keita sont perçus par l'opinion publique et certains acteurs de la société civile. Le mémorial et les monuments permettent-ils de revigorer le sentiment national des Maliens et Maliennes?

La politique culturelle malienne mise en place par l'État et le président Alpha Oumar Konaré durant son mandat cherche à remanier l'héritage culturel commun et à construire une nouvelle unité nationale autour de symboles historiques forts. En fait, le discours officiel du gouvernement présente les monuments comme des outils permettant l'éveil d'une conscience historique et de cultiver une citoyenneté démocratique forte. De plus, le programme de monumentalisation semble, d'abord, être un moyen pour l'État malien de se légitimer en tant que constructeur de la Nation démocratique malienne, puis une occasion d'établir des lieux de communication, de discussion avec les populations locales et de s'impliquer directement dans la formation de la mémoire collective.

Enfin, la construction du *Mémorial Modibo Keita* s'inscrit dans cette volonté du gouvernement Konaré de réhabiliter le « père de l'indépendance » dans la mémoire collective en tant que personnalité historique marquante. Le mémorial est un « lieu de

mémoire » de l'histoire malienne, un lieu où les Maliens et les Maliennes peuvent s'identifier, retrouver les valeurs patriotiques, démocratiques et panafricaines véhiculées par Modibo Keita, tout en mettant son œuvre en évidence dans l'héritage politique et culturel de la société malienne.

Finalement, le nouveau contexte démocratique assure l'émancipation d'un espace de dialogue au sein de la société où tous les acteurs ont un droit de parole. C'est ainsi qu'en filigrane de la construction des monuments et du mémorial, il semble se dessiner des luttes politiques entre le gouvernement, l'opposition politique par rapport à l'efficacité et la légitimité de l'action culturelle du gouvernement Konaré. Autoriser dans le cadre démocratique naissant, l'opinion publique s'exprime à travers les journaux et émet un certain nombre de critiques positives et négatives à l'encontre de la monumentalisation de Bamako. Les coûts engendrés par la construction et les critiques au niveau de l'esthétique de ces infrastructures culturelles semblent être les principales critiques. Malgré les critiques, il semble que les monuments et le *Mémorial* se soient bien imbriqués dans l'espace urbain, mais aussi dans le quotidien des Maliennes et Maliens et qu'ils soient finalement appréciés par la population puisqu'ils embellissent la capitale et servent de repères géographiques et historiques à toute une Nation.

Cadre conceptuel

Afin de bien encadrer notre projet, nous allons utiliser trois concepts clés. D'abord, notre recherche incorpore le concept *d'identité collective*. Inévitablement reliée au concept à l'idée de Nation défini par Benedict Anderson comme étant une «

communauté politique imaginaire »¹⁴, l'identité collective est selon Jean-François Havad « le relatif consensus d'une communauté sur un socle mémoriel commun qui donne à la fois sens et corps à cette communauté » et fait globalement appel à la mémoire collective d'un peuple qui se situe à l'intérieur d'une frontière définie¹⁵. Suite à une crise ou à une période traumatique, « on observe généralement une phase de recomposition et de redéfinition du rapport à l'identité collective, l'enjeu étant alors de redéfinir ce qui fait sens » pour les individus de cette communauté nationale, qui permet de redéfinir le « nous »¹⁶. Au Mali, la première décennie de l'indépendance est marquée par la gouvernance de Modibo Keita. Elle a été marquée par un travail de production d'un savoir historique, culturel et mémoriel qui cherchait à mettre en valeur la tradition ou le retour à l'« authenticité malienne ». Cette politique est édictée dans l'objectif de provoquer une prise de conscience historique visant à créer l'unité nationale. Suite à la crise politique de 1991 – et la chute de la dictature de Moussa Traoré -, on distingue clairement le même type d'initiative de la part du gouvernement d'Alpha Oumar Konaré dans l'objectif de créer les supports d'un projet de réconciliation nationale au sortir d'une période de division. C'est ici que l'on doit définir ce que Marie-Aude Fouéré précise comme « la mémoire politisée », notre deuxième concept directeur qui est étroitement lié avec le concept de « travail de mémoire »¹⁷. Généralement pilotés par les gouvernements, les processus mémoriels qui émergent en Afrique subsaharienne, depuis la vague de démocratisation des années 1990, sont articulés dans le but de construire la Nation sur la base de nouveaux

¹⁴ Benedict Anderson, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, p. 19.

¹⁵ Jean-François Havad, « Histoire (s), mémoire (s) collective (s) et construction des identités nationales dans l'Afrique subsaharienne postcoloniale », *Cité*, 2007, n° 29, p. 71.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Marie-Aude Fouéré, « La mémoire au prisme du politique ». *Cahiers d'études africaines*, Vol.1, n° 197 (2010), p. 5 à 24.

paradigmes sociopolitiques et culturels où la démocratie tient un rôle central. Insufflé par les élites politiques, le travail de mémoire est un moyen pour l'État de reconstruire les référents de l'identité nationale au regard des besoins du présent.

La monumentalisation de l'espace urbain malien s'inscrit dans cette optique et amène à l'assimiler à l'édification de lieux de mémoire tels que définis par Pierre Nora. Ce concept, d'abord articulé dans son œuvre phare *Les lieux de mémoire*, nous permet de comprendre que la Nation peut être construite à travers ces lieux de mémoire qui permettent l'invention (naissance) et le développement de celle-ci parce qu'ils soutiennent l'organisation de célébrations, d'éloges funèbres ou encore d'actes notariés qui lui donnent sens, qui est créatrice d'histoire et de mémoire¹⁸.

L'idée de *lieux de mémoire* nous permet, en la transposant en Afrique, d'observer la construction des identités, « l'invention mémorielle dans tous ces états » à travers, notamment les monuments¹⁹. Dans son ouvrage, Doulaye Konaté détermine que les monuments de Bamako démontre, par leur mode d'action sur « les mémoires, sur le passé invoqué, convoqué, sublimé, incanté », qu'ils peuvent prolonger et préserver l'identité d'une nation et d'une communauté en transmettant « la mémoire des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances » de la communauté aux autres générations²⁰.

Sources et méthodologie

¹⁸ Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, tome 1, 1984, p. 23 à 30.

¹⁹ Jean-Pierre Chrétien et Jean-Louis Triaud dir., *Histoire d'Afrique; Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999, p. 15.

²⁰ Doulaye Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 74.

Notre corpus de sources comprend, dans un premier temps, de nombreux articles de différents journaux maliens. Dans un second temps, huit entrevues ont été réalisées avec des acteurs sociaux, universitaires et politiques, rencontrés à Bamako en juin 2013. Finalement, ce corpus sera complété par le répertoire des « équipements culturels »²¹ construits dans la capitale malienne. C'est un document écrit et financé par le ministère de la Culture du Mali afin de promouvoir les infrastructures culturelles de la capitale. Nous n'avons malheureusement pas eu l'opportunité de consulter des documents officiels, ministériels et étatiques concernant la politique de monumentalisation. Étant donné la situation politique au Mali lors de notre passage – l'instauration de l'État d'urgence entre janvier et avril 2013 – le niveau d'accès à l'information était très restreint. De plus, il nous a été impossible de déterminer si la documentation était tout simplement existante puisque nos demandes de documents à la bibliothèque des archives nationales se sont soldées par des réponses négatives.

Nous avons tout de même obtenu un document officiel du ministère de la Culture du Mali, qui constitue notre première source. Celui-ci recense toutes les constructions d'infrastructures culturelles des gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance. Ce catalogue comprend un recensement de la couverture journalistique et médiatique de l'urbanisation de Bamako et met en lumière « le contexte sociopolitique dans lequel les monuments ciblés ont été conçus »²². Ce document est pour nous une fenêtre sur l'expression de l'opinion publique, puisqu'il expose des médias écrits, parlés

²¹ Tous les projets culturels entrepris au cours de l'histoire moderne du Mali : les musées, les écoles d'art et de musique, les médiathèques, les salles de cinéma et les équipements culturels polyvalents.

²² Cheik Tandina, « “Les charmes discrets de Bamako” : Un devoir de mémoire », *Le Républicain*, 22 juin 2004, [En ligne], [<http://www.malikounda.com>], consulté le 15 août 2013.

et audiovisuels qui n'ont pu être consultés lors de nos recherches. C'est à partir de celui-ci que nous avons débuté les recherches en archives journalistiques, puisqu'il nous donne toutes les informations de base (date de construction, date d'inauguration, architecte responsable, etc.) sur la construction des monuments à Bamako.

Nos sources principales sont des articles de journaux recueillis dans les quotidiens nationaux disponibles aux Archives nationales du Mali, à Bamako, pour la période de 1992 à 2002. Puis, à des fins de complément, quatre autres journaux (quotidiens, bihebdomadaires et hebdomadaires), distribués en moins grand nombre, ont été dépouillés pour l'année 1999, année de l'inauguration du *Mémorial Modibo Keita*, soit le *Nouvel horizon*, *L'Aurore*, *L'Indépendant* et *L'Info-Matin*²³.

Tout d'abord, nous avons dépouillé le journal national *L'Essor* qui constitue l'organe de presse du gouvernement, qui selon son Gouassou Grabo, éditorialiste et chroniqueur du journal, n'a subi aucune pression des autorités quant à son contenu depuis 1991, soit l'avènement de la démocratie²⁴. Dépouillé pour toute la période qui nous intéresse, ce journal est une source fondamentale pour l'élaboration de notre travail, puisqu'il représente la vision officielle du gouvernement et met en relief les dispositions de diffusion de celui-ci. Il représente l'un des principaux canaux de diffusion des points de vue du gouvernement. Lecture incontournable pour les Maliens, le journal offre un mélange d'éditoriaux, de chroniques et expose les nouvelles politiques, sociales et

²³ Bibliothèque nationale de Bamako, Journal *L'Essor*, 1991-2002; Bibliothèque nationale de Bamako, Journal *Les Échos*, 1991-2002; Bibliothèque nationale de Bamako, Journal *Nouvel horizon*, 1999; Bibliothèque nationale de Bamako, Journal *L'Aurore*, 1999 ; Bibliothèque nationale de Bamako, Journal *L'Indépendant*, 1999; Bibliothèque nationale de Bamako, Journal *L'Info-Matin*, 1999.

²⁴ Gaoussou Drabo, *Le chemin des orages : chroniques parues dans l'Essor 1991-1995*, Bamako, Éditions Donniya, 2001, p. 7.

culturelles. De plus, c'est dans ce journal que nous avons récupéré plusieurs discours officiels du gouvernement qui y sont publiés intégralement. Ceux-ci nous permettent d'analyser les « axes fondamentaux de la politique »²⁵ que le gouvernement souhaite emprunter.

Nous avons aussi procédé au dépouillement du journal *Les Échos*, affilié de façon générale à l'opposition politique, ce journal devient en quelque sorte, en 1991, le frère du journal *L'Essor*. En effet, fondé par Alpha Oumar Konaré dans les années 1980 afin de faire contrepoids au régime de Moussa Traoré, il ne nous permet pas d'établir une grande distinction d'affiliation politique entre les deux hebdomadaires à partir de 1991. Il reste tout de même utile de le dépouiller afin de récupérer d'autres points de vue non abordés par *L'Essor* et il offre un espace de contestation de la politique « monumentale » de Konaré. Par exemple, les éditoriaux demeurent une source pertinente afin de connaître et de saisir les critiques qui ont été adressées aux actions du pouvoir. Toutefois, comparativement au quotidien *L'Essor*, il y a moins d'articles qui couvrent la construction de monuments.

Afin de compléter l'analyse, nous avons recherché dans d'autres journaux des articles concernant seulement l'inauguration du *Mémorial Modibo Keita* au mois de juin 1999. Nous avons centré notre recherche sur l'année 1999 et sur notre objet d'étude puisque les archives nationales sont incomplètes et présentent de grandes lacunes dans la conservation des journaux de moins grande envergure. Ainsi, nous avons repéré l'année 1999 et, plus précisément, le mois de juin 1999, afin de comparer la couverture de

²⁵ « Message de nouvel an du président Alpha Oumar Konaré : Les temps sont difficiles, mais l'avenir n'est pas sombre », *L'Essor*, 3 janvier 1994, p. 3.

l'inauguration du *Mémorial Modibo Keita* par les différents acteurs sociaux et politiques. Nous nous sommes attachés aux journaux suivants : le *Nouvel horizon* (premier quotidien indépendant), *L'Aurore* (bihebdomadaire d'informations générales du lundi et jeudi), *L'Indépendant* (hebdomadaire paraissant le jeudi) et *L'Info-Matin* (quotidien des sans voix). Ces quatre journaux nous permettent d'avoir une vision plus critique de l'accueil du *Mémorial Modibo Keita* puisqu'il semble que ces publications n'aient pas d'affiliation politique précise. Ainsi, elles nous permettent de mettre en lumière une variété d'opinion ce qui, à nos yeux, nous permet de porter un regard plus complet sur la réception du mémorial par la population malienne.

Ces journaux, de quatre à huit pages, sont diffusés à l'échelle du Mali et couvrent l'actualité du pays au niveau politique, économique, culturel et social. C'est d'abord en analysant, puis en comparant la couverture de certains événements spécifiques, dont les inaugurations de monuments, qu'il nous sera possible d'établir la conjoncture sociopolitique qui prévaut dans le pays durant la présidence de Konaré. Ainsi, il sera possible de faire ressortir les positions, les réactions et les justifications fournies par les différents acteurs concernés sur la question du processus démocratique et sur la construction de la mémoire nationale.

Notre dernière source est constituée de six entrevues orales réalisées à Bamako durant le mois de juin 2013. Dans l'idée que l'histoire orale est l'un des modes de transmission des connaissances privilégiés en Afrique de l'Ouest depuis des siècles, nous avons eu envie d'explorer cette voie pour notre recherche. Les sources écrites étant une lacune en ce qui concerne la politique de monumentalisation au Mali, les entretiens

effectués nous ont permis de rencontrer des gens impliqués dans leur domaine, mais aussi des gens passionnés par l'histoire et la culture de leur pays.

Ces entrevues ont eu comme objectif de recueillir des témoignages de personnalités artistiques, d'acteurs sociaux, d'universitaires et d'hommes politiques maliens en rapport avec les actions du gouvernement Konaré en matière de culture et par rapport à la politique de monumentalisation et plus spécifiquement le Mémorial Keita. Ces entrevues ont pour nous une grande importance, car elles nous offrent un accès privilégié aux réalités sociopolitiques, rendant explicite l'expérience des personnes interrogées.

Ensuite, en faisant appel à leurs souvenirs, à leurs impressions, à leurs réactions et à celles de leurs collègues et collaborateurs, nous obtenons une riche compréhension du phénomène à l'étude²⁶.

Afin de bien cerner chaque témoignage, nous avons élaboré un questionnaire semi-directif qui a été modifié en fonction de chaque intervenant. Les questions d'entrevue sont regroupées en trois blocs thématiques et directement liées à la problématique de notre travail. Le premier bloc aborde de façon générale les impacts du changement de régime (d'une dictature vers une démocratie multipartite) de l'État malien en 1992 et en quoi Alpha Oumar Konaré a modifié les politiques culturelles. Ensuite, le second bloc, plus vaste, interroge les intervenants sur leurs réactions face à la politique de monumentalisation de l'espace urbain bamakois et sur la place que le *Mémorial Modibo*

²⁶ Lorraine Savoie-Zajc, « L'entrevue semi-dirigée », dans Benoît Gauthier, dir., *Recherche sociale, De la problématique à la collecte de données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 5e édition, 2009, p. 293-316.

Keita occupe à l'intérieur de celle-ci. Finalement, le troisième bloc cherche à comprendre globalement l'héritage politique de Modibo Keita, à savoir s'il y a eu des débats autour de la construction du mémorial et en quoi celui-ci peut aider à la construction de l'identité collective malienne.

Suite à l'élaboration du questionnaire, nous avons tenté de trouver des témoins qui pourraient représenter l'opinion publique malienne par leur implication, leur expertise et leur rôle dans la vie politique, sociale et culturelle de Bamako. Puis, nous nous sommes assuré que ceux-ci pouvaient avoir une opinion pertinente sur l'objet d'étude de ce mémoire, soit la présidence de Konaré et ses intérêts au niveau du développement de la culture, de la construction de monuments, mais également sur l'impact de ces monuments dans la vie du peuple malien. Trois ensembles distincts d'intervenants se sont dégagés de ces entrevues, classés selon l'affiliation sociopolitique : les personnalités du politique et de la mémoire officielle, les acteurs universitaires et les personnalités artistiques maliennes.

Ainsi, dans le premier groupe, composé des représentants de la mémoire officielle, se retrouvent M. Modibo Diallo, le directeur du *Mémorial Modibo Keita*, M. Yacouba Berthé, directeur de la *Tour d'Afrique* et M. Ousmane Bamba, ancien chef de cabinet du ministre de la Culture durant la présidence de Konaré, feu M. Pascal Baba Coulibaly²⁷. Ces trois entretiens ont permis de saisir la vision et les objectifs du gouvernement en matière de culture, notamment sur la monumentalisation de l'espace public malien. Les trois intervenants tiennent un discours plutôt positif sur les monuments et leurs rôles en

²⁷ Malheureusement pour nous, l'entretien réalisé avec Mr. Ousmane Bamba s'est révélé de très mauvaise qualité sonore ce qui nous empêche de rapporter ses propos correctement et en entier.

tant que vecteurs de développement de la culture malienne, tant au niveau national qu'international.

Ensuite, le deuxième groupe se compose de professeurs universitaires. Ce groupe, un peu plus hétérogène quant à leur affiliation politique, se compose de Jean- Bosco Konaré, Doulaye Konaté et Oumar Camara Ka. Jean-Bosco Konaré est un professeur retraité et ancien directeur du département d'histoire de l'Université de Bamako. M. Konaté, quant à lui, est professeur d'histoire, ancien recteur de la FLASH²⁸, et est actuellement président de l'Association des Historiens Africains (AAH). Ayant antérieurement travaillé sur la problématique des monuments dans la construction de la mémoire nationale, rencontrer M. Konaté nous a permis de mieux comprendre comment l'instauration de « lieux de mémoire » participe à la cristallisation de la nation en faisant appel à la communauté de destin. Enfin, nous avons rencontré M. Oumar Camara Ka, professeur d'histoire de l'art à Université de Sciences Sociales et Gestion de Bamako (USSG) et artiste peintre. Il a publié plusieurs articles concernant l'esthétique des monuments à Bamako²⁹. Les entrevues réalisées permettent de mieux comprendre l'enjeu de la diffusion des connaissances qui entourent la construction des monuments.

Finalement, notre troisième groupe d'intervenants est composé de deux personnalités artistiques du Mali. Kandjourou Coulibaly est cinéaste et couturier connu tant au niveau national qu'international pour ses multiples participations au cinéma malien et pour ses défilés de mode africaine. Quant à M. Mohamed Lamine Keita, surnommé

²⁸ Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines de Bamako. Démantelé en 2012, le département d'histoire est maintenant affilié à l'USSG (Université de Sciences Sociales et Gestion).

²⁹ Oumar Kamara Ka, « Les monuments d'Alpha », *Challengers*, avril 2002.

Lamia, c'est un artiste sculpteur très impliqué dans le développement des arts à Bamako. Plus près de la classe populaire, ils permettent de mieux interpréter la morphologie des monuments.

État des connaissances

Le Mali et sa spécificité historico-culturelle

La spécificité de notre travail est directement liée aux particularités historico-culturelles du Mali. En effet, le Mali est bien reconnu pour la richesse de sa culture et de son patrimoine, en outre pour la promotion de celle-ci, par les gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance³⁰. Afin de comprendre les choix du président Alpha Oumar Konaré, en termes de valorisation et de réhabilitation de la culture traditionnelle, nous devons explorer les travaux consacrés à ces piliers fondamentaux de cette histoire que sont l'oralité et l'organisation sociale et politique.

Les historiens spécialistes de l'Afrique occidentale s'entendent à dire que le territoire du *Mandé*³¹ constitue un espace original par sa tradition, mais aussi par son organisation politique, socio-économique et culturelle³². Cet espace sans frontières définies s'étend, à son apogée en 1350, « de l'Atlantique au Niger évasé par le désert » et

³⁰ Rosa De Jorio. « Introduction to Special Issue: Memory and the Formation of Political Identities in West Africa », *Africa Today*, vol. 52, n°4, Memory and the Formation of Political Identities in West Africa (summer, 2006), p.V.

³¹ Le Mandé « désigne une région géographique située sur le fleuve Niger en amont de Bamako (Mali) et en aval de Kouroussa (Guinée) », dans Sorry Camara, *Gens de la parole : Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, Paris, Karthala, 1992, p. 19.

³² Catherine Coquery-Vidrovitch, dir., *L'Afrique occidentale au temps des français : colonisateurs et colonisé, 1860-1960*, Paris, La découverte, 1992, p. 160.

représente le cœur historique et stratégique à partir duquel se sont établis les premiers grands empires d’Afrique de l’Ouest, dont celui du Ghana et du Mali³³.

Cette histoire on peut aujourd’hui, grâce à l’écriture de l’histoire orale, découvrir et étudier sa richesse. L’œuvre pionnière de cette histoire est sans doute *Soundjata ou l’épopée mandingue* de Djibril Tamsir Niane, écrivain et historien guinéen³⁴. Cet ouvrage, écrit en 1960, narre la grande épopée fondatrice et mythique de l’*Empire du Mali* et permet de comprendre les fondements de l’établissement d’une coexistence pacifique sur un vaste territoire multiethnique et d’un système sociopolitique encore vivant aujourd’hui. Dans cet ordre d’idée, la publication par le Centre d’Études Linguistiques et Historiques par la Tradition Orale (Célhto), de *La Charte de Kurugan Fuga*, permet de comprendre, à travers cette traduction et les commentaires émis, la pérennité des structures sociales de cette constitution, adoptée par tous les clans, en 1236 sous l’impulsion du nouveau *Mansa*, Soundjata Keita³⁵. Cette coexistence pacifique de cet événement politique et socioculturel est considérée comme fondatrice dans l’histoire de la région. Elle établit avec précision une organisation sociale hiérarchisée où chaque groupe occupe une activité et un rôle spécifique dans la société. De plus, cette constitution détermine les droits et devoirs de chacun, établit la gestion des biens, exige la préservation de la nature et prévoit les dispositions funéraires qui structurent la société depuis son adoption.

³³ Catherine Coquery-Vidrovitch, dir., *L’Afrique occidentale au temps des français : colonisateurs et colonisé, 1860-1960*, Paris, La découverte, 1992, p. 157.

³⁴ Djibril Tamsir Niane, *Soundjata ou l’épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960, 153 p.; Voir aussi : Madina Ly Tall, *L’empire du Mali*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1977, p. 41; Youssouf Cisse et Wa Kamissoko, *La grande geste du Mali : des origines à la fondation de l’Empire*, Paris, Karthala, 1988, 426 p.

³⁵ Centre d’Études Linguistique et Historique par la Tradition Orale, *La Charte de Kurugan Fuga : Aux sources d’une pensée politique en Afrique*, Paris, L’Harmattan, 2008, 162 p.

Catherine Coquery-Vidrovitch, dans son ouvrage *L'Afrique occidentale au temps des Français* détermine le Mali actuel comme le centre politique et culturel de la région ouest-africaine³⁶. Ces différentes facettes de la culture du *Mandé*, né sous la grandeur de l'Empire de Soundjata, sont mises en avant par les gouvernements successifs à la tête de l'État malien postcolonial. En effet, l'âge d'or de l'*Empire du Mali* incarne cette grande Afrique que tente de faire revivre l'État suite à la colonisation. À cet égard, ma recherche permettra de comprendre comment et pourquoi ce patrimoine spécifique fait du Mali un pays à part entière, lorsque l'on aborde la question de la gestion de la culture, à partir de l'avènement de la démocratie.

Idéologie et politique culturelle de l'État malien postcolonial

Entre 1960 et 1992, les dirigeants maliens qui se sont succédé à la barre du pays ont adopté différents modes de gouvernance afin de mettre en place d'une part, leur légitimité et, d'autres parts, l'État-nation tel qu'ils l'entrevoyaient. La plupart des écrits sur ce sujet nous parviennent à partir des années 1990. En effet, nous n'avons que très peu répertorié d'ouvrage pertinent avant cette période. Nous pensons que la dictature de Moussa Traoré a pu en être la cause.

En 1986, Cheik O. Diarrah, dans son ouvrage *Le Mali de Modibo Keita*, dresse un portrait du régime socialiste et de l'idéologie politique de Modibo Keita. Il met en relief les faits marquants de sa présidence et comment celui-ci par sa personnalité et ses idéaux

³⁶ Catherine Coquery-Vidrovitch, *L'Afrique occidentale au temps des français; colonisateurs et colonisé, 1860-1960*, Paris, Éditions la découverte, 1992, 468 p.

a influencé le Mali contemporain³⁷. L'auteur souligne que Keita, par sa grande conscience culturelle et intellectuelle, pose les piliers de la nation malienne indépendante. Pour Pauline Fougère, qui s'intéresse à la construction étatique entreprise par Keita et l'US-RDA, l'un de ces piliers réside dans la mise en place d'une politique culturelle active³⁸. L'auteure propose un examen approfondi des stratégies adoptées par le régime socialiste afin d'ancrer le Mali indépendant dans un processus historique permettant un retour au glorieux passé précolonial de la Nation.

En 1990, le retour à une plus grande liberté de presse donne l'opportunité d'ouvrir l'étude du « règne » de Modibo Keita³⁹. Bintou Sanankoua, dans son ouvrage *La chute de Modibo Keita*, met en lumière l'« expérience politique » de Modibo Keita. La rigueur historique de l'ouvrage nous permet de comprendre, d'abord, comment le coup d'État par les militaires s'est orchestré et déroulé au niveau national et international. Puis, l'auteur revient sur l'histoire de la première république, relatant la mise en place de la politique socialiste de Keita, ses forces et ses faiblesses⁴⁰. Dans l'optique de comprendre l'homme et son parcours, Modibo Diagouraga nous offre une bibliographie basée sur les discours du président et des documents écrits par son parti : l'US-RDA. Cet ouvrage nous permet de resituer le milieu social dans lequel Modibo Keita a évolué et a construit son pouvoir

³⁷ Cheik Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Keita*, Paris, L'Harmattan, 1986, 187 p. ; Voir aussi Amadou Seydou Traoré, *Modibo Keita : Une référence, un symbole, un patrimoine national*, Bamako, La ruche à livres, 2005, 150 p. ; Seydou Camara, « Une grande figure de l'histoire du Mali : Modibo Keita, 1915-1977 », *Mande Studies*, n°5 (2003), p. 9-27. Ayant conscience que ces ouvrages ont une portée hagiographique, ils seront utilisés avec prudence. Toutefois, ils démontrent l'esprit qui entoure la mémoire du personnage de Modibo Keita, laquelle est fortement utilisée dans l'argumentaire du président Alpha Oumar Konaré.

³⁸ Pauline Fougère, *État, idéologie et politique culturelle...*, 97 p.

³⁹ Voir Cheik Oumar Diarra, *Mali : bilan d'une gestion désastreuse*, Paris, L'Harmattan, 1990, 203 p. ; Moussa Konaté, *Mali : Ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 1990, 143 p. ; Cheik Oumar Diarra, *Vers la III^e République du Mali*, Paris, L'Harmattan, 1991, 233 p.

⁴⁰ Bintou Sanankoua, *La chute de Modibo Keita*, Paris, Éditions Chaka, 1990, 185 p.

socialiste⁴¹. En ce qui concerne la construction de l'État malien indépendant, le mémoire de maîtrise de Pauline Fougère nous permet, à partir de l'analyse des discours prononcés par Modibo Keita, de porter notre regard sur la politique culturelle du père de l'indépendance qui met l'emphase sur la construction de l'identité malienne en opérant des liens dialectiques entre le passé et le présent afin de former la nation malienne jusqu'en 1968.

L'historiographie autour de l'incidence du coup d'État militaire et l'ascension de Moussa Traoré au poste de président et la construction de la II^e république entre 1968 et 1991 sont globalement abordées par les historiens et politicologues dans une perspective socio-économique et politique, mais nous informent peu sur la voie empruntée au niveau culturel⁴². En 2006, Rosa De Jorio publie un article mettant en lumière un aspect essentiel pour notre travail : les politiques culturelles et mémorielles employées au Mali, entre 1960 et 2002, afin de construire l'État et la nation malienne. Prenant l'exemple d'un monument colonial, l'auteur démontre que les politiques commémoratives des deux états à parti unique (1960-1991) étaient plutôt tournées vers une politique de l'oubli⁴³, alors que sous le Président Konaré on assiste à la mise en place d'une politique mémorielle axée sur la réconciliation des figures et des événements clés de l'histoire du pays⁴⁴.

⁴¹ Modibo Diagouraga, *Modibo Keita, Un destin*, Paris, L'Harmattan, 2005, 176 p. ; voir aussi Cheik Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Keita*, Paris, L'Harmattan, 1986, 187 p.

⁴² Voir Cheik Oumar Diarra, *Mali : bilan d'une gestion désastreuse*, Paris, L'Harmattan, 1990, 203 p. ; Moussa Konaté, *Mali : Ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 1990, 143 p. ; Bintou Sanankoua, *La chute de Modibo Keita*, Paris, Éditions Chaka, 1990, 185 p. ; Cheik Oumar Diarra, *Vers la III^e République du Mali*, Paris, L'Harmattan, 1991, 233 p.

⁴³ Ici, on parle d'une politique de suppression ou de mise en emphase de problématique mémorielle. Par exemple, lorsque le général Traoré prend le pouvoir, on assiste à la suppression des signes visibles du régime de Modibo Keita.

⁴⁴ De Jorio, « Politics of remembering and forgetting... », p. 79-106.

En ce qui a trait à la présidence de Konaré à proprement parler, Pascal Baba Couloubaly, anthropologue de formation et ancien ministre de la Culture d'Alpha Oumar Konaré, nous offre une synthèse objective et bien documentée sur les dix années au pouvoir d'Alpha Oumar Konaré, ses réussites et ses échecs⁴⁵. Il dresse un bilan plutôt mitigé de la nouvelle démocratie et du renouveau malien qui tarde à s'implanter dans la population. Cet ouvrage aborde très peu la politique culturelle de Konaré, si ce n'est pour mentionner la construction de monuments dans la capitale, présentée par l'auteur comme un projet de travaux de réhabilitation de la capitale. Malgré tout, cet ouvrage nous permet de comprendre que la situation sociopolitique et économique rend la construction de la nation difficile.

Au final, l'évolution de l'État malien, les idéologies véhiculées par les différents gouvernements et les politiques culturelles empruntées par chacun d'eux ne sont que très peu abordées par l'historiographie. Ainsi, notre travail comble-t-il un vide dans l'histoire contemporaine du Mali parce qu'il met en perspective l'impact des monuments, avec un recul historique, sur la construction de l'identité nationale.

Mémoire, monumentalisation et construction nationale

Depuis les années 1990, les enjeux de mémoire et de construction identitaire sont au centre des préoccupations politiques des États en général. Pour l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement pour le Mali, la construction démocratique doit s'appuyer sur des

⁴⁵ Pascal Baba Couloubaly, *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré : Ombres et lumières d'une démocratie en gestation*, Paris, L'Harmattan, 2004, 200 p. ; Voir aussi Doumbi Fakoly, *Le Mali sous Alpha Oumar Konaré*, Yaoundé, Éditions Silex, 2004, 215 p. ; Tarihou Bah, *Mali : Le procès permanent*, Paris, L'Hamattan, 2010, 198 p.

bases solides pour arriver, postérieurement, à la création d'une identité nationale. Pour Guy Rossatanga-Rigault⁴⁶, dans la plupart des États africains on retrouve une perpétuelle concurrence entre l'identité nationale et les identités ethniques. L'identité n'est palpable que dans la longue durée, donc l'État peut difficilement introduire l'identité nationale au sein de la société entière en quelques années⁴⁷. Dans la même optique, Susanna D. Wing souligne que la création d'une base démocratique solide relève de la capacité des États à établir une légitimité et un consensus au sein de la population, peu importe sa diversification ethnique⁴⁸, de là, la nécessité d'établir un dialogue constant entre les différents groupes qui occupent le territoire. Pour elle, le Mali est un bel exemple de réussite de transition démocratique. En effet, elle concède qu'en permettant le dialogue entre la politique et le peuple, le gouvernement malien tente de démystifier le processus démocratique et de le simplifier⁴⁹.

En remontant dans son histoire traditionnelle, l'État moderne prend appui sur les « héros » du passé en les liants à l'instauration du régime démocratique et sa légitimité de gouvernance sur la société traditionnelle⁵⁰. Cet article nous permet d'établir un lien avec la réappropriation du passé qui est, pour Adame Ba Konaré, central, particulièrement dans « l'enrichissement » des démocraties africaines⁵¹. Sur le sujet de la construction de l'identité nationale, un numéro spécial d'*Africa Today* est consacré à l'implication des

⁴⁶ Guy Rossatanga-Rigault, « Identités et démocratie en Afrique : Entre hypocrisie et faits têtus », *Afrique contemporaine*, vol.2, n° 242 (2012), p. 59-71.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 61.

⁴⁸ Susanna D. Wing, *Constructing Democracy in Africa: Mali in transition*, New York, Palgrave Macmillan, 2010 (2008), 245 p.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 2-3.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 310.

⁵¹ *Ibid.*, p. 315.

gouvernements africains dans la construction mémorielle et à la formation des identités politiques modernes⁵². Ainsi, Marie-Aude Fouéré introduit l'expression de « mémoire politisée » qui pose les balises de l'insertion du politique dans la production culturelle en Afrique et plus particulièrement dans les États subsahariens⁵³. Anthropologue socioculturelle, l'auteure détermine que les autorités politiques africaines sont, aujourd'hui, les promotrices et les productrices d'une interprétation particulière du passé à laquelle les populations doivent adhérer⁵⁴.

Monumentalisation de l'espace public à Bamako

La réappropriation des mémoires collectives par les États africains emprunte, depuis les années 1990, le chemin de la monumentalisation de l'espace public. L'ouvrage collectif de Triaud et Chrétien est essentiel pour nous, car ils proposent dans leur introduction d'étudier la transposition du concept de Pierre Nora, « lieux de mémoire » en Afrique⁵⁵. Malgré le fait que l'œuvre de Nora ne soit pas transposable en tant que tel en Afrique les auteurs démontrent que la convocation de l' « histoire » et de la « mémoire » et le foisonnement des initiatives en ce sens sur le continent africains nous permet de poser un cadre analytique pertinent afin d'effectuer notre enquête. De plus, cet ouvrage riche en exemples démontre que le lieu de mémoire en Afrique détient, en plus d'être porteur de

⁵² Voir aussi, Sten Hagberg, "The transformation of ritual boundaries in resource-use practices in Burkina Faso", *Africa Today*, Vol. 52, n°. 4, Memory and the Formation of Political Identities in West Africa (Summer, 2006), p. 109-129.

⁵³ Marie-Aude Fouéré, « La mémoire au prisme du politique ». *Cahiers d'études africaines*, Vol.1, n°.197 (2010), p. 5-24.

⁵⁴ Ici on perçoit des sélections mémorielles faites par les États sont partielles et subjectives et en accord avec les intérêts du présent de celui-ci. Dans Marie-Aude Fouéré, « La mémoire au prisme du politique». *Cahiers d'études africaines*, Vol.1, n°.197 (2010), p. 6-7.

⁵⁵ Pierre Nora, *Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, vol I, 1652 p.

sens, des fonctions sociales et politiques. En effet, dans la mesure où ils sont investis par la politique et les intérêts actuels des gouvernements africains, ils peuvent devenir porteurs de mémoire, de sens seulement si la société ou la nation s'y attache et y investit une charge émotive.

La monumentalisation de l'espace public par le président Alpha Oumar Konaré a suscité maints commentaires. En effet, dans la capitale du Mali, Bamako, « les grands travaux »⁵⁶ ont attiré l'attention des chercheurs. D'abord, Doulaye Konaté, archéologue et historien malien, a étudié la construction de l'identité nationale en énonçant que la mémoire collective peut s'enraciner et évoluer. C'est la deuxième partie de son ouvrage qui nous intéresse dans le cas présent car celui-ci met en lumière l'idée selon laquelle l'implantation, par le gouvernement, de monuments et de statues représentant des éléments, déterminés par leur « mode d'action sur les mémoires »⁵⁷ permet d'orienter la construction d'une mémoire nationale vers l'unification du pays sous une culture plus uniforme symboliquement. Pourtant, le chercheur ne s'attarde pas à aux fondements des monuments et de leurs réels impacts dans la société comme référents culturels. La symbolique entourant ce patrimoine particulier n'est pas étudiée et l'auteur ne dresse aucun portrait de l'interprétation de ces constructions. Les modalités de l'implantation du mémorial dédié à Modibo Keita, les soubassements politiques et idéologiques, ainsi que les représentations identitaires maliennes que cela implique n'ont pas fait jusqu'ici l'objet d'une investigation systématique.

⁵⁶ Terme employé, dans la presse, pour désigner l'ampleur que les chantiers ont pris au cours des années 1992 à 2002.

⁵⁷ *Op.cit.* Doulaye Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 74.

Seul l'article de Rosa De Jorio, l'anthropologue politique, nous permet de porter un regard sur le processus, très complexe, de l'articulation de la démocratie au Mali par la mise en récit du père de l'indépendance⁵⁸. Au cœur de notre sujet, cet article démontre la complexité de l'édification d'une trame historique nationale consensuelle en mettant en perspective l'héritage politique de Modibo Keita⁵⁹.

Concernant la construction mémorielle au Mali, Rosa De Jorio s'interroge sur l'influence des politiques culturelles et mémorielles expérimentées par chacune des trois Républiques maliennes⁶⁰. Pour elle, les deux premiers régimes de parti unique (Keita et Traoré, 1960 à 1991) mettent en place une politique culturelle qui prône l'oubli d'une période de l'histoire de la nation. Pour Keita, cette politique s'articule autour de l'éradication du souvenir du régime colonial qui vient de prendre fin. Pour Traoré, cela réside dans l'effacement des actions de Keita. Konaré (1992-2002), pour sa part, met en place une politique de réconciliation du peuple avec son passé. Finalement, Mary Jo Arnoli discute de l'apport des monuments de Bamako à la modernité du Mali. L'auteur expose comment les monuments, dans l'espace urbain de Bamako, peuvent à la fois contribuer à une construction de l'identité nationale et permettre de créer un imaginaire autour de la nation⁶¹. Mettant en perspectives les représentations et les symboliques que le gouvernement tente de faire circuler à travers certains monuments, l'auteur nous permet

⁵⁸ De Jorio, « Narratives of the nation... », p. 827-855.

⁵⁹ Nous nous distinguons de cet article dans la mesure où nous nous attardons à la réception du mémorial par l'opinion publique à travers les journaux et les entretiens réalisés sur terrain.

⁶⁰ De Jorio, « Politics of remembering and forgetting... », p. 79-106.

⁶¹ Mary Jo Arnoli, « Bamako, Mali: Monuments and modernity in the urban imagination », *Africa Today*, Vol. 54, n°2 (winter 2007), p. 2-24.

d'entrevoir l'efficacité de ce mode de transmission de la mémoire. Toutefois, elle ne donne pas d'aperçu quant à l'opinion du citoyen moyen face à l'espace urbain.

Nous rappelons que notre étude portera sur la construction de l'identité nationale au Mali au cours de la III^e République (1992-2002) à travers la monumentalisation de l'espace urbain bamakois. Nous étudierons ce projet d'envergure entrepris par le président Alpha Oumar Konaré, à travers quatre journaux publiés à Bamako durant la période qui nous intéresse. Puis à l'aide des entrevues réalisées avec différents acteurs engagés de près ou de loin avec cette politique du gouvernement, nous cherchons à comprendre comment les monuments et, plus spécifiquement le Mémorial Modibo Keita, deviennent des référents culturels auxquels le pouvoir souhaite arrimer l'unité nationale. Suivant l'approche qualitative nous voulons comprendre comment la mise en scène l'histoire de la Nation malienne peut être un outil de l'éveil démocratique du peuple malien.

Pour répondre à nos questionnements, nous devons, dans un premier temps effectuer un retour dans l'histoire. Entre histoire traditionnelle et politiques culturelles contemporaines, ce chapitre nous permettra de mieux comprendre la portée des actions entreprises par le gouvernement de Konaré en matière de culture. Notre deuxième chapitre aborde directement l'impact de la démocratisation de l'État et de l'arrivée au pouvoir d'un président tourné vers la modernité, mais surtout motivé à construire une nouvelle identité culturelle à partir de l'histoire nationale préexistante. Finalement, notre dernier chapitre aborde plus directement la réception qu'on eut les monuments dans la société malienne. Nous souhaitons dégager la diversité des opinions rencontrés sur la monumentalisation de l'espace urbain de Bamako. Ainsi, notre étude permettra de mieux comprendre les

processus qui relie la démocratisation de l'État malien et de l'importance accordée à la culture dans un contexte de grand changement sociopolitique.

CHAPITRE I

HISTOIRE ET QUÊTE DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE AU MALI

La construction de l'identité nationale malienne contemporaine s'appuie sur le travail de mémoire que les dirigeants politiques se sont efforcés de mettre en place depuis l'accession à l'indépendance du pays. L'avènement de la démocratie, en 1992, marque une nouvelle phase dans la construction de l'identité nationale. En effet, la troisième république se distingue par l'élaboration d'une politique culturelle où l'inclusion et la démocratie vont jouer un rôle essentiel dans la mise en valeur de l'héritage historique, culturel et politique malien.

Cette politique culturelle menée par le président Konaré a pour objectif de créer un ciment social qui permettra à l'identité nationale et au « vivre ensemble » de se ressouder après 23 ans de dictature militaire de Moussa Traoré (1968-1991). Il entend mettre en avant des éléments historiques, socioculturels et politiques précoloniaux, coloniaux et contemporains qui fondent les valeurs et l'originalité de la société malienne aujourd'hui.

Dans la mesure où Alpha Oumar Konaré élabore sa politique culturelle en sélectionnant des éléments historiques répondant aux besoins du présent, il est nécessaire de connaître les soubassements de l'histoire du Mali pour comprendre le processus mémoriel qu'Alpha Oumar Konaré élabore à son arrivée au pouvoir. Il convient donc d'étudier l'avènement des premiers grands ensembles étatiques traditionnels afin de comprendre les fondements socioculturels et politiques de la société mandingue qui fondent l'originalité du peuple malien encore aujourd'hui. Ensuite, nous verrons

comment l'accèsion à l'indépendance et la mise en place de la première république par Modibo Keita ont amorcé la création d'une identité malienne par la mise en place d'une politique culturelle axée sur « l'authenticité malienne ». Puis on analysera comment les aléas sociopolitiques et économiques de l'État et de la Nation malienne entre 1960 et 1991 ont directement influencé le processus mémoriel postrévolutionnaire (mars 1991) entamé sous la troisième république.

À la lumière du parcours historique et politique du pays, il sera plus aisé de comprendre comment Alpha Oumar Konaré articule sa politique culturelle et l'importance qu'il accorde à l'histoire et à la culture, mais aussi à Modibo Keita, père de la nation.

1. Les substrats d'une identité nationale en formation

Les fondements de l'identité malienne prennent leur source dans l'histoire de la région du fleuve Niger. Les substrats socioculturels se sont façonnés à travers deux périodes foncièrement différentes dans leurs apports à la société mandingue, mais tout aussi marquantes historiquement. D'abord, ce que l'on désigne comme la période traditionnelle qui s'étend du XII^e au XIX^e siècle période durant laquelle se constituent en Afrique de l'Ouest des cultures originales à l'intérieur des grands ensembles étatiques tels que le Ghana, le Mali et le Songhaï¹. Puis, la période coloniale, qui s'étend sur près d'un siècle, soit de 1880 à 1960, est considérée comme une « parenthèse » dans l'histoire de la région et de la Nation. La phase coloniale est effectivement associée à une perte

¹ Djibril Tamsir Niane, dir., Histoire générale de l'Afrique, Paris, Unesco, Tome IV : L'Afrique du XII^e au XVI^e siècle, (1985) 2000, p. 21.

d'indépendance politique des peuples du Mandé au profit de l'impérialisme colonial français. Donc, ces deux périodes historiques ont, chacune à leur manière, déterminé l'avenir du Mali qui accède à l'indépendance politique le 22 septembre 1960.

1.1 Le premier Mali : l'empire fondateur et l'instauration de la culture mandingue

L'Afrique occidentale est reconnue pour être un espace original par sa tradition, par son organisation politique, socio-économique et culturelle². Berceau de la société *mandingue*, la boucle du fleuve Niger est le cœur historique et stratégique de la région. On y voit s'ériger de prestigieux empires à partir du X^e siècle, dont ceux du Ghana (X^e siècle), du Mali et du Songhay (XV^e siècle)³.

La plus célèbre des formations étatiques soudanaises fut sans aucun doute l'Empire du Mali connu entre autres pour sa longévité (1236 – 1645, mort du dernier souverain du Mali : Mansa Magnan⁴). Soundjata Keita, fils miraculé du roi des Malinké, va réunir sous son commandement une confédération des peuples de la région. En mettant un terme au règne du roi Sosso Sumanguru Kanté, tyran et violent conquérant, lors de la légendaire bataille de Kirina, en 1235, Soundjata Keita acquiert une légitimité qui lui permet d'être proclamé *Mansa* (roi) par les chefs rassemblés à Kurugan Fuga en 1236⁵. Il sera le premier de la dynastie des Keita, roi des peuples mandingues. Durant son règne, Keita étend son

² *Ibid.*, p. 21.

³ Catherine Coquery-Vidrovitch, L'Afrique occidentale au temps des français; colonisateurs et colonisé, 1860-1960, Paris, Éditions la découverte, 1992, p. 160.

⁴ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, Paris, L'Harmattan, 1998 (1989), p. 60.

⁵ Si vous voulez en savoir davantage sur l'histoire du Soudan occidental avant l'arrivée de Soundjata Keita voir entre autres : Djibril Tamsir Niane et Jean Suret-Canale. *Histoire de l'Afrique occidentale*. Paris, Présence Africaine, 1960, 223 p.; Wa Kamissoko, *La grande geste du Mali : des origines à la fondation de l'Empire*, Paris, Karthala, 1988, 426 p.

autorité et son empire tout en favorisant l'intégration pacifique des peuples conquis au cours de l'expansion. À son apogée, au XIV^e siècle, l'empire s'étend de l'Atlantique à la boucle du Niger en englobant « les territoires de l'actuel Sénégal, de la Gambie, du nord de la Guinée, du sud de la Mauritanie, et presque tout le Mali » et rassemble une multitude de peuples aux traditions et aux coutumes diverses⁶.

Ce que l'on retient de son règne, c'est la sagesse pacificatrice avec laquelle Keita administre son vaste royaume. La tradition lui attribue la mise en place d'une politique en faveur de la paix, via la *Charte de Kurugan Fuga*, qui régit la cohabitation des ethnies par l'instauration d'un système sociopolitique, appelé *senankuya* ou parenté à plaisanteries, valorisant l'intégration plutôt que la séparation⁷. Ce système de codification des normes sociales, encore valable aujourd'hui, fait de Soundjata Keita l'un des grands artisans de la culture *mandingue* et de l'identité malienne contemporaine.

1.1.1 La Charte du mandé ou la création de l'unité politique mandingue

La victoire de Soundjata Keita sur Sumanguru Kanté à Kirina scella une alliance tacite entre les différents clans réunis tout en sortant la région d'une période considérée comme obscure, particulièrement marquée par les guerres et les bouleversements sociaux « avec en toile de fond l'Islam qui progresse et gagne dans toutes les villes »⁸. La soumission des chefs tribaux et de leurs alliés permet à Soundjata d'adopter en assemblée

⁶ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, p. 39.

⁷ Djibril Tamsir Niane, dir, *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 105.

⁸ Centre d'Études Linguistique et Historique par la Tradition Orale, *La Charte de Kurugan Fuga : Aux sources d'une pensée politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 35.

constituante, en 1236, la Charte de *Kurugan Fuga*. Aussi appelée la *Charte du mandé*, celle-ci énonce les règles fondamentales du « vivre ensemble » afin d’assurer la paix et l’ordre dans toute la région. Elle concrétise des alliances pacifiques entre les différents peuples en imposant un renforcement de la cohésion sociale, « à travers le système bien élaboré du *Sanankuya* »⁹, concept que nous allons développer plus loin. En bref, la Charte du mandé est à l’origine d’une pensée politique et sociale pacifiste et communautaire unique en Afrique de l’Ouest.

Il y a peu de lois dans cette charte sur le pouvoir politique ou la gestion de l’état, sauf pour les dispositions de succession de l’empereur (qui devra être choisi parmi la lignée de Soundjata), puisque tous les hommes libres de l’empire répondent aux lois et coutumes traditionnelles qui leur sont propres. Néanmoins, sur le plan de la gestion politique et administrative du territoire, Soundjata Keita fait de son nouvel empire une confédération avec les états tributaires et les provinces conquises. D’abord, en laissant le pouvoir aux rois des royaumes alliés, puis en intégrant les territoires conquis avec souplesse dans l’optique d’obtenir l’intégration pacifique. En installant un gouverneur, très souvent un des compagnons d’armes, au côté de la chefferie locale traditionnelle, il crée ainsi une « fédération de royaumes et de chefferies », plutôt qu’un État centralisé sur sa capitale : Niani¹⁰.

Comme mentionnée plus haut, la Charte de *Kurugan Fuga* normalise et structure la vie intertribale par l’imposition d’une hiérarchie socio-économique très précise où

⁹ Cécile Canut et Étienne Smith, « Pactes, alliances et plaisanterie : Pratiques locales, discours global », *Cahiers d’études africaines*, 2006/4, n° 184, p. 687.

¹⁰ Niane, *Histoire générale de l’Afrique...*, p. 108.

chaque groupe a des droits et des devoirs, occupe une activité économique précise et tient un rôle social spécifique. La charte proclame, d'abord, seize clans : quatre clans princiers, cinq clans de marabouts, quatre clans de « gens de métiers » et, enfin, les esclaves¹¹.

De plus, la *Charte du mandé* normalise la société en lui donnant des lois fondamentales axées sur le respect de la tradition basée sur une multitude de pratiques et de valeurs communes qui se sont greffées les unes aux autres au fil des siècles et des contacts entre les différents peuples qui vivent dans l'empire¹². Ainsi, on retrouve des articles exigeant le respect de la vie et l'intégrité physique des habitants comme de celles des étrangers et des voyageurs. D'autres interdisent le vol, la trahison, la fourberie, les mensonges. Plusieurs énoncés proclament l'importance des femmes, des mères, des filles dans la vie quotidienne, mais aussi dans la vie politique de l'empire. D'autres discutent des règles concernant l'âge du mariage et les dots correspondantes, les droits de propriété, etc. Globalement, elle met en place les principes d'un vivre ensemble pacifiquement, exige le respect des droits de la personne humaine, l'égalité des sexes, la défense de l'environnement et la prévention des conflits¹³.

En bref, la *Charte* a été un outil efficace dans la mise en place d'une paix durable afin de donner « une assise solide à la société ébranlée par de si longues et si cruelles guerres » et dissensions sociales¹⁴. Essentiellement, elle se veut un outil de restauration

¹¹ Centre d'Études Linguistique et Historique par la Tradition Orale, *La Charte de Kurugan Fuga : Aux sources d'une pensée politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 13.

¹² *Ibid.*, 162 p.

¹³ *Ibid.*, p. 87.

¹⁴ *Ibid.*, p. 37.

de la justice et on peut dire que Soundjata a réussi quand on sait que certaines de ces lois sont en vigueur jusqu'à aujourd'hui¹⁵.

1.1.2 L' « authenticité malienne » : oralité et parenté à plaisanterie

L'« authenticité malienne » renvoie à une construction politique certes, mais aussi davantage à une construction culturelle spécifique à la région comprise entre le fleuve Sénégal et le fleuve Niger. De prime abord, cette culture se distingue par son hybridation entre l'Islam et le système social que l'on retrouve dans la société traditionnelle, et aux pratiques animistes des différentes ethnies qui composent le peuple mandingue. Toutefois, c'est l'utilisation de l'oralité dans la transmission des savoirs socioculturels de la nation que nous désirons mettre en lumière puisque ces aspects de la culture reliés à l'oralité sont encore valides aujourd'hui. C'est pour ces raisons qu'ils sont réactualisés par Modibo Keita dans les premiers temps de la période postcoloniale.

Amadou Ampaté Bah, spécialiste de l'histoire orale africaine, nous permet d'entrevoir l'oralité comme étant « la seule voie pour pénétrer réellement l'histoire et l'âme des peuples africains »¹⁶. C'est grâce à la tradition orale, source de la mémoire collective via ses agents de création, à savoir les griots¹⁷, que la culture mandingue a pu subsister depuis plus de huit siècles¹⁸. En effet, dans une société où il n'y a pas d'écrits,

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Amadou Hampaté Bah, « La tradition vivante », dans Joseph Ki-Zerbo dir. *Histoire générale de l'Afrique, Tome 1 : Méthodologie et préhistoire africaine*. Paris, UNESCO, 1980, p. 199.

¹⁷ ci je discute du rôle du griot en général, mais on ne doit pas oublier que les griottes sont tous aussi importante dans la transmission des savoirs.

¹⁸ Amadou Hampaté Bah, « La tradition vivante », p. 99.

ils ont créé, par la transmission de la parole, les structures profondes de la société mandingue.

Pour Doulaye Konaté, historien malien, le griot est la « figure la plus durable et la plus emblématique [...] des traditions orales en Afrique »¹⁹; c'est à lui que revient, selon l'attribution des rôles dans la société par Soundjata, la mission de communiquer l'histoire des peuples du mandé. Sa parole est « le vecteur des messages essentiels à la vie du groupe » et constitue l'essence de la Nation malienne depuis des siècles.

En effet, les maîtres de la parole, *jéli*, griot en Bambara, sont les « gardiens et les détenteurs d'une grande part de la mémoire collective, narrateurs de l'« histoire » des communautés qu'ils sont chargés de transmettre oralement de génération en génération »²⁰.

L'un des mécanismes de transmission des savoirs ancestraux réside dans les *sanankuya*, des liens de parenté à plaisanterie. Celle-ci, par la concordance des patronymes dans l'empire, oblige « à la solidarité, mais aussi à la raillerie mutuelle » entre les personnes, peu importe où l'on se trouve dans la région²¹. Concrètement, ce sont « des interactions langagières récurrentes dans la vie quotidienne » qui mettent en relation autant des individus que des groupes²² où la plaisanterie, les moqueries ou les « insultes »

¹⁹ Doulaye Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 43.

²⁰ *Ibid.*, p. 43.

²¹ Djibril Tamsir Niane, dir., *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 107.

²² Ces groupes sont très variés : « cousins croisés, oncles maternels, neveux utérins, petits-enfants et grands-parents, beaux-frères et belles-sœurs, classes d'âges alternées, matriclans, patriclans, groupes socioprofessionnels, maîtres et captifs, quartiers, villages, contrées, entité politique, label patronymique, noms d'honneurs », dans Cécile Canut et Étienne Smith, « Pactes, alliances et plaisanteries. Pratiques locaux, discours global », *Cahiers d'études africaines*, 2006/4, no 184, p.689.

renvoient généralement au positionnement hiérarchique des interlocuteurs qui, à l'extérieur du cadre des *senankuyas*, se doivent respect et entraide mutuelle²³. Cette pratique organise ainsi « la coopération en groupes de parents et alliés par les “rivalités obligatoires” »²⁴. En effet, il se dégage de ce phénomène particulier une fonction pacificatrice où l'utilisation de la plaisanterie désamorce une hostilité larvée ou apparente entre deux partis. La « relation comportant l'échange d'insultes ainsi que l'obligation de ne pas les prendre au sérieux est la seule qui, au moyen de ces conflits simulés, évite les conflits réels »²⁵. Ainsi, ces liens tissés depuis des temps séculaires entre les ethnies font en sorte que « les tensions et les crises éventuelles sont automatiquement et socialement atténuées dès lors que l'arme du cousinage à plaisanterie est brandie »²⁶. On peut d'ores et déjà dire que la parenté à plaisanterie fait office de ciment social dans le mandé depuis sa codification par Soundjata Keita au XII^e siècle.

Le contexte sociopolitique et culturel du mandé ancien fait en sorte que le territoire est régi par la cohésion sociale et une unité nationale certaine à partir du XII^e siècle, ce qui fait en sorte que la région est relativement stable politiquement et culturellement jusqu'à l'arrivée, à la fin du XIX^e siècle, des conquérants français. Ce sont ces aspects de la grande culture pacifique que l'Empire du Mali de Soundjata Keita a su construire, qui seront repris par le pouvoir politique postcolonial.

²³ De manière concrète, la plaisanterie entre dans la catégorie des « rivalités amicales » comparables aux relations qui existent, ici en Occident, entre les partisans de deux équipes sportives (Montréal vs Boston) ou deux universités en compétition (UdeS vs UL) pour avoir la notoriété du premier de classe. *Ibid.*, p. 968.

²⁴ *Ibid.*, p. 693.

²⁵ *Ibid.*, p. 694.

²⁶ *Ibid.*, p. 687.

1.2 Les impacts de la domination coloniale

L'arrivée progressive des Français, puis l'occupation et la colonisation du territoire, à partir du XIX^e siècle, provoquent beaucoup de modifications à l'intérieur de la société mandingue. À partir de 1855, les Français, menés par le colonel Louis Faidherbe, s'activent à conquérir l'Ouest africain. Cette conquête militaire s'inscrit dans le cadre de la marche vers l'Est (parti du Sénégal, l'objectif étant d'atteindre le Niger). La conquête se heurte, au cœur du Mandé, à des résistances venues des différents royaumes encore en place, dont celui d'El Hadj Omar, fondateur de l'Empire Toucouleur et celui de Samory Touré, à la tête de l'Empire manding, qui vont résister, chacun à leur tour, afin de conserver leur indépendance. Lors de la conquête, soutenue par le développement du chemin de fer, les Français achèvent l'annexion du territoire de la boucle du Niger en 1890. C'est la naissance de la colonie du Soudan français qui acquiert une « autonomie administrative, financière et militaire, sous l'autorité du commandant supérieur »²⁷.

Durant près d'un siècle, le territoire du Mandé devient le Soudan français et est « mis en valeur » par les Français qui, en fait, s'accaparent des richesses naturelles et humaines. Cette domination s'exprime par la non-reconnaissance des structures d'autorité traditionnelle, par l'implantation de la pensée et du mode de vie française à travers la mise en place de l'école coloniale.

²⁷ De Benoist, *Le Mali*, p. 86.

1.2.1 L'école coloniale ou « le système scolaire colonial »

Basée sur la rhétorique de la supériorité culturelle et axée sur la « mission civilisatrice », la domination politico-économique des Français en Afrique a été accompagnée d'une stratégie culturelle, sociale et historique visant la « conquête morale » des territoires africains²⁸. Cette stratégie prend forme à travers l'implantation, à partir de 1903 en AOF, d'un système scolaire basé sur le modèle français afin de fournir les auxiliaires de la colonisation.

À l'intérieur du « système colonial, toute institution est destinée à servir le colonialisme, à lui être “utile” »²⁹. En ce sens, on privilégie la scolarisation de la jeunesse et en particulier celle des fils de chefs dans le but d'assurer leur loyauté envers la république. L'infime minorité « d'indigènes »³⁰ qui ont accès à l'école reçoit une éducation rudimentaire afin de remplir leur rôle d'auxiliaires de la colonisation. Ils deviennent interprètes, commis de bureau pour être assistant du commandant de cercle. Certains accèdent à l'école secondaire et les meilleurs terminent leur scolarité à l'École normale William Ponty et deviennent instituteurs dans les écoles françaises de la colonie. L'expérience scolaire est implantée dans le but d'acculturer, de dominer et d'effectuer un contrôle social sur élite qu'on choisit. Elle devient, surtout dans l'entre- deux-guerres, aussi un moyen pour les Africains de « s'appropriier les outils intellectuels indispensables à la survie dans un monde bouleversé par l'irruption des colonisateurs »³¹. Certains

²⁸ Pascale Barthélémy, « Un Africain sur sept va à l'école », *L'Histoire*, n°302, (octobre 2005), p. 83.

²⁹ Papa Ibrahima Seck, *La stratégie culturelle de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 65.

³⁰ En 1957, c'est un Africain sur sept qui a accès à l'éducation primaire, dans Pascale Barthélémy, « Un Africain sur sept va à l'école », *L'Histoire*, n°302, (octobre 2005), p. 83.

³¹ *Ibid.*

des instituteurs formés en colonie ont pu profiter de ce levier intellectuel pour accéder à un meilleur statut social et à un prestige reconnu par les masses. Les hommes comme Amadou Hampâté Bah, Léopold Sédar Senghor ou encore Modibo Keita, tous instituteurs, ont pu échapper « à leur acculturation passive» pour jouer un grand rôle dans l'effervescence intellectuelle que connaît l'Afrique au début des années 1950 et, par la suite, dans la gestion des indépendances de leur propre pays.

Il ne faut toutefois pas oublier qu'en inculquant la langue et les valeurs occidentales et françaises à une élite africaine, les Français ont réussi à modeler une nouvelle culture hybride franco-africaine proche de l'assimilation, qui, ce faisant, a entraîné une dévalorisation de la culture traditionnelle et des savoirs ancestraux étant de moins en moins transmis. Même si l'assimilation ne touche qu'une infime minorité d'indigènes, ces nouvelles réalités économiques, administratives et politiques provoquent une déstabilisation de la hiérarchie clanique et ethnique qui prévalait dans la région depuis plusieurs siècles.

Pour cette petite élite africaine formée à l'européenne, l'entre-deux-guerres est une période d'effervescence intellectuelle où les idées nationalistes forcent la modification de l'ordre établi par les pays colonisateurs. Les revendications d'autonomie et l'opposition à l'exploitation coloniale prennent encore plus d'ampleur au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. De plus, le contexte international favorise la libération des pays colonisés et oblige les métropoles à « transférer une partie de leur pouvoir législatif », puis en 1960, à accorder les indépendances³². Dans ce contexte, les pères des indépendances vont

³² Si le processus politique qui mène aux indépendances dans les pays africains, voir : Béatrice Fleury, et Jacques Walter, *Dynamiques des peuples et construction identitaire*. Nancy, Presses universitaires de

prendre de l'importance dans la sphère publique et politique par leur engagement à libérer leur pays du joug colonial³³.

2. Modibo Keita : Père de l'indépendance et de la Nation

Dans l'Afrique-Occidentale Française, le processus qui mène à l'indépendance met en scène plusieurs personnages qui vont marquer l'histoire de leur nation. Modibo Keita représente, pour le Mali, l'une des personnalités politiques qui s'imposera dans la lutte contre la domination coloniale. Faisant partie de ceux que l'on appelle les « évolués », Keita participe activement à la mise en place des structures étatiques de la future République et, du même coup, forge l'identité nationale malienne par sa personnalité et ses idées. Afin de saisir ses choix politiques, économiques, sociaux et culturels en tant que Président de la République du Mali, nous devons nous attarder sur la vie de l'homme, et sur son parcours qui façonne sa personnalité engagée dans la vie politique du Soudan français. Cette section permet de dresser le parcours politique du Mali vers l'indépendance, puis de mettre en contexte la mémoire du père de l'indépendance.

Nancy, 2008, 228 p.; Yves Bénot, *Idéologies des indépendances africaines*. Paris, François Maspero, 1969, 427 p.

³³ Seydou Camara, « Une grande figure de l'histoire du Mali : Modibo Keita, 1915-1977 », *Mande Studies*, 2003, p. 9.

2.1 *Modibo Keita : d'étudiant à instituteur*

Né en 1915, Modibo Keita appartient à une famille musulmane malinké. Son père, Daba Keita, est commis expéditionnaire principal à Bamako et jouit d'un statut privilégié auprès de l'administration coloniale locale. Sa mère Hatouma Camara, tête dirigeante de la maisonnée, est une Soninké fière et dynamique. Modibo est le quatrième enfant d'une famille de onze et est élevé, à l'image de la famille Keita, dans « un mélange de courtoisie recherché, de dignité orgueilleuse et de délicatesse africaine »³⁴. Jusqu'à son entrée à l'école primaire urbaine de Bamako en 1925, il suit, comme la grande majorité des enfants soudanais, des cours à l'école coranique³⁵. Puis, en 1931, il entre au lycée Terrason de Fougère où l'on prépare les candidats aux écoles du gouvernement général. Il est considéré par ses professeurs comme un élève intelligent et travailleur. C'est durant ces années qu'il se noua d'amitié avec, entre autres, Mamadou Konaté, futur partenaire au sein de l'Union Soudanais-Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA). En 1934, il part pour l'école normale William Ponty de Gorée au Sénégal, de laquelle il gradue en 1936, major de sa promotion et devient instituteur³⁶. Sans trop s'attarder sur l'apport de l'institution William Ponty, on peut certainement affirmer que c'est entre ces murs que s'est développée l'intelligentsia africaine et, par conséquent, les idées émancipatrices et nationalistes qui vont mener aux décolonisations. Pour l'essayiste Modibo Diagouraga, c'est durant ces années-là que Keita conjugue son éducation familiale traditionnelle et

³⁴ Modibo Diagouraga, *Modibo Keita : Un destin*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2005, p. 10.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Seydou Camara, « Une grande figure de l'histoire... », p. 10.

musulmane à son éducation française afin de militer contre le maintien du pouvoir colonial en Afrique.

2.1.1 Instituteur et syndicaliste engagé

« Instituteur d'élite, très intelligent, mais anti-français. Agitateur de haute classe, à surveiller de près »³⁷. Ces mots, venant de ses professeurs de William Ponty, découlent de l'implication de Keita dans quelques revendications d'égalités, mais aussi de son allure physique imposante et de sa manière d'être et de parler. À travers les cours qu'il suit, les amitiés qu'il forge dans le milieu intellectuel et les rencontres professionnelles, celui-ci prend conscience de son « aversion pour toute forme de discrimination »³⁸. Ainsi, en 1936 et 1960, il développe un militantisme syndical et apprend à maîtriser une rhétorique de résistance face à l'administration coloniale.

En 1936, de retour au Soudan, Modibo enseigne à Bamako-Coura tout en s'impliquant dans plusieurs associations à caractère culturel et politique. En 1937, le décret du gouvernement français du Front populaire, accordant des droits syndicaux aux Africains, lui permet de mettre en place, avec ses amis Mamadou Konaté et Ouezzin Coulibaly, le premier syndicat des enseignants d'Afrique-Occidentale Française. Guidée par leurs idées d'égalité avec les colonisateurs, cette organisation leur permet de faire leurs premières armes dans l'arène du débat et de la rhétorique politique³⁹. La même année, il

³⁷ Amadou Seydou Traoré, *Modibo Keita; Une référence, un symbole, un patrimoine national*, Bamako, La Ruche à Livres, 2005, p. 19.

³⁸ Seydou Camara, « Une grande figure de l'histoire... », p. 10.

³⁹ *Op.Cit.*, Diagouraga, *Modibo Keita...*, p. 16.

participe à la formation de l'*Association des Lettrés du Soudan* qui organise des discussions et des débats politiques. L'organisation à tendance syndicale incorpore, sous l'initiative de Keita, le groupe *Art et Travail* - pour lequel il est animateur - qui s'applique à produire des pièces de théâtre aux thématiques historiques et politiques destinées à éduquer la jeunesse soudanaise aux valeurs d'égalité, de dignité, à la solidarité populaire et à la défense républicaine⁴⁰. Ces diverses implications lui permettent de forger sa rhétorique politique et de mettre en pratique sa formation intellectuelle dans l'objectif de défendre les intérêts des Soudanais.

Devant son militantisme, l'administration coloniale tente de le contrôler en le mutant à Sikasso, loin de ses activités de Bamako. Le temps passé loin de Bamako lui permet d'acquérir selon Diagouraga « une vue plus précise du rôle de l'intelligentsia soudanaise. En rapport permanent avec les notables de la cité, il leur emprunte une série de notions qu'il incorpore à sa philosophie »⁴¹. Promu au poste de Directeur du Cours normal de Sikasso, il continue de défendre les droits des populations du Soudan en fondant, avec Jean-Marie Koné, le journal *L'œil du Kéné Dougou*, qui dénonce le travail forcé autant que l'inaction des cadres africains devant l'administration coloniale et réclame avec véhémence la liberté⁴².

⁴⁰ *Ibid.*, p.18.

⁴¹ *Ibid.*, p. 21.

⁴² *Ibid.*

2.1.2 Père de l'indépendance

À partir de 1945, la France se voit obligée, devant les modifications des rapports de force qui dominent l'échiquier politique mondial au sortir de la guerre et la montée des nationalismes dans ses colonies, de redéfinir les structures politiques de sa domination afin d'intégrer les acteurs politiques africains⁴³. L'année 1946 marque la fin de l'« Empire français » et la création de l'Union française qui rapidement autorise l'assouplissement du système colonial en reconnaissant la liberté de la presse, le droit d'organisation syndicale aux « sujets coloniaux » et abolit le travail forcé⁴⁴. Dans ce contexte de libération, les associations d'intellectuels se transforment en véritable parti politique. Le paysage politique soudanais est principalement composé du Bloc Soudanais de Mamadou Konaté auquel Keita adhère et du Parti Soudanais Progressif de Fily Dabo Sissoko. En octobre 1946, se déroule, à Bamako, le congrès fondateur du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). S'en suit presque immédiatement la création, le 22 octobre, de la section soudanaise du RDA : l'Union Soudanaise (US). Modibo Keita est élu Secrétaire général de la section. De son poste à Sikasso, il se consacre à la lutte politique contre le colonisateur, à l'éducation citoyenne et au renforcement de l'adhésion de la population au RDA. Il devient rapidement un élément perturbateur pour l'administration coloniale qui le décrit comme

Un illuminé intelligent, que j'estime dangereux. Le directeur du cours des moniteurs de Sikasso a réussi à avoir une autorité quasi absolue, un ascendant personnel incontestable sur les anciens tirailleurs, sur une partie des fonctionnaires et sur une portion importante de la population... Modibo Keita emploie cet ascendant à désagréger les chefferies indigènes et à combattre par tous les moyens l'autorité de

⁴³ *Ibid.*, p. 22.

⁴⁴ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, p. 109.

l'administration française... Continuellement, il provoque ou exploite des incidents pour diminuer l'autorité de notre administration⁴⁵.

Même loin de la capitale, Keita prend de plus en plus de place dans la vie politique malienne et réussit à imposer et à faire circuler ses idées émancipatrices à l'aide de ses camarades. Il devient Conseiller général du Soudan à l'Assemblée territoriale française en 1948, puis conseiller de l'Union française en 1953. En 1956, déjà élu député, il devient vice-président de l'Assemblée nationale à la mort de Mamadou Konaté le 11 mai 1956. L'adoption de la « loi-cadre » Defferre, en juin 1956, permet aux Soudanais d'obtenir un plus grand pouvoir décisionnel interne par l'instauration d'un conseil de gouvernement élu au suffrage universel. L'US-RDA devient alors la plus grande force politique en faisant élire 57 députés contre seulement 6 pour le Parti Progressiste Soudanais (PSP) et forme le premier conseil de gouvernement du Soudan.

Au même moment, Keita se lance dans la course à la Mairie de Bamako. Sa popularité est sans équivoque auprès des notables de Bamako et il est élu à une forte majorité et devient le député-maire de Bamako. Le cumul de ses rôles au sein de l'organigramme politique en France et au Soudan fait de lui un homme incontournable dans la mise en place des stratégies pour la prise en main du destin national des Soudanais. Le député-maire représente les intérêts du peuple soudanais dans les grandes instances de la IV^e République, dans les négociations entourant la constitution de la V^e République et de la création de l'Union française. Le retour du général de Gaulle aux commandes et l'adoption par les pays africains de la nouvelle constitution lors du référendum du 28

⁴⁵ B. Bouaré (S.D.), Modibo Keita, une figure africaine marquante, [site Web], consulté le 10 juin 2013, <http://modibokeita.free.fr/>. (Ce site Web est propulsé grâce à plusieurs banques de données qui ne nous ont pas été accessibles. Il renferme des archives de l'ORTM, de RFI, du Mémorial Modibo Keita, des archives de l'Essor, du journal le Monde.)

septembre 1958, démontrent que ceux-ci priorisent l'unité avec la France plutôt que l'indépendance. Le Soudan vote « oui » en faveur de l'intégrité fédérale qui permet d'éviter la *balkanisation* de l'Afrique et de donner l'autonomie interne aux États membres. « Le conseil du gouvernement du Soudan est transformé en gouvernement provisoire de la République Soudanaise, présidé par Modibo Keita »⁴⁶.

Réagissant au considérable émiettement de l'Afrique francophone, Modibo Keita et l'US-RDA reçoivent, en décembre 1958, à Bamako, tous les partisans (Sénégal- Haute-Volta, Dahomey) du maintien de liens fédéraux entre les États de l'ex-AOF. L'ambition est d'arriver à créer un « État fédéré en Afrique occidentale » et d'être ainsi indépendant à l'intérieur de la Communauté franco-africaine. Modibo est porté à la présidence, le 14 janvier 1959, durant l'Assemblée constituante. La ratification de la constitution de la Fédération du Mali est adoptée par le Sénégal et le Soudan mais, faisant face à des pressions politiques de la France et du président ivoirien Houphouët- Boigny, la Haute-Volta et le Dahomey se retirent. L'accord sénégal-soudanais donne naissance à la Fédération du Mali le 4 avril 1959. Léopold Sedar Senghor est porté à la présidence de l'Assemblée fédérale et Modibo Keita est élu comme chef du Gouvernement fédéral. L'indépendance est proclamée le 20 juin 1960 et reconnue par de Gaulle, mais rapidement les dissensions entre les deux têtes dirigeantes provoquent l'éclatement de la Fédération. L'antagonisme Keita-Senghor provoque la rupture entre les deux entités politiques le 20 août 1960 après seulement deux mois d'existence. Modibo Keita proclame l'indépendance de la République Soudanaise le 22 septembre 1960 lors d'un congrès extraordinaire de

⁴⁶ Seydou Camara, « Une grande figure de l'histoire... », p. 12.

l'US-RDA et la rebaptise Mali en l'honneur du glorieux empire de Soundjata Keita, dont nous avons fait état plus tôt.

2.2 La construction nationale sous la 1^{ère} République (1960-1968)

Lors du congrès extraordinaire du 22 septembre 1960, l'US-RDA, le parti de Modibo Keita, réussit à s'imposer comme parti-État et adopte le socialisme comme idéologie sous-jacente à l'unité nationale et au développement socio-économique. Cette perspective politique, - monopartisme et socialisme - trouve sa justification dans le besoin d'un encadrement politique de la population afin de débarrasser le pays de toute domination étrangère, et ce, dans tous les domaines. Dès lors, le gouvernement met en œuvre une série de mesures économiques, sociales, politiques et culturelles dans l'objectif ultime de décoloniser le pays et d'assurer la souveraineté nationale. Nous retiendrons ici l'implantation du socialisme dans la politique intérieure et extérieure et la mise en place d'une politique culturelle dynamique comme les deux éléments qui façonnent le cœur de la politique de Modibo Keita durant ses huit années au pouvoir.

2.2.1 L'« option socialiste »

Le socialisme africain de Keita se veut un amalgame d'emprunts aux modèles soviétiques, chinois, yougoslave et une construction idéologique s'inspirant fortement du lien avec la communauté⁴⁷. Le sentiment d'espoir que suscite l'accession à l'indépendance

⁴⁷ Yves Benot, *Les indépendances africaines. Idéologies et réalités*, Paris, F. Maspero, 1975, tome I et II, 128 et 122 p.

entraîne l'adhésion de la masse populaire qui embrasse l'idéologie de son président et du parti qui se fonde sur les principes de justice, de fraternité et d'entraide mutuelle.

Au niveau de sa politique nationale, l'adoption de l'idéologie socialiste vise à décoloniser, à régulariser et à réorienter l'économie du pays sur les besoins réels des Maliens. D'abord, le gouvernement reprend le contrôle de celle-ci en la nationalisant, via une trentaine de sociétés d'État, « l'agro-industrie, les transports, les travaux publics, la pharmacie, le tourisme, les mines, l'imprimerie, le commerce »⁴⁸. Toujours dans l'objectif d'assurer un développement économique et social indépendant, Bamako présente une réforme monétaire qui crée, le 30 juin 1962, le franc malien. Sortir du système économique-monétaire franco-africain étant pour Keita un simple aboutissement logique de la réappropriation de l'indépendance politique et économique du Mali : « La monnaie nationale (...) est une garantie de liberté et un instrument de puissance »⁴⁹.

Ensuite, il met en place une politique étrangère basée sur le non-alignement⁵⁰. Il cherche ainsi à établir des « relations amicales avec tous les États du monde, sans aucune exclusion, singulièrement avec ceux de l'Afrique qui seront désireux de promouvoir une politique d'union et de progrès »⁵¹. Cette politique étrangère dépeint clairement son désir de ne pas être un pion et d'éviter la satellisation dans le contexte de guerre froide qui prévaut sur la scène internationale. Keita s'efforce de créer une nouvelle force pour contrer

⁴⁸ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, p. 124.

⁴⁹ Guia Migani, « L'indépendance par la monnaie : La France, Le Mali et la zone franc, 1960-1963 », *Relations internationales*, 2008, no 133, p. 32.

⁵⁰ Modibo Keita, « Discours prononcé à l'Assemblée nationale, du 20 janvier 1960 », dans *Modibo Keita; Discours et interventions*, Université de Chicago, p. 22.

⁵¹ Modibo Keita, « Discours au congrès extraordinaire de l'Union Soudanaise-R.D.A. du 22 septembre 1960 », dans *Modibo Keita; Discours et interventions*, Bamako, 1965, p. 11.

la pression des deux blocs déjà existants afin de préserver la paix mondiale. Durant la conférence de Belgrade en 1961, Keita dénonce le monopole des relations « basées sur les luttes d'influence »⁵² qui s'imposent à toutes les nations du monde par le biais de la Guerre froide et affirme l'importance d'un « monde uni [...] sur la base de l'égalité des nations »⁵³. Il dénonce la fourniture d'armes et l'aide financière des puissances pour subordonner les jeunes États, qui sont dans l'impossibilité de se développer eux-mêmes⁵⁴. En ce sens, Keita est l'un des artisans de l'Organisation de l'Unité Africaine qui voit le jour en 1963. Il soutient que l'unité africaine est indispensable afin de débarrasser le continent de la domination politique et économique coloniale et néocoloniale⁵⁵.

2.2.2 Une politique culturelle dynamique

Modibo Keita et ses compagnons de l'US-RDA considèrent que le meilleur moyen d'éliminer les séquelles de la colonisation et de reprendre le destin du pays en main est de décoloniser les mentalités par la promotion d'une culture et d'une personnalité proprement maliennes. Ainsi, à partir de 1962, le gouvernement met en place une stratégie culturelle globale axée sur la « réunification » de la mosaïque ethnique du Mali par « un dialogue entre tradition (passé), modernité (présent) et idéologie (garante de l'avenir) »⁵⁶. L'échafaudage de la culture nationale mise de l'avant par l'Union soudanaise, qui s'en attribue clairement le monopole, s'inscrit dans une volonté d'insérer les traditions et les

⁵² Modibo Keita, « Allocution du président Modibo Keita à la conférence de Belgrade, 1^{er} au 6 septembre 1961 » dans *Modibo Keita; Discours et interventions*, Bamako, 1965, p. 52.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Keita*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1990, p. 36.

⁵⁶ Pauline Fougère, État, idéologie et politique culturelle..., p. 64.

valeurs africaines dans la trame historique mondiale. Pour aboutir à un récit national cohérent et commun, il convient de miser sur les spécificités autour desquelles peuvent se fédérer tous les peuples qui composent l'espace territorial du Mali.

L'adaptation du double passé, traditionnel et colonial, présente cependant des défis et même Modibo Keita comprend qu'il faut en « tirer les composantes les plus dynamiques et donc susceptibles d'être intégrées dans le processus d'évolution moderne »⁵⁷. Ainsi, la mise en valeur de la culture nationale permet l'imbrication de ces deux passés. Tout d'abord, le maintien de frontières héritées de la colonisation s'impose dans la mesure où la cohabitation séculaire et largement pacifique des diverses ethnies dans la zone territoriale du mandé, siège de plusieurs grands empires dont l'empire du Mali de Soundjata Keita (XIII^e siècle), permet de maintenir l'unité autour des frontières, mais aussi d'envisager la création d'une culture nationale homogène à l'intérieur de ces limites géographiques. En érigeant le français comme langue officielle, le gouvernement poursuit l'objectif de créer une plus grande homogénéité dans les structures étatiques. Sans supprimer les dialectes régionaux, le français – appris à l'école – devient un outil essentiel du renforcement de l'unité. Sur la question scolaire, le gouvernement entame, en 1962, une réforme complète de l'ancien système colonial. Cette réforme radicale de l'enseignement a pour objectif d'éradiquer l'analphabétisme par une éducation de « masse et de qualité »⁵⁸ où l'enseignement est basé sur les valeurs africaines, maliennes et universelles. L'éducation gratuite est donc implantée dans le cadre de la construction nationale et assure ainsi la formation des populations tant au niveau technique que

⁵⁷ Modibo Keita, « Discours prononcé à l'Assemblée nationale... », p. 31.

⁵⁸ Cheick Oumar Diarra, *La Mali de Modibo Keita*, p. 87.

professionnel (cadres, instituteurs). Les Maliens sont formés dans l'optique de la « nécessaire décolonisation des mentalités ». La refonte du système d'éducation « c'est le point de départ de la liberté psychologique, c'est le soubassement du *nationalisme*, du retour aux sources »⁵⁹. Puis, on assiste à la réactivation et la promotion d'éléments traditionnels à la lumière des besoins du présent. Par exemple, pour élaborer l'hymne national on reprend l'air de la « geste de Soundjata Keita », épopée légendaire relatée par la tradition orale afin que cette « musique qui rappelle le passé glorieux de [la] patrie, [puisse] être le levain qui entretiendra [l'] ardeur dans le combat quotidien»⁶⁰. En plus de ces éléments, la propagande du parti est renforcée par la mise en place de plusieurs outils culturels tels que les semaines de la jeunesse, l'ensemble instrumental, la radio et la coopération culturelle au niveau international.

Les semaines de la jeunesse sont des rassemblements annuels où se réunissent des jeunes provenant des six régions administratives du pays. On y tient des compétitions sportives (athlétisme, football, boxe, etc.) et artistiques. Le volet artistique consiste à demander aux jeunes de présenter « une pièce de théâtre relatant un épisode de la culture ou de la vie africaine, deux chœurs en une des langues nationales et trois ballets tirés du folklore malien »⁶¹. Ces prestations théâtrales, présentées en français, permettent d'établir un cadre de diffusion uniformisé, mais aussi modernisé. Aux yeux du parti, ces grands rassemblements sont un véhicule idéologique parfait pour la promotion de l'unité nationale, mais aussi pour souligner l'attachement au parti et au président, père de la

⁵⁹ *Ibid.*, p. 89.

⁶⁰ « L'assemblée nationale a adopté hier le texte de l'hymne national du Mali », *L'Essor*, 10 août 1962, dans Pauline Fougère, *État, idéologie et politique culturelle...*, p. 67.

⁶¹ Pauline Fougère, *État, idéologie et politique culturelle...*, p. 70.

Nation⁶². L'ensemble instrumental est un orchestre où des artistes, des griots et des griottes ont comme mandat de mettre en valeur et de promouvoir les chants traditionnels en y incorporant l'utilisation d'instruments modernes occidentaux. Cette initiative permet au gouvernement surtout de créer une musique typiquement malienne homogène qui participe au projet de la construction nationale. Ensuite, la mise en place de *Radio-Mali*, qui est diffusée partout dans le pays, devient rapidement un outil essentiel pour atteindre et éduquer les masses paysannes analphabètes. C'est aussi le moyen le plus efficace et le plus rapide d'informer et de mobiliser la population aux enjeux sociopolitiques et économiques. Support culturel par excellence, on y diffuse des émissions en Français, mais aussi dans les sept langues nationales. La majorité des émissions diffusées exaltent la culture et des valeurs maliennes à travers, entre autres, la retransmission des activités se déroulant lors de la Semaine de la jeunesse ou des œuvres de l'Ensemble instrumental national⁶³. Finalement, le rayonnement de la culture malienne est propulsé par une grande coopération culturelle avec les pays du bloc de l'Est. Conditionnée par l'idéologie socialiste, la coopération culturelle est largement menée dans l'objectif « d'encourager la lutte commune contre l'impérialisme et de renforcer la solidarité entre les peuples, garante de la paix mondiale »⁶⁴. Ainsi, cette coopération comprend l'envoi de techniciens en éducation et en communication au Mali ou « l'octroi de financement pour la construction ou la réfection d'infrastructures culturelles »⁶⁵. Malgré le budget limité de l'État malien, celui-ci participe tout de même à ces échanges culturels en finançant des tournées

⁶² Pauline Fougère, *État, idéologie et politique culturelle...*, p. 70.

⁶³ *Ibid.*, p. 78.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 80.

⁶⁵ *Ibid.*

artistiques mondiales et en octroyant des bourses d'études afin que la jeunesse profite de l'éducation socialiste à son meilleur.

Malgré le bon vouloir de l'État et plus précisément de Modibo Keita, l'implantation du socialisme rencontre rapidement des difficultés dues au manque de moyens financiers du jeune État. Le culte de l'unité nationale et le centralisme politique nécessaires à l'implantation du système socio-économique dans la société malienne créent rapidement des dissensions politiques au sein même du parti-État.

2.3 Le temps de l'autoritarisme et la dictature militaire

L'adoption de la voie socialiste pour le développement rapide de la nouvelle société malienne atteint ses limites. Au niveau économique on fait état, dès 1962, de la stagnation de l'économie causée par une défaillance globale des structures instaurées par l'État, principal instrument de régulation de cette économie. Les sociétés d'État mises en place pour stimuler la production agricole et industrielle sont gangrénées par des problèmes d'approvisionnement en matières premières, mais surtout par des problèmes de gestion et d'administration. Ainsi, deviennent-elles des gouffres à subventions parce que le modèle de production proposé, à savoir les champs collectifs, étouffe la masse paysanne. Ce modèle se révèle un véritable échec dû à sa trop grande ressemblance avec le modèle d'exploitation des terres du colonisateur⁶⁶. De surcroît, l'implantation du franc

⁶⁶ Cheick Oumar Diarra, *La Mali de Modibo Keita*, p. 109.

malien en 1962 se solde rapidement par une débâcle des finances publiques et un retour dans la zone franc qui sera perçu comme un recul humiliant⁶⁷. L'inaptitude de l'État à financer le développement de la société provoque, d'une part le mécontentement populaire - autant chez les paysans que chez les commerçants des villes – et, d'autre part, une crise politique suivie d'un renouveau de l'opposition politique à partir de 1965.

À partir de 1965, les difficultés économiques et financières créent un malaise politique qui va s'accroître jusqu'à la fin du régime de Keita. En effet, lors de la session budgétaire 1967-1968, le président constate « qu'il existe une distorsion entre le rythme du développement social et culturel et celui du développement économique réel »⁶⁸. Cette distorsion est créée par les difficultés structurelles de l'appareil d'État et par les multiples obstacles que connaît le développement économique. Ainsi, les dernières années de la première république sont marquées par une dérive autoritaire de la part de Modibo Keita et de l'US-RDA, ce qui va causer la perte de la légitimité du pouvoir central, une accélération des mouvements d'opposition et aboutit finalement à l'accession au pouvoir d'un groupe militaro-civil dirigé par le général Moussa Traoré (1968)⁶⁹.

⁶⁷ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, p. 125.

⁶⁸ Modibo Keita, « Discours à l'Assemblée Nationale », *L'Essor*, lundi 12 juin 1967, dans Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Keita*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1990, p. 95.

⁶⁹ La conjoncture économique plus que stagnante n'est pas seule responsable du marasme ambiant. En effet, la défection populaire face à l'option socialiste de Keita et les divisions au sein du parti, déjà présentes à la prise du pouvoir de l'USRDA, sont accentuées par plusieurs problèmes politiques. Les observateurs remarquent, à partir de 1965, un durcissement du régime qui se solde par la création de la *Milice populaire* et des *Brigades de Vigilance* qui sont chargées du renforcement de la sécurité du pays, mais aussi de « détecter et de prévenir toutes activités subversives »⁶⁹. Fidèles à Modibo, elles ont, durant les contestations politique et sociale, usé d'une telle brutalité envers la population que pour la majorité des observateurs, elles sont responsables de sa désaffection vis-à-vis du projet national. En résumé, les difficultés économiques et structurelles de l'appareil d'État, l'entêtement du parti à maintenir l'option socialiste et les multiples abus de la milice seront les grandes raisons de la chute du régime le 19 novembre 1968.

Quoi qu'il en soit, la fin houleuse de la première république et son bilan est encore aujourd'hui sujette à controverse. Nous y reviendrons dans le troisième chapitre, mais on peut d'ores et déjà évoquer la réussite de la réforme de l'éducation ainsi que, dans le domaine culturel, celle de la promotion du développement de l'unité et de la conscience nationale, aujourd'hui reconnue. De plus, le recul des années fait en sorte que l'on doit reconnaître « la volonté d'innovation, l'honnêteté, le patriotisme sincère des pères fondateurs du premier État postcolonial malien créé sur un idéal de justice et de liberté. Cet État, même imparfait [...] constituera le cadre incontournable que les régimes suivants tenteront tout simplement d'améliorer »⁷⁰. Nous pouvons même affirmer que tous les régimes successifs vont s'inspirer de la politique de Keita.

3. Dictature et héritage traumatique de l'Union démocratique du peuple malien (UDPM)

Dans la nuit du 18 novembre, les quatorze putschistes passent à l'action. Les officiers défavorables à leur action sont arrêtés et incarcérés, puis, la milice populaire est désarmée et finalement, les lieux stratégiques de la capitale sont maîtrisés⁷¹. C'est à Koulikoro, à quelques kilomètres de Bamako, que les officiers attendent le cortège présidentiel afin d'escorter Keita au siège de l'US-RDA. Sachant que l'homme fort du pays incarne l'unité nationale, les officiers lui donnent l'opportunité de revoir son mode de gouvernance et son option socialiste. Devant son refus à coopérer, « la junte se résolut

⁷⁰ Abdoulaye-Sékou Sow, L'État démocratique républicain, La problématique de sa construction au Mali, Paris, Granvaux, 2008, p. 107.

⁷¹ *Ibid.*, p. 28.

à tirer toutes les conséquences du putsch »⁷². Modibo Keita est placé en détention où il meurt en 1977 dans des conditions encore aujourd'hui non élucidées.

Le Comité militaire de libération nationale (CMLN) prend alors contrôle de toutes les institutions en promettant à la population des élections libres rapidement. Le coup d'État est accueilli favorablement par la grande majorité de la population. L'arrivée au pouvoir des militaires et du Comité militaire de libération nationale (CMLN) promettait au peuple l'établissement d'un ordre nouveau. L'euphorie des premières années d'indépendance reprit son souffle devant un regain d'espoir suscité par le retour d'une liberté, créée, entre autres, par la dissolution de la Milice populaire, et des libertés qui avaient été progressivement supprimées au nom de la sauvegarde de la révolution socialiste de Modibo Keita. Centré sur l'idée de « *démocratie nationale* », le régime souhaite ouvrir l'économie et redonner le pouvoir au peuple, mais le choc pétrolier et la sécheresse de 1972-73 provoquent plutôt un durcissement du régime en 1974 avec la mise en place de la constitution de la II^{ème} République, une dictature militaire répressive conduite d'une main de fer par le général Moussa Traoré.

3.1 Moussa Traoré : de héros à dictateur

Moussa Traoré est lieutenant et est âgé de seulement trente-deux ans quand on le place à la tête de l'État. Il est, dans un premier temps, le porte-parole du régime et promet un ordre nouveau, un redressement de l'économie et l'assainissement des finances de

⁷² *Ibid.*

l'État, ainsi que le retour de la liberté d'expression. Dès son arrivée au pouvoir, il proclame la libération de l'économie et de tous les principes reliés au socialisme de Keita.

En 1969, il prend la tête du CMLN et devient chef de l'État et du gouvernement. En 1971, il est promu colonel, puis général en 1978⁷³. Promettant le multipartisme, il fonde, en 1969, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM) et devient secrétaire général du parti. Dans l'optique de légitimer son pouvoir, l'organe « pseudo-démocratique » devient un parti unique et Traoré est élu Président quatre mois plus tard.

La dérive autoritaire s'enclenche avec la défection de l'équipe militaire dont les membres sont successivement condamnés à mort pour tentative de destitution. Son pouvoir personnel est accentué par l'abrogation de la constitution de 1974 qui lui permet de solliciter un troisième mandat aux élections présidentielles de 1985, qui sont qualifiées de « farces électorales »⁷⁴. En 1988, il supprime le poste de premier ministre tout en faisant fi des revendications populaires pour le multipartisme et la démocratisation du régime. L'accaparement du pouvoir provoque les manifestations étudiantes dans les années 1980 et culmine par les manifestations de mars 1991, réprimées dans le sang par l'armée, qui vont mener à une exaspération des éléments prodémocratie au sein même de l'armée. En 1991, après 23 ans au pouvoir, Moussa Traoré est condamné à mort, mais sa peine sera commuée en prison à vie. Il est gracié en 2002 par le président Alpha Oumar Konaré au nom de la réconciliation nationale⁷⁵.

⁷³ Anonyme (29 août 2010), « Biographie de Moussa Traoré », [site Web], consulté le 21 avril 2015, <http://www.africansuccess.org/>

⁷⁴ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, p. 133.

⁷⁵ Anonyme (29 août 2010), « Biographie de Moussa Traoré », [site Web], consulté le 21 avril 2015, <http://www.africansuccess.org/>

3.2 Parti-État UDPM, entre vide idéologique et autoritarisme

En 1968, le CMLN s'était proclamé chantre du libéralisme politique, social et économique, mais rapidement le concept de « démocratie nationale » faisant profession de foi de liberté et de justice pour tous se révèle être une étape vers un parti-État antidémocratique, autoritaire et finalement dictatorial. En 1974, le CMLN élabore la constitution de la IIe république⁷⁶. La loi fondamentale prévoit l'instauration de la gouvernance républicaine et la création d'un parti unique, l'UDPM, comme institution constitutionnelle de l'État et comme vecteur de la suprématie de ses actions politiques. Bien que l'UDPM voie officiellement le jour qu'à partir de 1979, la constitution met en place un cadre justificateur d'une dictature monopartisane qui, reprenant la philosophie du régime précédent, se dit garante de démocratie et d'unité nationale. Le parti-État et l'administration étatique sont essentiellement tenus par un groupe civilo-militaire fidèle à Moussa Traoré. La « primauté constitutionnelle du parti dans tous les domaines de la vie nationale »⁷⁷ devient effective en 1979, lors d'une révision constitutionnelle; celle-ci fusionne les pouvoirs exécutif, législatif et juridique au sein des structures du Parti, composées essentiellement de l'État-major des Armées. L'entorse au projet démocratique se fait de plus en plus effective, d'abord par le rejet du pluralisme politique, et ensuite, par le durcissement du contrôle du parti sur les institutions. Le dérapage totalitaire s'effectue surtout après 1974 suite aux difficultés économiques engendrées par le choc pétrolier, les sécheresses successives, qui déciment troupeaux et récoltes, et finalement, les politiques d'ajustements structurels imposées par le FMI pour rétablir le déséquilibre monétaire et

⁷⁶ Adopter par référendum populaire le 2 juin 1974 à 99,71%, dans Abdoulaye-Sékou Sow, *L'État démocratique républicain...*, p. 113.

⁷⁷ *Ibid.*

financier causé par la mauvaise gestion globale des fonds publics. Cependant, selon Moussa Konaté l'opposition populaire grandissante est réprimée avec force. Ceux qui osent contester les politiques de l'État se retrouvent au bagne de Taoudenit parce qu'« attaquer l'État, c'est attaquer le Parti, la Nation, la Patrie, ce qui est inimaginable et inadmissible »⁷⁸. L'omniprésence de la police, « toute puissante », use de « la délation et la torture »⁷⁹ pour isoler les opposants au régime, les jeunes (étudiants) et les enseignants, entre autres. L'espoir suscité par le changement de régime en 1968 s'est évanoui avec le taux de chômage galopant, les grèves successives et la disparition de la relative liberté d'expression.

Ainsi, pendant 23 ans « il régna ainsi sur le pays une multitude de potentats peu scrupuleux et intellectuellement médiocres, dont la mission fondamentale se réduisait à annihiler toute velléité de contestation, par l'intimidation et la répression aveugle » et arbitraire⁸⁰.

3.3 L'héritage de Moussa Traoré : un déni de l'histoire nationale?

La mise en place du régime autoritaire et répressif par Traoré marque l'avènement d'un État, sans vision idéologique claire et cultivant le déni de l'histoire nationale telle qu'imaginée par Modibo Keita⁸¹. Sur le plan social et culturel, les années Traoré sont marquées par des mutations profondes. Dans un premier temps, elles sont engendrées par

⁷⁸ *Ibid.*, p. 124.

⁷⁹ Moussa Konaté, *Mali : Ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 41.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*, p. 38.

la censure et la répression de toute contestation caractéristique des régimes dictatoriaux. La censure, la propagande, la surveillance, l'emprisonnement et les menaces dissuadent les militants pour la démocratie et les forces à œuvrer dans la clandestinité. Les activités intellectuelles sont généralement perçues comme subversives. Tous ceux qui osent contester sont des traîtres et, donc, envoyés au bague de Taoudéni.

Puis, dans un deuxième temps, les politiques d'ajustements structurels qui surviennent au cours des années 1980 entraînent une redéfinition forcée des priorités financières – privatisation et désengagement de l'État en matière de politiques sociales et culturelles – en vue du développement économique de la République⁸². Les exigences du pouvoir se heurtent à une jeunesse nombreuse (63 % ont moins de 25 ans), qui se retrouve confrontée au chômage. Ces conditions suscitent un conflit entre les générations, entre tradition (mode de vie communautaire, l'oralité) et modernité, les jeunes délaissant l'histoire nationale et l'oralité pour se tourner vers la ville et son mode de vie plus occidental. Les valeurs traditionnelles sont diluées par le contexte global et par le manque d'intérêt de l'État pour la prise en charge des structures culturelles nationales. À partir de 1979, le régime autorise la création de journaux indépendants et de syndicats, mais rapidement cette ouverture est remise en question et le contrôle autoritaire refait surface avec des structures de contrôle neutralisant toute possibilité d'émergence des idées revendicatrices.

Du fait du changement des institutions politiques et de la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul homme, l'histoire nationale fait l'objet d'une

⁸² Alioune Sow, « Nervous confessions: Military memoirs and national reconciliation in Mali », *Cahiers d'Études africaines*, 2010, n°197, p. 71-72.

instrumentalisation à des fins de justification du régime. Au même sens que Modibo Keita avait minimisé l'apport du régime colonial à la société malienne, Traoré renie les apports politiques et culturels du précédent régime afin de construire sa propre légitimité. C'est ce que Rosa De Jorio appelle les « politiques de l'oubli ». Les deux premiers gouvernements maliens « as having building their identity by removing traces of the state power they just defeated and foregrounding of their victory »⁸³. L'un des exemples les plus marquants de cette politique est sans doute le traitement que l'on a réservé à partir du coup d'État de 1968 à la personne de Modibo Keita. Modibo Diallo, directeur du *Mémorial Modibo Keita* et contemporain de ces événements, confirme les actions prises dans le but d'effacer Modibo Keita de la trame historique nationale : « on a essayé de le faire disparaître du territoire, du paysage [...] tout ce qui portait le nom de Modibo on l'a enlevé, on a tout peint en noir » et le jour de sa mort, en 1977, « le communiqué officiel [du gouvernement] c'était : “Modibo Keita, instituteur à la retraite est mort” »⁸⁴. Cette annonce a provoqué des manifestations spontanées dans tout le pays. À Bamako, les gens ont bravé l'interdiction de manifester et sont sortis dans les rues afin d'honorer la mémoire du père de la Nation. Rapidement réprimé par le régime, Modibo Diallo soutient que c'est à ce moment que les Maliens ont pris conscience que le « père de la Nation » et son régime devaient être réhabilités, et que, au regard du moment, son règne n'était pas une si mauvaise époque. « Le temps et la mémoire [avaient] fait leur travail » sur le peuple⁸⁵.

⁸³ Rosa DeJorio, « Politics of remembering and forgetting... », p. 81.

⁸⁴ Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 20 mai 2013, Durée 1 h 20 min.

⁸⁵ Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita.

Bref, à la fin des années 1980, le tissu social est déstructuré et déchiré par la répression violente du régime du Général-Président Moussa Traoré. Il est certes évident que le pays est gangrené par la corruption et l'effacement de la vie démocratique qui semblait pourtant vouloir émerger au début de la II^{ème} République. Toutefois, le « ras-le-bol » populaire aura raison du régime en 1991. En effet, les violences auront eu pour effet de galvaniser les associations démocratiques et culturelles dans tout le pays dans leur lutte contre le régime dictatorial. Ainsi, les associations comme l'Union Nationale des Élèves et Étudiants du Mali (UNEEM) et le Comité National d'Initiative Démocratique (CNID) feront contrepoids aux structures de répression du régime et mèneront le peuple à la révolution de mars 1991.

Suite à l'« insurrection populaire généralisée »⁸⁶, dont nous avons abordé les causes au chapitre 1, le pays s'engage dans une période de transition politique où la reconstruction de la république passe par l'avènement d'un nouveau modèle de gouvernance centré sur la démocratie. La conférence nationale, qui s'est tenue du 29 juillet au 12 août 1991, regroupant les forces vives du pays permet le déclenchement du processus de démocratisation de l'appareil étatique malien et se concrétise avec la tenue, pour la première fois, d'élections libres en avril 1992⁸⁷.

⁸⁶ Diarra, Vers la III^e République du Mali, p. 11.

⁸⁷ La création du Comité de transition pour le salut du peuple (C.T.S.P.) par l'armée est le premier pas vers le transfert des pouvoirs aux civils. Cette conférence nationale a pour objectif de mettre en place les principaux organes juridiques d'une démocratie. La III^{ème} République a d'énormes défis à surmonter, mais en permettant l'ouverture de l'espace public, les dirigeants ouvrent le dialogue entre les différents acteurs. Le Comité donne aux citoyens les moyens de la démocratie et d'ainsi inventer un nouveau projet de national, du moins sur papier. Ce sera au président Alpha Oumar Konaré et à son gouvernement de jouer son rôle de leader afin de mettre en place un climat de réconciliation sociale, économique et surtout politique.

CHAPITRE II

LA MÉMOIRE COMME OUTIL DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE

Les changements structurels entraînés par la fin de la dictature militaire de Moussa Traoré et l'arrivée au pouvoir d'Alpha Oumar Konaré, homme de culture et démocrate, permettent l'ouverture d'un espace public permettant la réactivation de la mémoire à des fins de construction nationale. Celle-ci devient un instrument de la mise en place d'un cadre politique permettant l'émergence de politiques culturelles axées sur la reconstruction d'une histoire et d'une mémoire nationale empreinte d'ouverture et d'inclusion. Ainsi, au Mali, les enjeux liés à la création d'une mémoire et d'une histoire nationale forte et unie sont inscrits dans le processus de démocratisation de l'État, qui fait de la mémoire un élément positif à valeur universelle. Dans la mesure où la conjoncture sociopolitique, entraînée par la fin de la dictature, impose la mise en place de nouveaux paradigmes étatiques, ces nouvelles questions sont traitées comme des facteurs interdépendants et déterminants pour la légitimité du nouveau gouvernement. En d'autres termes, la bonne conduite du processus démocratique apparaît intimement liée à la construction d'une nouvelle identité nationale, essentielle dans l'avènement de l'État-nation « moderne », selon l'expression du président Konaré. En poursuivant l'objectif de créer une nation « moderne » axée sur le progrès économique, politique, social et culturel, le président se promet de décroiser l'espace public en autorisant le dialogue à l'intérieur de la société civile. Pour ce faire, il met en place une série de projets qui mettent en valeur une mémoire nationale officielle à travers la construction, dans la capitale, de monuments à la gloire de l'histoire malienne.

Dans ce chapitre, il s'agit de comprendre comment et pourquoi la monumentalisation de l'espace urbain s'appuie sur la construction d'une nouvelle identité culturelle à l'intérieur du cadre démocratique naissant. Il sera aussi important de tenter de saisir les éléments que le gouvernement sélectionne à l'intérieur de la culture nationale afin de remodeler des liens entre le passé et l'avenir, tout en cherchant à créer un consensus populaire. Enfin, comment l'État malien articule, incorpore, et imbrique la démocratie à l'identité malienne, à l'histoire nationale préexistante?

Au cours de ses deux mandats, de 1992 à 1998, puis de 1998 à 2002, Alpha Oumar Konaré cherche à arrimer les idéaux et les valeurs démocratiques aux valeurs traditionnelles maliennes en mettant en place une politique culturelle variée et stimulée par un besoin de créer un consensus social autour du projet national. Dans la mesure où « l'incidence de la culture est énorme en tant que facteur à la fois inhibitif et constructif »¹, il est impératif pour le nouveau chef d'État de réinvestir et de remodeler les bases de la culture afin que le peuple s'approprie ces nouveaux paradigmes¹. Selon nous, l'un des véhicules les plus marquants sera l'aménagement, dans l'espace public malien, d'un ensemble de monuments représentant la mémoire des événements et des personnages, mais aussi les valeurs nationales. Investis d'une mémoire et d'une histoire, les monuments permettent de prolonger et de préserver l'identité d'une nation dans le temps, de transmettre aux générations futures l'histoire et, finalement, de faire appel au « sentiment d'appartenance de tous à la communauté nationale »².

¹ Adame Bah Konaré, « Histoire, démocratie, valeurs... », p. 6.

² Doulaye Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 72.

1.1 Alpha Oumar Konaré, un historien à la tête de l'État malien

L'investiture d'Alpha Oumar Konaré représente un changement fondamental dans la gestion sociopolitique et culturelle de la République du Mali. Démocrate et homme de culture, il incarne les espoirs d'ouverture du peuple qui a choisi la démocratie.

1.1.1 Étudiant modèle

Né le 2 février 1946 à Kayes, dans le nord-ouest du pays, Konaré grandit dans une famille qui lui transmet une éducation empreinte de traditions, mais aussi de modernité, ce qui lui permet d'avoir un éveil de conscience culturelle et politique précoce. Sa mère, Bintily Diallo, est une ménagère au fort caractère et son père, Dougoukolo Konaré, est un notable de Kayes. Il devient fonctionnaire et enseignant dans l'administration coloniale³. Cinquième fils de sa mère, Alpha Oumar grandit dans une famille musulmane noble, mais modeste, et dans une fratrie unie et éduquée⁴.

Comme tout garçon de bonne famille, il reçoit sa première éducation à l'école coranique dès l'âge de quatre ans. En plus d'y apprendre les rudiments de l'Islam et du Coran, Konaré y comprend l'humilité du dur labeur. En tant que fils d'enseignant, c'est tout naturellement qu'il entre à l'école coloniale française à l'âge de six ans. Curieux de nature, il s'intéresse à toutes les matières enseignées. Ayant une facilité pour l'apprentissage et de bonnes notes, il accède, en 1957, au Lycée Terrasson de Fougère de

³ Pascal Baba Couloubaly, *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré. Ombres et lumières d'une démocratie en gestion*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 71.

⁴ Konaré est une famille bambara de la « lignée des Massaren, c'est-à-dire les fils du Massa, roi », dans Alpha Oumar Konaré, *Un Africain du Mali; entretient avec Bernard Cattaneo*, p. 12.

Bamako, puis en 1965, à l'École normale supérieure de Bamako où il suit la formation pour devenir « maître avec une spécialisation en français, histoire et géographie »⁵. À la même époque, il devient membre du jeune parti de l'Union Soudanaise-RDA où il concrétise ses premiers engagements politiques, en étant secrétaire général du Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC)⁶. Major de sa promotion, après avoir enseigné deux années scolaires au Mali et s'être marié à une consœur historienne réputée, Adame Bah Konaré, il obtient une bourse, en 1971, en vue de poursuivre ses études en Pologne.

Durant ces années à Varsovie, il y suit une formation de spécialisation en histoire et en archéologie tout en s'ouvrant au monde de l'activisme socialiste qui caractérise les pays de l'Est de l'époque de la Guerre froide. Ainsi, ils s'engagent, lui et sa femme, dans des activités culturelles et politiques « dans le cadre d'organisations africaines des stagiaires et des étudiants et dans le *club Kwame Nkrumah* »⁷ dont il est le fondateur de la section polonaise⁸. Faisant face aux réalités du quotidien en milieu socialiste, il constate que malgré l'appréciable dimension humaniste du socialisme dur, celui-ci reste profondément inégalitaire. Ainsi, sa réflexion l'amène à considérer le « socialisme démocratique » comme une voie plus juste pour le développement de son propre pays⁹. En 1976, il rentre au Mali avec sa femme et sa première fille, muni d'une thèse de doctorat en histoire et en archéologie de l'Université de Varsovie. Il travaille alors dans le domaine

⁵ République du Mali (2014), Présidence de la République du Mali; Alpha Oumar Konaré [site Web], consulté le 5 février 2016, <http://www.koulouba.ml/> et Alpha Oumar Konaré, *Un Africain du Mali; entretien avec Bernard Cattaneo*, p. 40.

⁶ Alpha Oumar Konaré, *Un Africain du Mali...*, p. 64-65.

⁷ *Ibid.*, p. 47.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 50.

de l'éducation en tant qu'enseignant tout en s'engageant dans le militantisme politique et culturel malien¹⁰.

1.1.2 De ministre réformateur à fonctionnaire international

En 1978, avec les promesses d'ouverture politique du Président général Moussa Traoré, il accepte de prendre part au gouvernement comme ministre de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture. Il est alors âgé de 32 ans et est, dit-il, conduit par le désir de « faire changer les choses et susciter une prise de conscience » sur l'importance du débat politique. Il ajoute qu'il souhaite « agir sur les jeunes, les mobiliser, les faire sortir d'une certaine apathie afin qu'ils osent avancer »¹¹.

Il tente, durant ces 18 mois comme ministre, d'engager plusieurs chantiers afin de créer un sentiment d'appartenance, mais aussi de faire sauter le verrou qui maintenait la jeunesse dans l'immobilisme. Ainsi, il met en place des clubs sportifs dans toutes les régions du pays et organise des biennales tournantes afin de créer un brassage et une osmose au sein de la population et particulièrement dans la jeunesse de la Nation.

Il conçoit le même genre de rencontre au niveau culturel et artistique afin de promouvoir les multiples groupes ethniques qui composent le Mali. L'un de ses plus grands projets en tant que ministre sera l'édification du musée national et la construction

¹⁰ Engagements d'Alpha Oumar Konaré avant et pendant sa présidence : 1976 : Président de l'Association des Historiens-Géographes du Mali; 1977 : Président de l'Association Ouest-Africaine des Archéologues; 1989-1992: Président du Conseil International des Musées (ICOM); 1981-1992 : Expert Consultant de l'Unesco, de l'Institut Culturel Africain, (I.A.I), de l'ACCT et du PNUD, etc. Pour en savoir plus sur son parcours, voir : République du Mali (2014), Présidence de la République du Mali; Alpha Oumar Konaré [site Web], consulté le 5 février 2016, <http://www.koulouba.ml/>

¹¹ Alpha Oumar Konaré, *Un Africain du Mali...*, p. 67.

du palais de la culture, salle de spectacle à la pointe de la technologie¹². Ce sont encore aujourd'hui de très belles installations qui permettent aux citoyens de participer à l'effervescence de la culture malienne.

Malheureusement, l'évolution politique qu'il a espérée atteint ses limites avec l'avènement du régime autoritaire de Traoré. En effet, en 1979, le président fait volte-face par rapport à ses promesses d'ouverture politique en créant un parti unique constitutionnel, l'Union Démocratique du Peuple Malien, qui devient *de facto* le parti unique détenant les pleins pouvoirs. Konaré démissionne alors de son poste parce que dit-il : « c'était un tournant qui me conduisait sur un chemin qui n'était pas le mien »¹³. Cette expérience ministérielle et ses accomplissements lui valent tout de même le respect du Président général qui, selon ses proches collaborateurs, lui permet de poursuivre ses activités militantes sans être touché par la répression politique qui s'abat sur le pays durant les années 1980¹⁴.

C'est ainsi qu'il revient à ses premiers intérêts, soit le combat pour la culture, l'éducation et la démocratie. Il bâtit la coopérative culturelle *Jamana* (le pays), en 1986, afin de regrouper des hommes et des femmes qui souhaitent s'exprimer à travers une tribune libre et démocratique. Il met en place également le journal du même nom, *Jamana*, puis le journal d'opinion politique, *Les Échos*, en 1989¹⁵. Encore pris dans le carcan du régime militaire, *Jamana* fait office de lieu d'expression pour les idées démocratiques des

¹² *Ibid.*, p. 68.

¹³ Alpha Oumar Konaré, *Un Africain du Mali...*, p. 71.

¹⁴ Pascal Baba Couloubaly, *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré...*, p. 73.

¹⁵ *Ibid.*, p. 72.

intellectuels maliens. Les militants, tenus à la clandestinité, s'y retrouvent afin de combattre pour l'avènement de la démocratie au Mali¹⁶.

À la même époque, il s'investit dans le développement de la muséologie et des connaissances de l'histoire de l'Afrique et du Mali. Sa grande volonté lui permet de participer à différents forums internationaux durant les années 1980. Il préside au Conseil international des musées (ICOM) et est vice-président du Conseil international des monuments et sites (ICOMOS). De 1981 à 1992, il est expert consultant de l'UNESCO et de l'Institut Culturel Africain et garde ses responsabilités en tant que professeur au Département Histoire-Géographique de l'École Normale Supérieure de Bamako, pour ne nommer que celles-là¹⁷. Ayant été actif dans les milieux culturels nationaux et internationaux, il semble avoir, selon ses contemporains, un réel talent pour mener à bon port les projets qu'il entreprend. Ces initiatives lui valent le respect des milieux intellectuels en Afrique et dans le monde et ont certainement un impact sur l'appui populaire qu'il obtient lors de la présidentielle de 1992¹⁸.

En 1992, il est élu président de la République avec son parti, fondé en 1990, l'ADEMA (Alliance pour la Démocratie au Mali). Selon ces contemporains, c'est sa personnalité empreinte d'une grande humilité qui lui vaut le respect de la grande majorité des Maliens puisque celui-ci « a un souci constant de bâtir une démocratie qui s'identifie à la culture et aux préoccupations de ses concitoyens »¹⁹.

¹⁶ Alpha Oumar Konaré, *Un Africain du Mali...*, p. 71.

¹⁷ République du Mali (2014), Présidence de la République du Mali; Alpha Oumar Konaré [site Web], consulté le 5 février 2016, <http://www.koulouba.ml/>

¹⁸ Pascal Baba Couloubaly, *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré...*, p. 72.

¹⁹ Pascal Baba Couloubaly, *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré...*, p. 80.

1.2 Revaloriser la culture : une vision pour la consolidation

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la présidence de Konaré est marquée par le renouveau. Son attachement envers la culture et l'histoire et son désir de réinvestir dans le projet national, entamé par Modibo Keita dans les années 1960, l'amènent à mettre ces valeurs au service de la transition démocratique. Dès lors, il s'efforce de mettre en chantier une politique culturelle qui vise la réaffirmation de l'identité collective et de l'unité nationale à travers de nouveaux paradigmes sociopolitiques, soit la démocratisation, l'implantation du pluralisme politique et l'ouverture de l'espace public²⁰.

Ainsi, la présidence veut rattacher ces nouveaux paradigmes à la culture nationale et aux valeurs maliennes préexistantes. Dans ce contexte, quelles sont les motivations qui sous-tendent la mise en place d'une politique culturelle axée sur le développement du patrimoine national? Comment cette nouvelle politique est-elle adaptée, par l'État, aux réalités culturelles et sociales et quelles fonctions lui donne-t-on dans le contexte démocratique?

Pour le président Konaré, « il n'y a pas de meilleure arme que la démocratie »²¹ pour régler les nombreux problèmes que le pays traverse. Pour y parvenir, le nouveau gouvernement doit, d'abord, établir sa légitimité politique en créant des liens entre les valeurs traditionnelles maliennes et les paradigmes reliés aux pratiques de la démocratie.

²⁰ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, Professeur d'histoire et Président de l'Association des historiens africains, par Kim Lacroix à Bamako le 5 juin 2013, 50 min.

²¹ Éditorial, « Message du nouvel an, président Alpha Oumar Konaré », *L'Essor*, 3 janvier 1994, p. 3.

C'est en valorisant la création d'espaces de dialogues à l'intérieur desquels peuvent s'épanouir des débats pacifiques qu'il travaille à arrimer le passé au présent.

Après avoir été l'un des pionniers de la lutte pour la liberté sous le régime militaire et avoir été élue majoritairement, l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADÉMA) met en place une coalition gouvernementale avec l'opposition puisqu'elle « avait toujours affirmé sa volonté de ne pas gouverner seule »²². Bien que cette conception du pouvoir amène son lot de détracteurs, même au sein de son propre parti, la philosophie d'ouverture du gouvernement lui permet de mettre en place des collaborations avec d'autres formations politiques et avec la société civile. Ces collaborations lui permettent de créer des institutions qui prônent la démocratie participative afin de rompre avec la philosophie totalitaire de la gestion du pouvoir de ses prédécesseurs²³. C'est donc à partir de cette nouvelle philosophie de collaboration qu'Alpha tente d'établir un pouvoir décentralisé et près du peuple. En cherchant à s'appuyer sur des valeurs universelles telles que les droits de l'homme, l'État de droit, la défense des libertés, la bonne gouvernance, celui-ci cherche à réinstaurer la solidarité nationale qui a été victime du monolithisme politique durant 23 ans.

Toutefois, l'instauration d'un climat propice au débat politique sans violence n'est pas sans obstacle. L'apprentissage de la liberté d'expression, l'ouverture « brutale » de ces grands espaces de libertés provoquent certains abus, des dérapages durant les manifestations quotidiennes du début des années 1990²⁴. Si bien que les revendications

²² Sow, *L'État démocratique républicain...*, p. 397.

²³ *Ibid.*, p. 399.

²⁴ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, Professeur d'histoire et Président de l'Association des historiens africains.

accumulées et réprimées au cours de la dernière décennie du régime militaire entraînent l'apparition de mouvements contestataires. Par exemple, on assiste à la radicalisation du mouvement étudiant, prépondérant dans les luttes politiques qui se sont déroulées en 1991, et l'opposition sociopolitique atteint son paroxysme avec l'incendie de l'Assemblée nationale et de l'espace culturel *Jamana* en avril 1993²⁵.

Étant conscient que la jeune démocratie a « bien souvent tangué[e] » au cours des premières années, le président répond au peuple, via le journal *l'Essor*, où sont parus les discours adressés à la Nation, par la promotion du dialogue, de la concertation et des échanges de point de vue²⁶. Pour lui, ces manifestations sont, d'abord, l'expression d'un apprentissage difficile de la démocratie, mais constituent aussi le point de départ pour la promotion de cette démocratie directe et participative.

Aussi, Konaré répond à ces détracteurs en entreprenant l'ouverture et la réorganisation de l'administration par la décentralisation et la promotion de l'intégration régionale. En effet, c'est par l'implication des forces politiques et de la société civile à tous les niveaux (locale, nationale, intercommunautaires, etc.) que la paix, même relative, peut être maintenue dans le pays. Il souhaite que les populations « soient les initiatrices et les exécutrices de leurs projets de développement, qu'elles mettent en place leur propre mécanisme d'évaluation et de suivi, qu'elles élisent en leur sein les hommes et les femmes qu'elles auront jugés dignes de défendre leurs intérêts »²⁷. Par conséquent, la décentralisation et l'intégration régionale sont des outils majeurs pour la consolidation du

²⁵ CERDES, Coalition mondiale pour l'Afrique et Africa leaderships, [s.d], *Le processus démocratique malien de 1960 à nos jours*, Bamako, Éditions Donniya, p. 163.

²⁶ Éditorial, « Message du nouvel an du Président Konaré », *L'Essor*, 3 janvier 1994, p. 1.

²⁷ *Ibid.*

nouveau projet de société. En effet, ces deux éléments ramènent au besoin de chaque région du pays aux sensibilités culturelles, historiques, économiques parfois divergentes de s'interpénétrer, et ainsi donner à tous les acteurs l'envie de faire le choix du pluralisme, de faire le choix de bien gérer les différences²⁸.

La préférence pour ce mode de gestion décentralisé provient de l'héritage sociopolitique et historique du pays. De l'époque traditionnelle - l'Empire du Mali (XII^e – XV^e siècle) en passant par l'occupation coloniale, et même après l'indépendance, la bonne gestion du territoire a été *de facto* reliée aux principes de la décentralisation et de la solidarité entre le centre et les régions. En résumé, Konaré considère que la dynamique démocratique peut s'implanter et fonctionner, mais que l'on doit « tenir compte des spécificités nationales, locales, liées aux traditions, à l'histoire »²⁹.

Pour ce faire, le gouvernement tente de redonner au peuple malien sa voix, sa liberté de parole, d'expression. Ainsi, considérant que puisque la liberté d'expression est une liberté fondamentale si l'on veut établir une véritable démocratie, il cherche à revaloriser et à encourager le développement des espaces de dialogue (radio, journaux). Déjà, en 1983, défiant les interdits de la dictature, Konaré avait démontré à quel point la liberté d'expression était importante à ses yeux en créant les Éditions Jamana. Pour lui, la presse est l'outil privilégié par le gouvernement pour la diffusion de l'information, mais aussi pour la promotion de l'idéologie qui guide les actions et les projets politiques, sociaux et économiques mis en place dans tout le pays.

²⁸ Konaré, *Un Africain du Mali...*, p. 121.

²⁹ *Ibid.*, p. 114.

Selon Konaré, l'éveil des consciences passe par « la liberté de parole dans la vie politique [puisqu'elle] est la condition *sine qua non* de toute expression de projets de sociétés alternatives; en son absence, aucun moyen n'est assuré de pouvoir mobiliser l'opinion en faveur des autorités en place »³⁰. En d'autres termes, le pouvoir en place doit créer un langage politique commun par l'incorporation de symboles que tous peuvent comprendre et intégrer. L'une des réussites du gouvernement dans ce domaine est la mise en place de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID). Cette manifestation, cadre de concertation et d'échange, se déroule le 10 décembre de chaque année depuis 1994. Symbole de la communication entre le gouvernement et le peuple, cet exercice consiste à réunir dans la même pièce les membres du cabinet du président et des citoyens afin que ceux-ci exposent leurs préoccupations sur des dossiers importants pour eux (corruption, délais dans le lancement de programmes ou de projets de développement). Les discussions et les débats sont suivis par l'élaboration de conclusions et de recommandations effectuées par le jury³¹.

L'appréciation générale de cet exercice par l'ensemble des acteurs de la société découle du fait qu'elle exige des membres du gouvernement une écoute active de la population, mais surtout elle demande de ceux-ci qu'ils prennent des dispositions rapides et concrètes concernant les préoccupations citoyennes. C'est une manière de faire la promotion de la « capacité citoyenne [et un] gage d'une véritable démocratie participative »³². Rappelant les fonctions traditionnelles de la parole discutées dans notre premier

³⁰ John Lonsdale, « Le passé de l'Afrique au secours de son avenir », *Revue canadienne d'études africaines*, vol.23, n°1, 1989, p. 137.

³¹ A. Lam, « Espace d'interpellation démocratique », *L'Essor*, 11 décembre 2002, p. 3.

³² *Ibid.*

chapitre, le dialogue fait partie intégrante des coutumes, encore aujourd'hui, des peuples du Mali. Par exemple, l'EID rappelle les instances de l'arbre à palabre, symbole de la culture démocratique malienne et africaine³³ et un lieu traditionnel de rassemblement dans les villages, où la communauté, les griots et les chefs peuvent s'exprimer sur la vie générale et sur les problématiques sociales, économiques et politiques d'un groupe de personnes ou de villages en faisant, parfois, appel à la parenté à plaisanterie afin de désamorcer de possibles conflits.

Cet exercice démontre bien le lien étroit qui existe entre la gestion de l'État et les traditions culturelles au Mali. De fait, la légitimité politique du gouvernement découle directement du respect et de l'adaptation de ces traditions, sans quoi, l'intériorisation de nouveaux paradigmes sociopolitiques à savoir la démocratie et la citoyenneté au sens moderne du terme seraient impossible³⁴. Afin de faire la promotion de ces idées auprès des Maliennes et des Maliens, Konaré met en place une politique volontariste en matière d'équipement culturel favorisant une culture centrée sur l'élaboration de la citoyenneté et de la démocratie.

1.2.1 La mémoire au service de la construction de l'identité

La politique culturelle d'Alpha Oumar Konaré, historien-président, est axée autour de l'idée du développement de la Nation, et ce, dans toutes ses facettes. Devant les défis de la démocratisation de l'État, il crée une politique culturelle axée sur les valeurs

³³ De Jorio, « Narratives of the nation... », p. 834.

³⁴ Couloubaly, *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré...*, p. 50.

culturelles traditionnelles (communalisme, dialogue, solidarité, entraide) et les besoins du présent (intégration africaine, développement, Nation, démocratie).

En articulant les éléments anciens et en les combinant aux nouveaux, Konaré espère créer un consensus social autour du « renouveau malien » qu'il a imaginé. Ces représentations, ces symboles sont imbriqués dans la tradition par le biais de la commémoration d'événements considérés importants, par la restauration des programmes de développement des arts, mais l'élément le plus marquant de la présidence d'Alpha reste la construction de monuments à caractère historique et culturel dans l'espace urbain de Bamako dans un souci d'articulation entre le passé et le présent.

À son arrivée au pouvoir, Konaré doit conjuguer avec cet état de fait, les changements que la population souhaite et la vision que celui-ci a du parcours que le Mali doit effectuer pour atteindre un développement global positif, parce que « la réalité sociologique veut qu'au Mali toute relance économique soit dépendante de la culture »³⁵. C'est avec la connaissance de cette réalité qu'il engage son pays dans sa vision de la promotion de la culture. Celle-ci consiste, dans la perspective d'être cohérent avec la démocratie, à créer une histoire, une culture et une mémoire démocratique et consensuelle où tous les Maliens peuvent se reconnaître. Au contraire de ses prédécesseurs, celui-ci établit ce que Rosa De Jorio appelle une politique de réconciliation plutôt qu'une politique de suppression des éléments du passé qui ne conviennent pas à la promotion du régime en place et de ses idéaux³⁶.

³⁵ Fatoumata Diabaté, « Crise financière au Mali, l'autre solution culturelle », *Les Échos*, 27 août 1993.

³⁶ De Jorio, « Politics of remembering and forgetting... », p. 86.

En effet, les régimes précédents, ceux de Modibo Keita et de Moussa Traoré, ont eu tendance à appuyer leur légitimité en supprimant les éléments du passé qui ne servaient pas à promouvoir leurs idées, leurs actions et leurs visions du monde. Ainsi, Modibo Keita, à l'indépendance, supprime dans un premier temps la grande majorité des images, des noms géographiques, des statues, bref, toutes les références directes à la domination coloniale. Dans un deuxième temps, il remplace ces éléments pour remettre au goût du jour les richesses du Mali précolonial dans l'objectif de valoriser certains aspects de l'histoire et des cultures maliennes afin de les mettre au service de la construction de la Nation moderne. Ainsi, il lance un vaste programme de réhabilitation de l'histoire de l'Homme malien via la promotion de l'histoire orale et des griots dans la société. Il met en place une grande réforme scolaire, finance les arts et la culture sous toutes ces formes, via, entre autres, l'Ensemble Instrumental qui fait la promotion de l'oralité³⁷.

Dans la même logique, le coup d'État qui amène Moussa Traoré au pouvoir, en 1968, entretient le même type de rapport mémoriel avec le passé. On assiste, de fait, à la suppression des signes matériels et immatériels du régime de Keita. Ainsi, il renomme les lieux faisant référence aux affiliations socialistes du régime, interdit les chansons qui lui étaient dédiées et supprime ou modifie les initiatives culturelles entamées par Keita³⁸. Par exemple, il transforme les Semaines de la jeunesse (1963-1968) en Biennales artistiques et culturelles (1970-1988) afin de marquer les changements en cours à la tête de l'État. Aussi, Traoré remanie le discours des griots afin de réinterpréter positivement son arrivée

³⁷ *Ibid.*, p. 84.

³⁸ *Ibid.*, p. 86.

au pouvoir par un coup d'État militaire en faisant référence à l'acquisition par la force du royaume de Ségou, épisode central de la construction de cohésion du Mandé³⁹.

À partir de 1992, on remarque un changement drastique dans le mode de sélection mémorielle adopté par l'État. La politique culturelle de Konaré se démarque par son désir d'être inclusif. Après la réhabilitation du « père de l'indépendance », il met l'accent sur les faits, les personnages importants de l'histoire traditionnelle, coloniale et contemporaine du pays. Il met ainsi en lumière une plus grande variété d'événements et de figures clés de l'histoire de la Nation. En ce qui concerne l'héritage de Traoré, il n'est mentionné nulle part dans nos recherches qu'on balaie du revers de la main ses actions en tant que gouvernement. Toutefois, dans le contexte sociopolitique qui prévaut à l'époque, il nous semble que le gouvernement Konaré utilise les échecs du précédent régime comme levier afin de promouvoir les modifications structurelles qu'il met en place⁴⁰.

En 2000, il met en marche la « création d'un ministère autonome de la Culture afin d'imposer la culture comme fondement du développement et non comme uniquement une partie du développement »⁴¹. Il utilise une approche pragmatique de la culture qui pourrait permettre au Mali de contribuer au développement de la culture malienne et africaine et de son rayonnement à travers la sous-région, le continent et le monde. Pour atteindre cet objectif, ils organisent plusieurs événements : « La Semaine Nationale du Film Africain

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Il serait intéressant de pousser cette question. Suite à nos observations sur le terrain, rien ne semble avoir été fait pour la mémoire du régime de Moussa Traoré, qui a disparu de la sphère publique malienne après son procès pour « crime de sang ».

⁴¹ Konaré, *Un Africain du Mali...*, p. 98.

de Bamako, les Journées Nationales de l'Écrivain, le Marché National des Arts Plastiques »⁴².

Finalement, en 2002, il réinstaura sur la scène culturelle les Biennales nationales, artistiques et culturelles. Remises au goût du jour sous le nom de Semaine Nationale des Arts et de la Culture (SNAC), elles avaient été suspendues par la dictature en 1988. Créées, dans un premier temps par Modibo Keita en 1962, sous le nom de Semaines de la Jeunesse, elles avaient comme objectif de promouvoir les arts et les cultures traditionnelles bafouées par la colonisation. Après 14 années de suspension, cette initiative est unanimement saluée par la presse nationale qui la considère comme un facteur de stimulation pour insuffler une dynamique nouvelle au développement culturel, mais aussi au développement économique de la Nation⁴³. En effet, Konaré considère que sa politique culturelle devient un pan important du développement économique de la République⁴⁴.

Avec ces initiatives, Konaré démontre que la culture et l'histoire de la Nation sont des ressources efficaces pour le bon développement du pays et la consolidation de l'État-Nation. Dans un entretien accordé à Bernard Cattaneo, en 2004, Konaré considère que « Le devoir de mémoire sert à conforter l'identité, la personnalité. S'il n'y a pas un confort de l'identité et de la personnalité, la responsabilité se fourvoie. Or, mener un combat démocratique, c'est d'abord assumer, c'est d'abord être responsable »⁴⁵.

⁴² Couloubaly, *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré...*, p. 168.

⁴³ Mamadou Diarra, « La culture, c'est notre pétrole », *Les Échos*, 10 décembre 1993.

⁴⁴ Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita.

⁴⁵ Konaré, *Un Africain du Mali...*, p. 134.

C'est en créant des guides universels rattachés au passé qu'il rend le discours de la démocratie intelligible pour le peuple malien. C'est dans cette optique que l'on aborde l'un des grands pans de cette politique culturelle, la monumentalisation de l'espace urbain bamakois.

1.3 La monumentalisation de l'espace urbain bamakois

L'inauguration, en septembre 1995, par le président Alpha Oumar Konaré, de *la Tour du Souvenir*, premier monument érigé dans la capitale Bamako, marque le point de départ de la politique de monumentalisation de l'espace urbain. Ce qui marque l'imaginaire populaire dans cette politique est le fait que le président profite de la nécessaire modernisation des infrastructures routières de la ville afin d'y imbriquer une véritable mosaïque de monuments à la gloire de l'histoire et de la culture nationale. En construisant des monuments aux ronds-points des nouvelles routes de la capitale, il profite de la réfection des infrastructures routières pour créer des infrastructures culturelles. En liant le développement économique au développement culturel, cette politique vise à créer des emplois, mais surtout des lieux qui serviront à concrétiser, dans l'esprit populaire, particulièrement dans l'esprit des jeunes générations, une histoire nationale officielle servant à la création d'un consensus global autour d'un destin partagé, d'une mémoire commune.

À travers la création de ces lieux de mémoire, le paysage de la ville devient, au cours des années 1990, une version officielle et matérielle de la mémoire de la Nation⁴⁶. Cette version officielle et politique de l'histoire du Mali représentée à travers les monuments est le résultat de choix fait par le président. Il convient donc de s'intéresser à ses motivations, mais aussi d'exposer et d'analyser les priorités, les thématiques choisies, les personnages et les événements commémorés.

1.3.1 Cristallisation de l'identité nationale à travers le monument

La création de monument est une tradition connue dans le monde occidental, mais depuis les années 1990, celle-ci prend forme dans les pays en voie de développement. L'ouvrage de Jean-Pierre Chrétien et Jean-Louis Triaud nous permet d'entrevoir l'importance que les gouvernements ont accordée aux monuments, à leurs fonctions sociales dans la construction d'une identité nationale consensuelle. Selon eux, leurs impacts dans la réorganisation de l'héritage culturel, suite à un épisode marquant de l'histoire d'un peuple, sont majeurs parce que combinés aux discours politiques, ils permettent le réemploi et la constitution d'un passé qui servent le présent et l'avenir et non pas seulement le passé en tant que tel⁴⁷. Dans le cas du Mali, les monuments combinés aux discours politiques du président Konaré permettent de miser sur l'histoire d'un passé commun et rassembleur afin d'aller vers un avenir qui cicatrise les traumatismes du peuple.

⁴⁶ Mary Jo Arnoldi, « Bamako, Mali: Monuments and Modernity in the Urban Imagination », *Africa Today*, 54 \ 2, 2007, p. 2-24.

⁴⁷ Jean-Pierre Chrétien et Jean-Louis Triaud, *Histoire d'Afrique : Les enjeux...*, p. 9 à 31.

1.3.2 Les lieux de mémoire nationaux

Mis en place sous la gouverne du ministère de la Culture et émanant directement du bureau de la présidence de la République, les « Grands travaux » ou les « Travaux présidentiels » sont réalisés entre 1995 et 2002. Près de 46 monuments commémoratifs prennent ainsi forme dans tous les quartiers de la ville de Bamako et dans certaines capitales régionales telles que Tombouctou, Ségou, etc. Ici, nous nous intéresserons aux choix thématiques transposés à travers les monuments.

Comme nous l'avons déjà exposée, la création des monuments et des mémoriaux est le fait d'une politique volontariste qui tend à encourager la population à imaginer un passé, un présent et un futur partagés⁴⁸. « Les thématiques traitées procèdent d'un véritable déploiement de l'histoire nationale, d'une mise en scène de cette histoire à travers les événements marquants et des symboles forts »⁴⁹. Ils représentent l'histoire traditionnelle et ancestrale du grand territoire du Mali d'antan, celle de Soundjata Keita, puis ils réintègrent certains personnages et faits historiques marquants de la période coloniale et finalement, ceux-ci introduisent les sensibilités et les préoccupations du présent et de l'avenir du pays.

Au Mali, le processus de gestion de la Nation nous ramène à la naissance des empires fondateurs de la boucle du Niger à partir du X^e siècle, à savoir l'empire du Ghana (X^e siècle) et l'empire Songhaï (XV^e siècle). Évidemment, la plus marquante des constructions étatiques est celle du Mali de Soundjata Keita et de la Charte du Mandé qui

⁴⁸ Arnoldi, « Bamako, Mali: monuments and modernity... », p. 5.

⁴⁹ Konaté, Travail de mémoire..., p. 75.

marque le début d'une cohésion sociale, du « vivre ensemble » et des traditions culturelles maliennes (voir chap.1, p.17). Cette période de l'histoire est si glorieuse que son nom que le pays adopte lors de la prise de l'indépendance. Dans ce contexte, il est, pour l'État, essentiel d'illustrer ces fondations mythiques transmises traditionnellement via la tradition orale par les griots et de souligner que le « vivre ensemble » est une idée, un « idéal qui s'exprime à travers des mythes et une vision partagée du monde »⁵⁰. Dans un premier temps, en s'appuyant sur la tradition orale - première trace de l'histoire malienne-, furent construits à Bamako plusieurs monuments en souvenir de l'histoire précoloniale. Sur la route de l'aéroport, nous apercevons le buffle du Dô. Il se trouve sur la *Place Songolon*, qui se traduit en bamanan par : « femme laide et bossue » ; celle-ci, dotée de pouvoirs magiques exceptionnels, donnera naissance à Soundjata Keita suite à une alliance entre des chasseurs du mandé et le roi du Dô pour tuer le buffle qui ravageait alors la région. Ensuite, sur le boulevard de l'Indépendance, se trouve l'*Hippopotame* « mali » qui met en scène l'animal éponyme du pays⁵¹. Posant la gueule ouverte, il est aussi un animal mythique et central dans l'histoire de l'Hippopotame de Balafabé, dans la région de Kayes, qui raconte l'histoire de l'amitié et de l'amour entre l'animal et l'homme. La légende est un « hymne d'amour, de bravoure, de courage et de ténacité »⁵². Dans le même esprit, on trouve les trois *Caïmans*, « bama », dans les jardins de la mairie de Bamako. Ceux-ci font, aujourd'hui, référence aux armoiries de



⁵⁰ Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 76

⁵¹ Arnoldi, « Bamako, Mali : monuments and modernity... », p. 8 ; Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 76.

⁵² Maliweb (2106), Adama Issa Sacko, « Histoire de Mali Sadio », [siteweb], Consulté le 3 février 2017, <http://www.maliweb.net/contributions/histoire-de-mali-sadio-avec-adama-issa-sacko-promoteur-culturel-je-prefererais-que-malisadio-soit-lembleme-de-kayes-92200.html>



Kontoron ni Saané,
Kim Lacroix 2013

Bamako, puisque ce grand crocodile est très présent sur les rives du fleuve Niger qui passe en plein cœur de la ville. Puis, dans l'objectif d'illustrer certaines institutions anciennes, le gouvernement crée la *Place Kontoron ni Saané*, dans le quartier central de Niaréla, qui symbolise l'importance des confréries de chasseurs chargées de la protection de la société. Cette confrérie est encore aujourd'hui active et influente en Afrique de l'Ouest puisqu'elle forme, entre autres, les « cadres à l'intérieur desquelles se transmettent des savoirs anciens et une certaine vision du monde »⁵³. Finalement, la *Statue de la Maternité* rend hommage aux femmes, aux mères du pays. Apparaissant les seins nus, vêtue d'un simple pagne, la mère est, en Afrique et au Mali, empreinte de « sacralité » et représente la terre-Mère de la Nation. Base fondamentale de la famille, elle est source de fécondité et de vie. Cette statue fait aussi référence au soutien, aux sacrifices et à la contribution des mères aux événements de mars 1991⁵⁴.

Dans la suite chronologique des thématiques



Statue de la Maternité, Kim Lacroix 2013



Sofa de Samory Touré, Kim Lacroix 2013

abordées, certains monuments représentent les résistants à l'intrusion, puis à l'exploitation coloniale. D'abord, le *Sofa de Samory Touré*, qui met en scène l'un des derniers

⁵³ Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 77.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 79.

chefs traditionnels de la résistance ouest-africaine face aux colonisateurs⁵⁵. Suivant l'idée que la nouvelle politique culturelle de Konaré se veut être créatrice d'une « mémoire complète », il doit impérativement inclure dans la mémoire collective les épisodes douloureux du passé, à savoir la colonisation⁵⁶. Ainsi, cherche-t-il à se réappropriier le passé colonial de la Nation. Il s'y emploie par la mise en place, près de Koulouba - siège du pouvoir politique depuis 1895 - d'espaces verts où l'on a placé des « statues d'explorateurs, de conquérants français et autres officiels tels que les gouverneurs coloniaux » comme celle de Borgnis-Déborderes (1880-1883).

Ce général de l'Armée française est connu pour être le conquérant du Soudan français et le fondateur de Bamako en tant que ville administrative de la région⁵⁷. De plus, certaines façades de murs qui bordent la route montant au



palais présidentiel illustrent dans *Les fresques murales de Koulouba* des images de « la traite des noirs, des travaux forcés, des tirailleurs sénégalais »⁵⁸. Ils rendent hommage aux bâtisseurs de la région. La lutte pour l'indépendance et les grands personnages qui ont pris part à la libération du pays sont évidemment bien représentés. Ainsi, retrouve-t-on, dans un rond-point central de la ville, la *Place Mamadou Konaté*. Ce dernier y est symbolisé par l'éléphant, qui représente le Rassemblement Démocratique Africain (RDA). Konaté étant l'un des pères fondateurs du parti et président de la section du Soudan, il est au cœur

⁵⁵ *Ibid.*, p. 82.

⁵⁶ De Jorio, « Politics of remembering and forgetting... », p. 81.

⁵⁷ Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 80.

⁵⁸ Harouna Barry, *Les charmes discrets de Bamako*, Bamako, Djéné-Color, 2003, p. 190.

des combats politiques qui mènent à l'obtention de l'indépendance. À sa mort en 1956, c'est Modibo Keita qui le remplace à la tête du parti. Pour cela, il est considéré comme l'un des pères de l'indépendance⁵⁹. Ensuite, sur le boulevard de l'Indépendance, nous retrouvons le *Monument de l'Indépendance*, « qui s'inspire de l'art soudanais, fruit de la rencontre de l'architecture traditionnelle et des éléments de l'art oriental »⁶⁰. Dans un souci de préserver la mémoire des citoyens qui ont pris part à la libération du pays, ils ont



Tour d'Afrique, Kim Lacroix 2013

placé, à la base du monument, des tablettes où est écrit le nom des médaillés de l'indépendance. Ainsi, nous y retrouvons des personnalités civiles et politiques marquantes, entre autres : Madame Hadja Bamby Sow, militante et présidente des femmes de l'US-RDA et Abdoulaye Dicko, cadre supérieur sous l'administration française en tant que directeur du cabinet du ministère de l'Intérieur et de l'Information puis, conseiller technique du président Keita⁶¹. Intégrée dans la constitution malienne, la vocation panafricaine du Mali trouve une place particulière dans le travail de mémoire du gouvernement. D'abord, à travers l'imposante *Tour d'Afrique* qui fait 46 mètres de hauteur et que l'on découvre à l'entrée de la ville sur la route de l'aéroport. Ce monument incontournable « évoque la concertation, l'union et la solidarité » à travers la célèbre métaphore de la jarre à encens percée du Roi Ghezo du Bénin qui appelle à l'union de tous les enfants d'Afrique : « Si tous les enfants du pays venaient par leurs mains

⁵⁹ *Ibid.*, p. 248.

⁶⁰ Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 83.

⁶¹ ORTM (11 octobre 2014), « Les médailles d'Or de l'indépendance : dans l'honneur et le courage » [site Web], consulté le 3 février 2017, <http://koulouba.com/politique/les-medailles-dor-de-lindependance-dans-lhonneur-et-le-courage>.

groupées boucher les trous du canari, le pays serait sauvé »⁶². De plus, le gouvernement rend hommage aux créateurs des mouvements nationaux et aux leaders du mouvement panafricaniste qui ont chacun à leur manière contribué à l'histoire du Mali et au développement de la conscience africaine. Ainsi, Patrice Lumumba, Kwamé Nkrumah et Ouenzin Coulibaly trouvent leur place dans le paysage de Bamako en hommage à leur implication dans la cause de tous les Africains.

Finalement, dans l'idée de relier le passé au présent, le gouvernement a également fait ériger des monuments qui font état des préoccupations maliennes actuelles, par exemple, le *Monument de la Paix* et de la réconciliation nationale. D'ailleurs, on trouve le même type de monument de la paix à Tombouctou afin de commémorer, entre le gouvernement et les séparatistes du nord, la signature des accords de paix de 1991. Le *Monument des industries* et la *Place de l'or* ont exalté la mise en valeur de l'économie du pays, mais aussi l'importance que l'exploitation de l'or a eue, et a encore aujourd'hui, dans le développement de la région⁶³. L'ouverture du Mali sur le monde et la modernité y sont représentées par plusieurs monuments, dont celui de *l'Hospitalité*, valeur fondamentale de la société malienne.

En bref, cette description non exhaustive de quelques-uns des 46 monuments construits à Bamako entre 1992 et 2002, démontre qu'à travers l'iconographie des monuments, le gouvernement a effectué un véritable déploiement de l'histoire nationale. Cette mosaïque d'équipement culturel a, de façon définitive, changé le visage de Bamako.

⁶² Barry, *Les charmes discrets...*, p. 248.

⁶³ *Ibid.*, p. 171.

Ceux-ci permettent à Bamako de rayonner sur la scène nationale, mais aussi internationale.



Figure 2.1 Carte de Bamako indiquant l'emplacement des monuments (points noirs); Mémorial Modibo Keita identifié par un losange rouge⁶⁴.

1.4 La réinsertion du père de l'indépendance dans la trame historique nationale

Dans l'objectif de réhabiliter Modibo Keita, le père de l'indépendance, le gouvernement a fait construire un mémorial multifonctionnel qui permet de revisiter une période phare de l'histoire du pays qui doit receler d'une charge pédagogique pour les générations futures. Lors de l'inauguration le 6 juin 1999, le discours de Konaré avait d'ailleurs insisté sur la fonction du mémorial en tant qu'outil pédagogique et

⁶⁴ Arnoldi, « Mali : Monuments and modernity... », p. 5. ; Modification de la carte fait par Kim Lacroix. Carte créée par James Diloreto, Smithsonian Institution.

d'appropriation de l'histoire de la Nation. En consacrant une figure illustre qui a forgé les consciences et qui a su « bâtir des vertus comme le civisme, le patriotisme, le désintéressement et une foi inébranlable dans le destin de nos cultures et de nos sociétés »⁶⁵, Konaré cherche à permettre à tous, mais surtout aux jeunes générations, de connaître un pan de leur histoire et, ainsi, de forger l'avenir au regard des vertus prêtées au père de la nation. Konaré considère, en effet, le père de l'indépendance, Modibo Keita, comme faisant partie du Panthéon de ceux qui peuvent servir de « balise aux chemins de l'avenir »⁶⁶.

⁶⁵ ORTM (6 juin 1999), « Inauguration du Mémorial Modibo Keita », [Enregistrement vidéo], Bamako.

⁶⁶ *Ibid.*

1.4.1 La construction du Mémorial Modibo Keita

22 ans après sa mort, l'élite politique immortalise le père de la nation malienne dans une grande cérémonie qui regroupe, en plus de la famille et des proches de l'ancien président, tous les acteurs de la société civile et politique de Bamako. Celui qui, ainsi que



nous l'avons vu dans le premier chapitre, a tenté de rendre ses lettres de noblesse au Mali en créant un État socialiste où l'impérialisme du

colonisateur oppresseur n'avait plus sa place, est réhabilité après le long silence qui a prévalu durant la dictature.

C'est donc à la mémoire de cet homme que l'on a érigé le mémorial sur l'Avenue du 5 septembre 1961, à l'entrée du pont Fahd, dans le quartier du Fleuve en face de la nouvelle cité administrative. De par sa position centrale, le mémorial ne peut être ignoré dans le paysage changeant de Bamako. C'est un édifice imposant qui fait 1500 m² et couvre une superficie de trois hectares. Sa construction a duré six mois, et le gouvernement malien a mobilisé la somme 800 millions de Francs CFA (environ 18 000\$

CAD)⁶⁷. Ce financement, qui a provoqué plusieurs critiques quant à la provenance des fonds, nous y reviendrons dans le troisième chapitre, provient principalement de dons chinois et nord-coréen⁶⁸. En effet, selon Rosa De Jorio, il semble que le don ait été conditionnel. D'abord, qu'une réduction des taxes soit appliquée sur les produits en provenance de Chine et qu'ensuite, l'État malien s'engage à fournir des travailleurs pour la construction du mémorial⁶⁹. Avec l'aval du président, le bâtiment a été complété par la firme Covec, firme d'ingénierie chinoise, en harmonie avec le style traditionnel soudanais, (mosquée soudanaise) et en s'inspirant des idéogrammes dogons, peuple à la culture distincte et ancestrale au Mali⁷⁰. Le bâtiment est surplombé d'une statue de Modibo Keita qui provient d'un don de la Corée du Nord. Offerte au nom de l'amitié des Coréens avec le régime socialiste de la première république, la statue est en bronze. Haute de trois mètres, nous pouvons l'apercevoir de loin puisqu'elle se tient sur un piédestal en marbre de deux mètres⁷¹. De plus, le mémorial est composé de quatre pavillons, dont une salle d'exposition, une bibliothèque et un lieu de rassemblement pour la recherche et où l'on peut tenir des conférences et des symposiums sur les nombreux sujets qui concernent la construction de la démocratie malienne.

⁶⁷ B. Bouaré (S.D.), Modibo Keita, une figure africaine marquante, [site Web], consulté le 10 juin 2013, <http://modibokeita.free.fr/>. ; Faits confirmés par le directeur Modibo Diallo lors de notre entretien 20 mai 2013.

⁶⁸ De Jorio, « Narratives of nation... », p. 844

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Konaté, Travail de mémoire..., p. 83.

⁷¹ *Ibid.*

1.4.2 Les fonctions officielles du mémorial

Le mémorial est une structure qui est investie et définie par le pouvoir en place. En effet, les fonctions officielles du mémorial sont bien définies lors de son inauguration. Le président Konaré est très explicite quant aux visées pédagogiques, tant historiques et culturelles que morales et civiques, du mémorial.

Le choix de réhabiliter, dans un premier temps, Modibo Keita, comme le « père de l'indépendance », puis, dans un second temps, d'en faire un symbole du renouveau malien à travers la construction du mémorial s'impose naturellement pour l'ensemble de l'élite politique malienne. En effet, au sortir de l'épisode sombre de la dictature, remettre au goût du jour ses actions, ses prises de paroles pour l'émancipation et la liberté de son pays et de l'Afrique permettent à l'État d'articuler un lien positif avec la première république, qui est, pour une grande majorité de la population, une période méconnue. Pour Konaré, le mémorial est une façon, pour son gouvernement, d'intégrer sa vision de l'avenir de la Nation et d'y intégrer une interprétation du passé positif dans l'histoire nationale afin d'évacuer de l'histoire nationale le dilemme entre l'apologie et l'ostracisme qui prévaut autour de Modibo Keita⁷².

Il n'est pas superflu, à l'heure où une certaine pensée unique aliène nos consciences, il n'est pas superflu dis-je, de revisiter cette période exceptionnelle où des circonstances singulières ont permis de bâtir des vertus comme le civisme, le patriotisme, le désintéressement et une foi inébranlable dans le destin de nos cultures et de nos sociétés. Il est temps, en cette période de pessimisme et de découragement qui s'amplifie, de toute absence de repères pour notre jeunesse, quelles que soient les épreuves du moment, de lui rappeler le sens élevé du sacrifice qui a servi de bréviaires aux bâtisseurs de la nation africaine, sans céder, comme je l'ai dit au culte

⁷² B. Touré, « Mémorial Modibo Keita : Le panthéon de l'immortalité », *Les Échos*, 7 juin 1999.

de la personnalité, il est temps de reconstituer le Panthéon de ceux dont notre destin commun se réclame afin qu'ils servent de balises aux chemins d'avenir.⁷³

Immortaliser le père de la nation se fait bien évidemment avec l'imposante statue qui surplombe le mémorial, mais aussi en faisant la lumière sur son parcours d'homme politique. En effet, il est présenté aux jeunes générations comme le héros qui s'est levé contre l'oppression coloniale. À juste titre, Modibo Keita, comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, a été l'un des grands artisans de l'indépendance, mais aussi un personnage marquant de l'histoire malienne qui a été volontairement éclipsé suite au coup d'État de Moussa Traoré en 1968. C'est dans le hall de l'entrée principale que l'on retrouve plusieurs photos de Modibo Keita dans l'exercice de ses fonctions présidentielles et généralement en compagnie de hauts dignitaires en visite ou à l'étranger avec ses homologues. Ces photos ont pour effet de faire revivre les premières heures de la construction de la Nation et mettent en scène l'histoire de l'homme qui a consacré sa vie à l'unité du Mali et l'Afrique. C'est donc un espace dédié à son travail et à la période socialiste dans laquelle le Mali a évolué durant huit ans, soit de 1960 à 1968. Selon le journaliste M. Kaba, le mémorial s'emploie à « non seulement réhabiliter l'homme, mais aussi à l'immortaliser, à faire connaître ses œuvres et à cultiver l'élan patriotique »⁷⁴.

Ensuite, le président Konaré insiste, toujours dans son discours d'inauguration : « sur la fonction du mémorial en tant qu'outil pédagogique d'appropriation de notre histoire ». C'est un lieu de mémoire, « matériel, symbolique et fonctionnel »⁷⁵ qui permet à l'État et à la nation malienne de s'articuler, de s'inventer autour des nouveaux paradigmes

⁷³ ORTM (6 juin 1999), « Inauguration du Mémorial Modibo Keita », [Enregistrement vidéo], Bamako.

⁷⁴ M. Kaba, « Mémorial Modibo Keita », *L'Essor*, 8 juin 1999, p. 4.

⁷⁵ Pierre, Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, 1984, p. 37.

qu'exige la démocratie. En pleine période de mutations sociopolitiques, la dimension créative derrière les monuments en général et le mémorial en particulier devient impérative. Donner une vocation pédagogique au mémorial permet aux jeunes, qui en 1997, représentent 46,6 % (moins de 14 ans) de la population malienne⁷⁶, d'avoir l'occasion d'apprendre sur l'histoire de leur Nation et de comprendre comment les hommes du passé ont façonné leur monde : « ces jeunes sont en quête de héros, de modèles et de références »⁷⁷. Dans cette optique, plusieurs activités pédagogiques sont offertes aux étudiants. En plus des conférences, des symposiums et des expositions, la direction du mémorial offre un tour guidé de plusieurs monuments.

Le directeur du *Mémorial* exige de ces guides qu'ils expliquent aux écoliers qui prennent part aux tours guidés l'histoire, les représentations et les symboliques qui sous-tendent la construction du mémorial et des monuments. Ils intègrent des événements historiques, rencontrent des personnages importants de leur histoire, et ainsi peuvent se forger une conscience historique et civique qui est bénéfique, dans un premier temps, pour leur propre évolution, et dans un deuxième temps, les sensibilise à l'importance de connaître le passé pour faire face à l'avenir⁷⁸. Pour Konaré, le mémorial se veut aussi une passerelle entre le passé et l'avenir et constitue un outil de consolidation démocratique. En effet, il est organisé, en parallèle de l'inauguration, un symposium sur la vie du premier chef d'État qui permet de revisiter une période exceptionnelle qui a façonné le Mali moderne. Dans un article du journal *l'Essor*, A. Lam relève que Keita n'a dédié sa vie

⁷⁶ Perspective Monde (6 juillet 2016), « Mali, population de moins de 14 ans », [Site Internet], consulté le 16 janvier 2017 www.perspective.usherbrooke.ca.

⁷⁷ Abdoulaye Traoré dit Diop, « Modibo Keita, héros national », *Les Échos*, 21 mai 1993.

⁷⁸ Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita.

qu'à une chose : « faire du Mali nouveau, un digne héritier du Mali d'hier », en référence à l'Empire du Mali du XV^e siècle⁷⁹. En rendant hommage, via la commémoration annuelle, au père de la Nation, le président Konaré espère créer un consensus au sein de la population autour de l'importance de l'engagement patriotique et civique envers la démocratie, leitmotiv du développement du Mali « nouveau ». Aujourd'hui, près de 20 ans après les premières constructions, quelle est l'appropriation des monuments par la population? Est-ce que leurs interprétations, leurs utilisations sont celles que le gouvernement Konaré avait en tête lors de leurs inaugurations? Est-ce que les objectifs visés par le gouvernement se sont concrétisés?

⁷⁹ A. Lam, « Symposium : L'hommage au courage et à la sincérité », *L'Essor*, 8 juin 1999, p.4.

CHAPITRE III

LES RÉCEPTIONS ET LES RETENTISSEMENTS DES MONUMENTS ET DU MÉMORIAL MODIBO KEITA À BAMAKO

Les premières pierres du travail de mémoire d'Alpha Oumar Konaré sont mises en place à partir de 1992 et vont, avec les années, prendre de plus en plus de place, en particulier la monumentalisation dans tout Bamako, la capitale du Mali. Les journaux nationaux relatent, presque tous les mois, les avancements constatés quant à la construction d'un monument ou l'inauguration d'un autre. Ces articles font des monuments et leur contribution à la vie bamakoise une affaire nationale. En effet, au cours de la décennie 1990, les « grands travaux du président » font couler beaucoup d'encre, et par le fait même, provoquent des débats au sein des acteurs sociopolitiques que nous avons rencontrés lors de notre séjour sur le terrain en 2013 dans l'objectif d'effectuer des enquêtes orales à travers lesquelles nous pouvons dégager un certain nombre de thématiques.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre comment la politique culturelle d'Alpha Oumar Konaré, marquée par un travail de mémoire axé sur la monumentalisation de l'espace urbain bamakois, a été accueillie par la classe politique, l'opinion publique et les acteurs socioculturels. Afin d'obtenir un portrait complet de la situation, en plus d'analyser les articles des journaux nationaux qui traitent de ces questions, nous exploiterons les entrevues effectuées auprès d'universitaires, des artistes et des acteurs de la société civile malienne que nous avons présentés dans la méthodologie de ce mémoire. Ainsi, nous dégagerons la diversité des opinions et des arguments que l'on retrouve sur ce sujet à sensibilité nationale.

La première section de ce chapitre se promet d'évaluer le retentissement suscité par la politique de monumentalisation et par le *Mémorial Modibo Keita*, censé réhabiliter le père de l'indépendance et de la nation dans la trame historique nationale. Nous sommes ainsi amenés à nous saisir des arguments avancés en faveur de la construction des monuments, puis des critiques soulevées afin de comprendre les débats qui sous-tendent ce projet d'envergure. En regard des principaux débats, nous chercherons à comprendre de quelles manières les monuments, en général, et le mémorial, en particulier, s'intègre-t-il dans la vie sociale quotidienne des Maliennes et Maliens? Le gouvernement a-t-il bien réussi sa politique du « travail de mémoire » ou, assiste-t-on à un désintéressement de la population devant ces symboles nationaux ?

1. Les grands débats autour « des monuments d'Alpha »

Les constructions monumentales qui changent le paysage de Bamako en quelques années seulement sont évidemment accompagnées d'un débat ouvert entre les partisans et les opposants aux projets du président. L'émergence de la démocratie garantit, pour tous les citoyens, la liberté d'expression, chacun peut mener un débat sur les actions gouvernementales. La création d'espaces publics libres permet d'attiser, un peu partout dans la capitale, les passions autour des « grands travaux d'Alpha ». Dans la mesure où les journaux se veulent une représentation des préoccupations du peuple, il est nécessaire d'analyser les principaux arguments avancés par chacun des camps (pour, contre ou neutre) pour bien comprendre comment les monuments ont influencé la construction de la Nation malienne « moderne », caractérisée par la démocratisation de l'État. Nous pourrons également percevoir quels sont les principaux arguments qui sont en faveur de

la réhabilitation du père de la Nation et de son élévation au titre de héros national via le *Mémorial*.

1.1 Les aspects jugés positifs de la monumentalisation

La politique de monumentalisation de Konaré suscite plusieurs réactions positives quant aux bienfaits des monuments dans la construction de la Nation et de l'identité malienne. Bien évidemment, le gouvernement émet un discours orienté sur les aspects positifs de son projet monumental afin de lui donner une légitimité. Ces aspects qui sont aussi soulevés par l'opinion publique sont centrés sur l'accomplissement du devoir de mémoire nationale, la promotion de la culture démocratique et citoyenne, l'épanouissement culturel, puis le nécessaire développement de l'urbanisme afin de construire la modernité de la capitale.

D'abord, la monumentalisation est perçue comme une occasion d'embellir la ville en créant un nouveau projet d'urbanisation. Au sortir de la dictature, le pays, surtout sa capitale, est considérée comme délabré, laissé pour compte par le régime de Moussa Traoré. En 1992, on dit dans l'*Essor* que « pendant vingt-trois ans, Bamako a ressemblé au château de la *belle aux bois dormant* »¹. Le journaliste Ousmane Sow réitère dans les *Échos* du 11 novembre 1999, que « de la fin des années 70 à celle des années 80, Bamako, la capitale de notre pays, n'inspirait que dégoût et sarcasme »². Mars 1991 marque le début

¹ M. Dicko, « Bamako nouveau arrive », *L'Essor*, 8 juin 1992, p. 11.

² Ousmane Sow, « Image de Bamako, 8 ans après : la vie de la modernité », *Les Échos*, 11 novembre 1999, la Une et p. 3.

d'un réaménagement de la ville où Bamako prend la voie de la modernité en misant sur l'urbanisation.

La monumentalisation de l'espace public de Bamako permet de moderniser les infrastructures de la ville et de montrer au reste du monde qu'elle est une capitale de la région. Les travaux d'intérêt public confiés à l'Agence des Travaux d'intérêt public pour l'emploi (AGETIPE) ont permis, à travers différents programmes, de mettre en branle la réhabilitation de Bamako³. Son programme « Parcs et Monuments » a complètement changé le paysage de la capitale « hier gros village...Bamako est aujourd'hui une ville moderne et la capitale du Mali »⁴. L'impact de l'érection des monuments dans la capitale se fait rapidement sentir sur l'embellissement de la ville et contribue ainsi à lui « donner plus d'âme »⁵. Les travaux d'Alpha font même l'objet de compliment de la part de l'un de ses fervents opposants. Dans son essai *Le Mali sous Alpha Oumar Konaré*, Doumbi-Fakoly, généralement très critique envers la présidence de Konaré, admet que « d'une ville quelconque, Bamako est devenue, en effet, une ville attrayante, presque à l'image de Dakar et d'Abidjan. Elle est sillonnée et parsemée d'avenues, de monuments, de statues et de places aux noms prestigieux »⁶.

En plus de grandement contribuer à la beauté de Bamako, il semble que derrière la construction de ronds-points agrémentés de statues et de monuments se cachent les

³ Couloubaly, « Le Mali d'Alpha... », p. 86.

⁴ S. Konaté, « Il était une fois la capitale... », *L'Essor*, 24 octobre 2003, p. 7. ; Nous n'avons malheureusement pas réussi à obtenir le budget officiel du programme « parcs et monuments », mais les sources secondaires dépeignent que la construction de ces infrastructures culturelles aurait coûté plusieurs milliards de Francs CFA.

⁵ Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita

⁶ Doumbi-Fakoly, *Le Mali sous Alpha Oumar Konaré*, p. 111.

meilleurs indicateurs géospatiaux que l'on puisse trouver sur la route. En effet, tous les acteurs rencontrés nous ont confié qu'il est très difficile de se diriger dans la capitale, faute d'un système adéquat d'adressage et de toponymie des rues. Ainsi, Doulaye Konaté nous confie que si l'on vous donne l'indication de trouver à droite après le monument de *Cabral* ou à gauche après la *Tour d'Afrique*, « cela est une indication très claire, bref, c'est un peu devenu le *Google Map malien* »⁷.

En discutant de ces monuments, devenus repères physiques, Ousmane Bamba, coordonnateur des projets culturels et multimédias de l'UNESCO à Bamako, nous indique qu'ils sont aussi devenus des gestionnaires de circulation, ce qui est plutôt difficile dans la capitale : « s'il fallait enlever le Monument de la *Tour d'Afrique*, comment pensez-vous que la circulation serait? Non seulement ils ornent la ville, mais ils permettent de régler des problèmes de circulation que les gens ne voient pas »⁸. En somme, plusieurs s'entendent à qualifier le bilan de la présidence de Konaré comme étant « globalement goudronnée ». En effet, les monuments, en plus d'embellir la ville, règlent plusieurs autres problématiques et comme le soutient Modibo Diallo « dans un pays sans infrastructures, si on pose quelques kilomètres de "goudrons" on doit applaudir »⁹.

Ensuite, dans l'objectif d'imposer leur vision de l'avenir, les acteurs de la vie politique font généralement appel à l'imaginaire de la Nation dans le but de créer des liens consensuels entre les différents groupes de la société. En effet, c'est en mettant l'accent

⁷ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire et président de l'Association des historiens africains.

⁸ Entrevue réalisée auprès d'Ousmana Bamba, ancien chef de cabinet du ministre de la culture Pascal Baba Coulobaly, Coordonnateur UNESCO-BAMAKO volet numérique, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 30 mai 2013, 1 heure 10 min.

⁹ Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita.

sur un certain nombre d'idées, d'images, de valeurs, de représentations, mais aussi sur des événements et des personnages importants du passé collectif que les autorités mettent en place les barèmes de la construction nationale.

La politique culturelle de Konaré s'inscrit, comme nous l'avons déjà mentionné, dans un contexte particulièrement difficile pour la cohésion nationale. En effet, pour Doulaye Konaté, enseignant-chercheur en histoire à l'USSG (Université de Sciences sociales et de Gestion de Bamako) et président de l'Association des historiens africains, la culture a été mise à contribution afin de faire face aux fractures sociales subies au cours des années 80 et au début des années 90 (régime totalitaire, rébellions Touareg, sécheresse, mars 1991). Dans cette perspective, Konaté note, dans le cadre d'une entrevue effectuée à Bamako en 2013, en effet que les Maliens avaient

découvert aussi ces grands espaces de liberté après le régime, qui était plutôt dur, de Moussa Traoré [...] vous savez quand les gens découvrent brutalement la liberté, il y a des écarts, des abus et donc on était dans une période très difficile où la cohésion nationale était mise à mal. Je crois que la culture a véritablement été mise à contribution pour participer à la cohésion nationale¹⁰.

Ainsi, l'acquisition subite de la liberté d'expression combinée à l'ouverture de l'espace public provoque, après une longue période de répression, beaucoup de revendications de la part de tous les groupes sociopolitiques. Sur la base de ce constat, le gouvernement entreprend de réactiver les éléments du passé qui peuvent exercer un magnétisme rassembleur.

¹⁰ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire et président de l'Association des historiens africains.

Dans son éditorial du 22 mars 1996, le journal *Les Échos*, évoque que la réhabilitation et la reconnaissance morale de personnages ayant lutté pour la liberté de la Nation, lors des événements de mars 1991, témoigne d'une influence mémorielle majeure pour le peuple.

[Ils] symbolisent les grandes vertus de la résistance nationale à l'oppression, à la tyrannie et à la dictature. À travers leurs luttes, leurs souffrances, leurs rêves, ils reflètent ce que le peuple malien chérit le plus : l'esprit de liberté. Ils ont cultivé le don de soi et constituent pour le peuple le garant authentique de la permanence démocratique. Devançant ce que l'on appelle communément "l'esprit de la Baule" de près de trois décennies d'intervalle, les acteurs du 26 mars 1991 surent imprimer à la démocratie malienne le sceau de sa spécificité, de sa particularité et de son exemplarité. L'État démocratique national est le résultat de l'enracinement des combats farouches livrés par les patriotes et le peuple et non la simple création d'officines bureaucratiques nées sur les bords de la Seine, de ce fruit des incantations d'un chef blanc d'occident. Ici, nous sommes loin du mécanisme aveugle des jeux de la fatalité. Nous sommes dans l'histoire faite par les hommes et pour les hommes¹¹.

C'est dans cet esprit que le président Konaré immortalise, entre autres, la mémoire de Daniel Ouezzin Coulibaly¹² et d'Abdoul Karim Camara, dit « Cabral »¹³, par l'inauguration de leurs bustes en juin 1996. Le journaliste Salim Togola estime que l'inauguration de ces deux monuments est un événement riche en signification, d'une part parce qu'ils représentent « l'incarnation de l'esprit de rassemblement » et d'autre part, parce qu'ils sont les fiers représentants de la lutte pour la démocratie et la liberté des

¹¹ Éditorial, « Les hommes du 26 mars », *Les Échos*, 22 mars 1996, p. 4-5-6.

¹² Daniel Ouezzin Coulibaly (1909-58): Burkinabès (Haute Volta) d'origine, il est une figure emblématique du développement de la politique sous le régime colonial. Il lutte pour l'émancipation des Africains sous la bannière du RDA (Rassemblement Démocratique Africain). Intellectuel et militant contre l'occupation coloniale, il est considéré comme un digne fils de l'Afrique et sa force et son intelligence sont encore saluées aujourd'hui.

¹³ Abdul Karim Camara dit Cabral (1955-90) : Jeune leader de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali (UNEEM), il a lutté pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des scolaires (étudiants et professeurs). Il est l'un des premiers à donner sa vie pour la libération du peuple. Il est considéré comme un des martyrs de la dictature de Moussa Traoré. Il meurt en détention suite aux séances de torture de la police.

hommes¹⁴. Par leurs combats, ils insufflent aux jeunes générations un esprit de combat pour la patrie. En perpétuant la mémoire de ces deux hommes via des monuments, le gouvernement cherche à mettre en perspective une mémoire collective axée sur le combat perpétuel pour la démocratie, la liberté et pour une justice sociale transparente.

Le discours entourant la mise en place de cette matérialisation de la mémoire exige, de la part des autorités gouvernementales, de créer des liens entre les générations¹⁵. Afin de faire sens pour tous, le président Konaré prononce lors des inaugurations et des commémorations, faites autour des monuments, des discours qui permettent la création de ce lien qui honore le passé, les grands événements de l'histoire du pays et les personnages qui ont façonné l'identité malienne. Les commémorations entourant l'anniversaire de l'indépendance du Mali, le 22 septembre de chaque année depuis 1960, sont une occasion d'éclairer le peuple sur la grande geste de leur patrie et permet aussi au gouvernement de poser les balises de la gestion du futur. Le fait d'accomplir cet événement sur le parterre du *Monument de l'Indépendance* donne de la force à ce jour commémoratif.

Depuis son inauguration le *Monument à l'Indépendance* est associé à un traditionnel discours à la Nation venant du président de la République lors de chaque 22 septembre. Accompagné du dépôt de gerbes de fleurs à son pied, ce discours est l'occasion « de [se] ressouvenir » et de réitérer les fondements de la société que « sont la tolérance, la coexistence pacifique et l'hospitalité »¹⁶. Lors du 40^e anniversaire de l'indépendance

¹⁴ Salim Togola, « La mémoire de Oezzin et Cabral perpétuée », *Les Échos*, 23 juin 1996. ; Bakary Traoré, « 15 octobre 1990 : Démocratie : Les attentes du peuple doivent être comblées », *Nouvelle-Horizon*, 19 octobre 1999.

¹⁵ Fouéré, « La mémoire au prisme du politique », p. 7.

¹⁶ « Discours à la Nation d'Alpha Oumar Konaré, prononcé le 22 septembre 1995 », *L'Essor*, 25 septembre 1995.

du Mali, célébré en l'an 2000, le journaliste Sory Ibrahim Guindo note que cet événement représente une opportunité pour le gouvernement de faire son « devoir de génération » puisqu'il permet à toutes les générations de se remémorer l'accession à l'indépendance, mais surtout éclairer sa signification qui « ne peut [pas] avoir la même signification pour tous. Entre ceux qui ont vécu les heures chaudes de la lutte émancipatrice, certains payant de leur vie leur engagement pour la cause de la liberté, et ceux qui recueillent l'héritage, apprenant par ouï-dire la grande geste de l'indépendance, il n'y a pas que le fossé d'une génération »¹⁷.

Ainsi, ces discours autour de ces commémorations permettent au gouvernement de créer des liens intergénérationnels. Mary Jo Arnoldi estime, en effet, que l'inauguration du *Monument aux martyrs*, en 1995, et celle, la même année, du *Monument à l'Indépendance*, avaient comme fonction de créer des liens entre les différentes générations. L'enchevêtrement de ces deux moments phares de l'évolution sociopolitique du pays permet, selon elle, à la jeunesse, qui vient de vivre la libération dictatoriale et l'acquisition de la démocratie, de rattacher au vécu de leurs parents et leurs grands-parents (l'acquisition de l'indépendance en 1960) quant à l'enthousiasme et à l'euphorie que peut entraîner l'idée de bâtir une Nation¹⁸. En 1996, le journaliste Tiégoum Maïga rapporte que le président Konaré profite du rassemblement populaire annuel autour du *Monument aux martyrs* pour « exhorter tous "les vrais démocrates" dispersés à se donner la main pour concrétiser les idéaux pour lesquels les Maliens se sont battus » et appelle « à plus de cohésion pour lutter contre l'oubli, mais surtout afin de perpétuer la mémoire des martyrs

¹⁷ Sory Ibrahim Guindo, « Le Mali indépendant à 40 ans; le devoir de génération », *Les Échos*, 21 septembre 2000, p. 1.

¹⁸ Mary Jo Arnoldi, « Symbolically incising the city: Public monuments in Mali, 1995-2002 », p. 5.; Mary Jo Arnoldi « Bamako, Mali : Monuments and modernity... », p. 5.

et pour renforcer les acquis démocratiques, tout en atténuant les effets des ajustements (on fait ici référence aux politiques d'ajustement structurel) »¹⁹ induits par les modifications sociopolitiques de la 3^e République. Ainsi, les inaugurations de monuments, mais aussi les anniversaires annuels, deviennent des occasions particulièrement riches en significations. Ils deviennent des lieux « de commémoration répétitive [où] l'on vient périodiquement pour faire travailler la mémoire »²⁰.

La monumentalisation de Bamako permet de travailler à la consolidation de la Nation par la patrimonialisation de la culture et de l'histoire nationale. Cet aspect est traité tout au long des constructions de monuments et amène le président de l'ICOM (Comité international des musées) au Mali, Yoro Diallo, à déterminer que la culture doit s'inscrire dans le passé pour « mieux appréhender l'avenir »²¹. Pour lui,

L'identité nationale est basée sur la création et le maintien d'une culture nationale. Il faut faire la preuve que cette culture est unique et spécifique. Il faut lui donner un caractère fort et sacré. Il faut ancrer cette culture profondément dans le passé, en liaison avec les origines communes mythiques du peuple habitant le territoire national. Ceci nécessite l'utilisation des riches systèmes symboliques de fortes valeurs émotionnelles qui sont construits en utilisant d'anciens matériaux et coutumes, qui sont modifiés, ritualisés et institutionnalisés²².

De plus, la création de cette identité malienne est un travail constant parce que l'identité n'est pas « donnée et statique, mais dynamique; elle se construit et se transforme dans l'interaction » afin de créer des relations avec le peuple pour la postérité du

¹⁹ Tiégoum Boulèye Maiga, « Les morts ne sont pas morts », *Les Échos*, 27 mars 1996, p. 3.

²⁰ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

²¹ Yoro Diallo, « Cinquantenaire de l'Icom : le musée, sentinelle de l'identité culturelle », *L'Essor*, 21 mai 1996.

²² *Ibid.*

patrimoine²³. Faisant le parallèle entre la création du Musée national et les monuments, le journaliste Mamadou B. Cissoko croit que la construction du parc de monuments s'intègre dans cet esprit décrit par Yoro Diallo et est donc, efficient dans la production de systèmes à symbolique à fortes valeurs émotives et a, ainsi, « quelque chose comme une vertu pédagogique à présentifier l'histoire »²⁴. Il continue en soutenant que les monuments contribuent à promouvoir « la citoyenneté démocratique en visualisant et en fixant les moments et faits singuliers de la collectivité pour l'éternité »²⁵.

Hassimiyou Ly, architecte malien très impliqué dans la conception et la réalisation des monuments et écrivain, décrit dans son article « Monuments et citoyenneté », que le *Monument de l'Indépendance* « surprend par son rôle de structuration, symbolique et physique, par ses courbes fuyantes et ondulantes sous l'effet d'une lumière diffuse et éclatante »²⁶. Il poursuit en évoquant que le *Monument de la Paix* « exprime admirablement l'échelle imposante de la cité et la réconciliation nationale après la rébellion du Nord »²⁷. Finalement, il estime que le monument dédié à Abdoul Karim Camara, dit Cabral, « symbolise l'unité et l'engagement citoyen de la jeunesse africaine »²⁸.

En ce qui concerne les monuments, quant à leur fonction comme repère historique, certains journalistes embrassent l'idée de la nécessité d'implanter des stèles (statue,

²³ *Ibid.*

²⁴ Mamadou B. Cissoko, « Noms de rue et d'œuvres d'utilité publique : quelle pédagogie », *Le Républicain*, 2 novembre 1999, dans Barry, *Les charmes discrets...*, p. 21.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Hassimiyou Ly, « Monuments et citoyenneté », *Faro : revue du Musée Muso Kunda*, Janvier-Février 2000, p. 37-38, dans Barry, *Les charmes discrets...*, p. 21.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

mémorial) qui peuvent matérialiser les grands événements nationaux, africains et internationaux. En effet, dès 1991, Fousseyni Diallo, journaliste de *L'Essor*, demande aux autorités de « graver dans le cœur et dans la mémoire de chaque Malienne, de chaque Malien, de tout Africain et de tous ceux qui nous rendront visite, le combat mené par le peuple malien pour recouvrer sa dignité »²⁹. Cette intervention revêt d'un signe avant-coureur de la politique de monumentalisation qui commence réellement à partir de 1995.

En 1995, dans une allocution faite lors des célébrations du 35^e anniversaire de l'indépendance, le président souligne l'importance de l'histoire qui représente « cette boussole des peuples sans laquelle [il n'y a] point d'attache »³⁰. Pour Yacouba Berthé, directeur de la *Tour d'Afrique*, il est certain que cela représente l'un des grands objectifs des monuments qui étaient de créer « des rappels de l'histoire, des rappels d'événements, des rappels de faits » centraux de l'histoire malienne³¹. Cet état de fait est confirmé par un document publié par le ministère de la Culture et rédigé par Hassiymou Ly, qui avance que « l'originalité du monument tient à son mode d'action sur les mémoires, sur le passé invoqué, convoqué, sublimé, incanté à la manière du présent » et précise qu'ils transmettent « par la mémoire des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances à d'autres générations »³². Il poursuit en déterminant que les monuments, de par les

²⁹ Fousseyni Diallo, « Une stèle pour immortaliser nos martyrs » *L'Essor*, 19 juillet 1991.

³⁰ I. Famanta, « Un monument du souvenir mais aussi une boussole pour l'avenir », *L'Essor*, 25 septembre 1995, p. 3.

³¹ Entrevue réalisée auprès de Yacouba Berthé, directeur de la *Tour d'Afrique*, par Kim Lacroix à Bamako, 8 juin 2013, 40 min.

³² Malheureusement pour nous, l'article de fond sur la monumentalisation de Bamako de l'architecte Hassiymou Ly reste introuvable sur le site du ministère de la Culture du Mali ou sur toute autre plateforme de documentation. C'est pourquoi nous avons utilisé ses propos via l'ouvrage de Konaté. ; Doulaye Konaté, *Travail de mémoire...*, p. 74.

thématiques traitées, « procèdent à un véritable déploiement de cette histoire à travers les événements marquants et des symboles forts »³³.

Dans l'*Essor*, organe gouvernemental, on perçoit la construction des monuments comme étant une excellente avancée pour la remémoration de l'histoire du pays. En juin 1996, Salim Togola note que « jusqu'à une date très récente, le paradoxe était frappant entre nos références inlassables à notre grand passé et le manque total de représentation symbolique des grands hommes et des événements glorieux qui ont fait ce passé »³⁴. Par exemple, selon lui, l'inauguration du monument dédié à Kwamé N'Krumah

souligne une page glorieuse de l'histoire du continent africain dans sa quête d'unité de valeurs et de repères. Kwame N'Krumah, père du conscientisme, théoricien et visionnaire de l'unité africaine, mérite la reconnaissance du peuple malien qui, plus que jamais, reste attaché aux idéaux du panafricanisme prôné par l'illustre homme d'État. Cette symbolique est d'autant plus marquée que notre pays préside aux destinées communes de l'UEMOA et de la CEDEAO, étapes importantes vers l'Union africaine³⁵.

Cette mise en scène démontre l'implication panafricaine du Mali et sa quête d'unité au sein du continent.

1.2 Les opposants de la politique de monumentalisation

En dépit de tous ces aspects positifs, la politique de monumentalisation de Konaré essuie plusieurs critiques provenant de toutes les sphères de la société malienne. En effet, cette mémoire plurielle que Konaré tente d'offrir au peuple malien ne se fait pas sans

³³ *Ibid.*

³⁴ Salim Togola, « Monuments : Dédicace à Ouezzin Coulibaly et à Abdul Karim Camara dit 'Cabral' », *L'Essor*, 17 juin 1996.

³⁵ S. Doumbia, « Hommage : Kwame N'Krumah face au Bamako nouveau », *L'Essor*, 2 mars 2000.

opposition ou réticence de la part de certains hommes politiques, de représentants des artistes et du milieu musulman de la capitale. Cette sous-section concerne les arguments provenant des détracteurs de la monumentalisation de l'espace urbain développée par le gouvernement puisque les critiques envers le travail de mémoire ne tardent pas à surgir dans la presse et dans l'opinion publique lorsqu'un nouveau monument « pousse » dans la capitale. L'une des principales critiques soulevées par la majorité des journaux et des acteurs interviewés concerne les dépenses encourues par l'édification de tous ces monuments. Dans l'un des pays les plus pauvres au monde qui connaît des difficultés économiques et des problématiques liées à l'autosuffisance alimentaire, la première réflexion qui vient à plusieurs interlocuteurs que nous avons rencontrés et pour plusieurs journalistes qui ont traité des monuments dans leurs articles, implique directement l'apport du développement de ces équipements culturels au besoin de développement économique de la société. En effet, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Mali est encore aujourd'hui au 179^e rang des pays ayant une population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle, avec un taux en 2006 à 85,6% et un PIB en 1995 de 10.1 milliard \$³⁶. Pour Doulaye Konaté, cette question « a été la base d'une certaine opposition, de certaines contestations sur le bien-fondé de ces monuments »³⁷. En effet, chacun mené par ses intérêts élabore ses souhaits quant à l'investissement de cet argent public. Pour Oumar Camara Ka, artiste, écrivain et professeur d'histoire de l'art à l'Université de Bamako, rencontré en 2013, croit que l'éducation aurait pu bénéficier de ces millions et que « tout est question de priorités politiques. [...] ». Si on avait aussi pensé

³⁶ Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), <http://hdr.undp.org/fr> consulté le 18 mars 2017.

³⁷ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

faire de l'école malienne une question de priorité politique, alors beaucoup de problèmes auraient aujourd'hui trouvé leurs solutions »³⁸. Dans une entrevue accordée à *Info-Matin*, journal sans attachement politique apparente, le professeur Mamadou Lamine Traoré, leader du parti *Mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine* (MIRIA), soutient que les « 100 millions avec lesquelles on fait les monuments auraient pu [servir à] faire des salles de classe »³⁹.

Kandjura Coulibaly, artiste sculpteur malien très impliqué dans le développement des compétences artistiques chez les jeunes, considère quant à lui que ce financement aurait été bien plus efficace ailleurs en ce sens qu'« on pouvait aménager la berge du fleuve de Bamako, la berge de Bamako et trouver la jeunesse là-bas pour créer des lieux où ils peuvent se divertir, lire et apprendre »⁴⁰. Dans le contexte où le système d'éducation malien est globalement déficient, avec un taux d'analphabétisme d'environ 70 % en 2010⁴¹, les monuments représentent une dépense superflue qui ne « permet pas d'apprécier le travail de mémoire »⁴². Les propos recueillis lors de notre entretien avec le professeur d'histoire à la retraite Jean-Bosco Konaré abondent dans le même sens. Il croit que « l'appréciation d'un monument dépend d'abord du niveau d'instruction des gens, mais surtout de la satisfaction des besoins primaires »⁴³. En fait, pour ce professeur, les

³⁸ Entrevue réalisée auprès d'Oumar Camara Ka, professeur d'histoire de l'art, artiste et écrivain malien, par Kim Lacroix à Bamako, 30 mai 2013, 50 min.

³⁹ Mamadou Lamine Traoré, « Comme GMT, Alpha n'as pas pitié des maliens », interview accordée à Mohamed Sacko, *Info-Matin*, 28 juillet 1999, dans Barry, *Les charmes discrets...*, p. 26.

⁴⁰ Entrevue Kandjura Coulibaly.

⁴¹ Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), <http://hdr.undp.org/fr> consulté le 18 mars 2017.

⁴² Entrevue réalisée auprès de Kandjura Coulibaly, artiste, cinéaste et designer malien, par Kim Lacroix à Bamako, 11 juin 2013, 45 min.

⁴³ Entrevue réalisée auprès de Jean-Bosco Konaré, professeur d'histoire à la retraite, par Kim Lacroix à Bamako, 4 juin 2013, 1h.

monuments n'ont pas eu l'impact escompté parce que la majorité de la population n'a pas un niveau d'éducation suffisant pour les apprécier.

Afin de contrer cet argument, disant que les monuments représentent un mauvais investissement financier, certains acteurs tentent de mettre en valeur le fait que le développement de la culture est un élément à part entière du développement économique.

En effet, Modibo Diallo, directeur du *Mémorial Modibo Keita*, soutient que:

il faut que la culture se fasse et pas par opposition à autre chose. L'homme sans culture c'est la bête. Certains ont dit qu'au lieu de faire ces monuments on devrait faire ceci ou cela, mais l'homme n'achève pas une partie pour en commencer une autre. On ne finit pas de résoudre le problème de la faim pour commencer à s'occuper de l'éducation [...] On mène tout de front⁴⁴.

Pour lui, l'art monumental, en plus de permettre la construction nationale, est un projet aide à la création d'emplois qui sert à injecter des milliards dans l'économie malienne. Doulaye Konaté renchérit en affirmant que la construction nationale et la construction d'« un pays ce n'est pas qu'une affaire comptable »⁴⁵. En d'autres termes, la construction du Mali tel qu'il est aujourd'hui n'aurait pas pu être effective si le gouvernement s'était arrêté aux dépenses monétaires. Toutefois, Yacouba Berthé souligne qu'au Mali, même dans les milieux intellectuels, « on perçoit difficilement l'apport économique de la culture »⁴⁶. Alors il peut être difficile de faire comprendre au peuple les raisons de ces investissements dans la mesure où l'on émet des réserves de toutes sortes quant à la construction de ces monuments et que l'argument financier ne soit pas le seul

⁴⁴ Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita.

⁴⁵ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

⁴⁶ Entrevue réalisée auprès de Yacouba Berthé, directeur de la *Tour d'Afrique*.

argument soulevé afin de dénoncer la monumentalisation intense de Bamako au cours des deux mandats du président Alpha Oumar Konaré.

Dans le milieu des arts, on espérait même de voir « l'éclosion d'une nouvelle race de sculpteurs spécialistes en stèle » afin d'immortaliser, entre autres, les événements de mars 1991⁴⁷. Pour certains acteurs, la légitimité des monuments passe par l'implication des Maliens, surtout des artistes maliens. C'est ce qu'espère la journaliste Fousseyni Diallo dans un article publié en 1991 où elle demande au gouvernement de laisser « le génie créateur de nos artistes » s'exprimer⁴⁸. Clamée par plusieurs dès le début des années 1991, il semble que l'implication des artistes et du savoir-faire sculptural et artistique malien n'a que très peu été sollicitée dans le développement du parc de monument de Bamako. En effet, la majorité des monuments ont été construits par des firmes étrangères, chinoises ou coréennes, dont la Covec-Mali et la Socomade, qui ont obtenu la confection des bustes et des statues de bronze et de béton⁴⁹. C'est en émettant l'hypothèse des considérations pratiques et de calendrier politique que Doulaye Konaté explique l'utilisation de l'expertise étrangère pour la construction des projets du président. Il constate que cela a « pu être fait au détriment d'une certaine promotion des artistes maliens, qui effectivement ont été assez critiques de ce point de vue »⁵⁰. En effet, Camara Ka considère que si les artistes de sa génération, qui ont été formés dans les grandes écoles d'art et qui ont une forte expertise en matière de connaissances de l'art et de la culture malienne, avaient eu la confiance des dirigeants, les monuments n'auraient sans doute pas

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Fousseyni Diallo, « Une stèle pour immortaliser nos martyrs » *L'Essor*, 19 juillet 1991.

⁴⁹ Barry, *Les charmes discrets...*, p. 29.

⁵⁰ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

eu « un goût inachevé » et ne serait probablement pas « sans rapports évidents avec [la] culture »⁵¹. Il poursuit dans son article en déterminant que ces monuments ne sont pas imprégnés dans la spiritualité de la Nation :

Nous apprécions le talent des artistes qui ont su les réaliser, mais ils ne nous retiennent pas une seconde parce qu'ils sont hiératiques du point de vue spirituel. L'esthétique pour nous est également spirituelle. La seule chose que les Maliens retiennent de ces monuments, c'est l'incarnation de l'esprit de leurs faiseurs blancs⁵².

Cette assertion nous amène à faire une petite parenthèse sur les bases de cette spiritualité malienne que mentionne le professeur Camara Ka. Comme nous l'avons vu au premier chapitre de ce mémoire, les fondements de la culture malienne prennent place en trois temps. Premièrement, elle est façonnée dans les profondeurs des traditions ancestrales, telle l'oralité, la parenté à plaisanterie, mais aussi à travers les lois de Soundjata Keita qui régissent, dans une certaine mesure, encore le comportement des peuples sur le territoire du Mali (voir chap.1, p. 30). Ensuite, nous pouvons affirmer que les traditions reliées à la pratique de l'Islam font partie intégrante de la spiritualité des Maliennes et des Maliens. En effet, avec plus de 90 % de musulmans dans le pays, le poids des préceptes de la religion, mais surtout de la communauté musulmane de Bamako est considérable lorsqu'on discute du développement du Mali : « l'essentiel des choses [doivent] être réalisé[es] dans le respect de l'Islam »⁵³.

Finalement, lorsque le professeur mentionne les « faiseurs blancs », il fait référence à la colonisation et à son impact, positif ou négatif, sur le développement de la spiritualité malienne. Nous ne voulons pas élaborer plus sur ce sujet, qui serait hors

⁵¹ Oumar Camara Ka, « CAN et crise esthétique au Mali », dans Barry, *Les charmes discret...*, p. 29.

⁵² Barry, *Les charmes discrets...*, p. 29.

⁵³ Barry, *Les charmes discret...*, p. 26.

propos, mais nous pouvons certainement déterminer que dans la pensée du professeur Camara Ka, la tradition monumentale découle de pratiques provenant de l'extérieur de l'Afrique et que pour lui cela n'est pas en phase avec sa vision de la spiritualité malienne.

Si nous revenons à cette critique qui met hors du projet les artistes maliens, il semble que le président lui-même confirme que le manque de ressources, soit à l'origine du non-emploi des artistes nationaux pour la confection des monuments. Il avoue, dans son entretien accordé à Bernard Cattaneo : « que [mes] actions ont connu des limites parce que les moyens matériels que j'avais souhaité mettre à la disposition d'un certain nombre de créateurs ont manqué, compte tenu du contexte économique du pays »⁵⁴. Doulaye Konaté tient cependant à préciser que « ce n'est pas tous les monuments qui ont été le fait d'artistes étrangers : vous voyez le monument à l'entrée du pont des Martyrs, c'est un de nos meilleurs artistes peintres Ismaël Diabaté »⁵⁵. Effectivement dans le catalogue des infrastructures du document les *Charmes discrets de Bamako*, l'auteur effectue un recensement des constructeurs et des architectes qui ont pris part aux différents projets. D'après nos comptes, plus de la majorité des 46 monuments sont identifiés comme ayant des architectes étrangers. Finalement, selon Oumar Camara Ka, faire appel aux artistes maliens aurait donné plus de légitimité aux monuments d'Alpha. Ils auraient sans doute eue meilleure presse et il aurait été plus aisé d'obtenir une reconnaissance morale de la part du peuple.

⁵⁴ Konaré, *Un africain du Mali...*, p. 110.

⁵⁵ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

Dans le même ordre d'idée, les opposants à Konaré soulèvent que l'utilisation du monument, comme méthode de diffusion de l'histoire nationale, ne semble pas avoir été en mesure de faire son travail de mémoire, car ils ne reflètent pas la culture malienne dans les thématiques choisies, ni dans la technique et les matériaux choisis. Jean-Bosco Konaré explique que certains monuments exposent des symboles qui ne représentent rien dans la culture traditionnelle malienne. Par exemple, pour lui la colombe qui se trouve sur le *Monument de la Paix* « est une figure extérieure à notre culture parce que c'est une figure judéo-chrétienne qui représente la paix. Forcément, ça ne correspond pas à grand-chose au niveau de l'ensemble du peuple malien »⁵⁶. Oumar Camara Ka renchérit en exposant que ce canevas n'est pas réellement connu et reconnu dans la société malienne, il considère que

Oui nos rues sont belles, mais nos rues sont méconnaissables des Maliens. La mode des monuments intrigue l'esprit des Maliens, car on ignore totalement le mécanisme qui les fait pousser comme des champignons... les monuments, ce n'est pas seulement la dextérité technique de l'artiste, c'est surtout le réceptacle de l'âme, c'est le résultat du développement historique de l'intellect, c'est enfin l'expression d'un sentiment profond qui se confond avec celui de tout un Peuple⁵⁷.

En ce sens, il semble que la signification de certains monuments n'ait tout simplement pas été comprise par le peuple puisqu'ils n'ont pas d'attache historique pertinente au territoire du Mali. Pour la *Tour de l'Afrique*, l'historien Jean-Bosco Konaré soutient que les gens n'ont pas du tout compris parce que d'une part on n'a pas pris le temps de leur expliquer la signification. D'autre part, « parce que c'est une référence historique qui a son sens, qui au Bénin ne causerait aucun problème »⁵⁸ puisque la jarre

⁵⁶ Entrevue réalisée auprès de Jean-Bosco Konaré, professeur d'histoire à la retraite.

⁵⁷ Oumar Camara Ka, « CAN et crise esthétique au Mali », *L'Essor*, 2002, dans Barry, *Les charmes discret...*, p. 29.

⁵⁸ Entrevue réalisée auprès de Jean-Bosco Konaré, professeur d'histoire à la retraite.

percée ramène à des références claires et précises de l'histoire nationale béninoise, mais aucune avec le Mali. En effet, en plus de ne pas réellement expliquer la signification de certains monuments plus abstraits et sans références évidentes au vécu d'un peuple peu instruit, le gouvernement a omis d'installer des plaques descriptives au pied des monuments afin d'expliquer leur sens, ce qui donne place à l'interprétation. Nous reviendrons sur ce sujet postérieurement.

Finalement, ce nouveau modèle de transmission de la mémoire collective implanté par le gouvernement Konaré n'est pas très bien accueilli par les leaders musulmans de Bamako. Cette objection découle essentiellement du fait que, pour eux, les monuments sont considérés comme des idoles et « constituent une transgression » envers l'Islam. En effet, la religion musulmane interdit les représentations figurées de l'Homme⁵⁹. Maribatrou Diaby, un homme politique malien et un fervent opposant de Konaré, mène un combat ouvert contre la politique de monumentalisation, qu'il qualifie comme étant un « parc à idoles »⁶⁰. Il précise lors d'un entretien qu'il a accordé à Harouna Barry, le 9 février 2004, que

le Mali est à 90 % de musulmans. Même si la *Charria* n'y règne pas, l'essentiel des choses doit être réalisé dans le respect de l'Islam. Ce n'est donc pas normal qu'on construise des monuments dans un pays musulman, comme le Mali. On sait que la *natali* (la représentation) est *al haram* (illicite) d'après le Coran.⁶¹

Pour cette seule raison, les monuments devraient être détruits. Mohamed Kimbiri, Secrétaire à la Communication de l'organisation à AISLAM (Association Islamique pour le Salut), abonde dans le même sens dans son article intitulé « Halte à la monumennia! » qui vilipende

⁵⁹ Ousmane Diarra, « Parole aux lecteurs : À propos des monuments », *Les Échos*, 23 juin 1996.

⁶⁰ Barry, *Les charmes discrets...*, p. 27.

⁶¹ *Ibid.*, p. 26.

directement le président et le gouvernement sur la monumentalisation à outrance qu'il observe à Bamako. Pour lui, ce sont des « monuments-idoles » fabriqués par un gouvernement qui semble être devenu maître « en matière de dénigrement des préceptes islamiques »⁶². Il expose les membres du gouvernement comme étant « les planificateurs de la plus grande croisade de cette fin de siècle avec ses milliers de ramifications et ses accointances plus ou moins visibles »⁶³.

Yacouba Berthé confirme cette hypothèse lorsqu'il nous indique qu'il se souvient bien de « ceux qui ont une tendance islamiste » ont beaucoup critiqué certains monuments. C'est le cas du « *Kontoron Ni Saané*, les chasseurs, certains disaient que ça allait être un lieu de fétichiste » et de sacrifice⁶⁴. Jean-Bosco Konaré rapporte le même genre de discours sur la création, à partir d'arbre malade, de petites statuettes que l'on retrouve le long de la route de Koulikoro : au lieu de les couper et de les enlever, il (Konaré) a préféré en faire des statuettes. On a dit que c'était du fétichisme, dans un milieu islamisé ça ne passe pas. Les croyants ont ridiculisé ces projets⁶⁵. De plus, Mohamed Kimbiri termine son article en rappelant au gouvernement qu'il y a plus d'une manière de pérenniser la mémoire du père de la Nation.

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, nous vous rappelons qu'il y a plusieurs formes pour pérenniser l'image d'un grand homme comme les Stades, les hôpitaux, les ponts, les axes routiers comme les rues, les avenues, les boulevards et les squares, les écoles et les universités, et que sais-je encore. Modibo Keïta en statue, humilié devant tout musulman sincère. Car c'est le présenter de la manière la plus blasphématoire où il sera l'objet de prosternation ou même d'offrandes⁶⁶.

⁶² Mohamed Kimbiri, « Halte à la monumennia! », *Nouvelle Horizon*, 7 juin 1999, p. 2.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Entrevue réalisée auprès de Yacouba Berthé, directeur de la *Tour d'Afrique*.

⁶⁵ Entrevue réalisée auprès de Jean-Bosco Konaré, professeur d'histoire à la retraite.

⁶⁶ Mohamed Kimbiri, « Halte à la monumennia! », *Nouvelle-Horizon*, 7 juin 1999, p. 2.

Dans son édition du 23 juin 1996, une rubrique qui donne la parole aux lecteurs, le journal *Les Échos* a publié un texte de monsieur Ousmane Diarra qui s'insurge contre l'argumentaire élaboré par les tenants de ces arguments qui déterminent les monuments comme de l'idolâtrie. Au contraire, Diarra considère que l'on doit se « souvenir de ceux qui sont morts pour que nous vivions dignement »⁶⁷. Il insiste sur ce que l'on ne doit pas se disputer sur la consécration des martyrs maliens puisque cela constitue « le peu de mémoire auquel ils ont droit »⁶⁸. Par ces paroles, on peut comprendre que l'auteur de ces lignes considère que le travail de mémoire est nécessaire et que le Mali gagnera à être libéré de ce genre de débats afin de poursuivre le travail de mémoire.

Finalement, on peut considérer que ces projets du président auront généré un grand débat à l'intérieur de la société civile malienne. Entre les arguments qui permettent de légitimer la politique de monumentalisation du président Konaré et de ceux qui les dénoncent, il y a cet espace public de liberté qui permet à tous de s'exprimer sans basculer dans la violence puisque la récente démocratisation de l'État permet ce genre d'échange et tolère les critiques émises à son encontre. Pourtant, même si plusieurs monuments ont fait l'objet de critique quant à sa pertinence pour la diffusion de l'histoire nationale, on peut dire que le *Mémorial Modibo Keita* détient sa place au panthéon des monuments de Bamako puisqu'il fait l'unanimité quant à son importance dans la trame historique nationale.

⁶⁷ Ousmane Diarra, « Parole aux lecteurs : À propos des monuments », *Les Échos*, 23 juin 1996.

⁶⁸ *Ibid.*

2. Le *Mémorial Modibo Keita* : entre légitimité politique et reconstruction nationale

Entre opportunisme politique et devoir de mémoire, la récupération de l'héritage politique et culturel de Modibo Keita et la reconstruction de la nation via la monumentalisation de l'espace urbain a été un enjeu politique important durant les années au pouvoir de Konaré. Après avoir examiné les principales critiques qui ont été formulées face à la politique de monumentalisation, nous souhaitons, ici, poursuivre notre réflexion sur l'une des pièces maîtresses de cette politique, le *Mémorial Modibo Keita*. Parce qu'il représente un personnage phare dans l'esprit de la Nation malienne que Konaré tente de mettre en place. Le réinvestissement du père de l'indépendance dans la trame historique nationale permet au régime en place d'établir un lien direct entre l'avènement de première république et l'émergence de ce nouvel État démocratique, la 3^e République. En effet, le président Alpha Oumar Konaré mise sur le renouvellement du sentiment national de l'accession à l'indépendance, caractérisé par l'enthousiasme de la construction du renouveau fondateur⁶⁹.

Le fait que Modibo Keita ait été un homme très influent dans la construction du Mali moderne et la nécessité de le ramener au-devant de la scène culturelle nationale via la construction d'un mémorial fait l'unanimité à travers la classe politique. Toutefois, l'appropriation par le gouvernement Konaré de l'héritage de Keita fait l'objet de débats avec l'opposition politique, soit le parti de Modibo Keita : Union Soudanaise-RDA. En filigrane de la construction du complexe mémorial, il ressort un débat ouvert au sein de

⁶⁹ De Jorio, « Narrative... », p. 841.

l'opinion publique et de la classe politique sur les représentations et sur les sens à donner à l'héritage culturel de Keita⁷⁰.

Ici, l'objectif est de comprendre comment les différents acteurs entrevoient les actions du pouvoir central à travers l'inauguration du *mémorial*. Sont-ils effectifs et permettent-ils la construction d'une nouvelle mémoire collective?

2.1 La réhabilitation du père de la Nation

À travers nos recherches et nos entrevues, nous avons constaté que la réhabilitation de la mémoire de Modibo Keita, père de l'indépendance, était au lendemain de la dictature, nécessaire à la création d'un nouveau consensus au niveau de la classe politique. Pour Doulaye Konaté, en plus de permettre l'émergence d'un consensus politique, Modibo Keita « incarnait l'indépendance, la liberté et le courage », qui sont pour lui des valeurs unificatrices et fondatrices⁷¹. Autour de l'homme, du personnage et de la personnalité du père de la Nation, Konaré peut prétendre à créer un nouveau projet de société ancrée dans l'histoire nationale.

En 1992, l'un des premiers gestes posés par le nouveau gouvernement de Konaré fut la réhabilitation de la mémoire de Modibo Keita. Puisqu'il avait été relégué par les militaires putschistes au simple rang « d'ancien instituteur », ce geste permettait de mettre un terme symbolique à la dictature et à son régime anti-intellectuel⁷². Pour Doulaye Konaté, Modibo Keita était celui qui avait tenu tête au régime militaire durant toute sa

⁷⁰ *Ibid.*, p. 830

⁷¹ Entrevue Doulaye Konaté

détention. Il avait refusé de faire des compromis pour sa liberté, jusqu'à « accepter le sacrifice ultime plutôt que de faire des compromis »⁷². Pour Doulaye Konaté et beaucoup de Maliens, cela représentait le maintien de la dignité. Pour cette raison Modibo Keita est reconnu comme un homme respectable.

Cependant, ce n'est qu'à partir de 1995 que l'on voit apparaître une véritable vision du président Konaré sur la mise en valeur de l'héritage de la première république et son défunt président. De Jorio explique que cela s'est probablement imposé suite aux pressions et critiques politiques émanant, entre autres, de la famille de Keita et du parti BDIA (Bloc pour la Démocratie et l'Intégration Africaine⁷³), par rapport au fait que l'US-RDA s'accaparait la mémoire de l'héritage de Keita⁷⁴. Donc, en 1995, lors du 18^e anniversaire de la mort de Keita, le gouvernement de Konaré institue une journée de commémoration à la mémoire du père de la nation qui deviendra un rituel annuel. Ce choix découle du fait que cet événement est hautement chargé émotionnellement dans la mémoire collective malienne, mais surtout parce que son poids historique permet de porter un regard rétrospectif sur le récit de la nation. En effet, la mise en scène du souvenir du père de la nation aspire à la production d'un sentiment national capable de catalyser des points de convergences dans l'opinion publique⁷⁵.

L'un de ces points de convergence concerne la mort de Modibo Keita. Effectivement, les Maliens croient fermement que Modibo Keita a été tué par la dictature

⁷² Abdrahamane Dicko, « Mémorial Modibo Keita : Symbole de l'immortalité », *Les Échos*, 25 mars 1996, p. 3.

⁷³ BDIA est formé en 1993 suite à une scission à l'intérieur de l'US-RDA.

⁷⁴ Rosa De Jorio, « Narrative... », p. 842.

⁷⁵ Hélène Charton et Marie-Aude Fouéré, « Présentation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2013, p.3.

parce qu'il continuait, en prison, à avoir une forte influence politique⁷⁶. L'annonce et la banalisation de sa mort en juin 1977, au bagne de Taoudénit (dans le nord du pays) sans avoir été jugé devant un tribunal, devient l'occasion d'une grande manifestation anti-CMLN menée par des professeurs, des étudiants et d'anciens compagnons de Modibo⁷⁷. Modibo Diallo, directeur du Mémorial, se souvient qu'au : « lendemain [de sa mort] il y eut une manifestation monstre et les gens savaient qu'ils bravaient la police, mais ils ont continué pour petit à petit entraîner les autres à se révolter »⁷⁸. Ces événements constituent, malgré le fait que le régime militaire soit resté au pouvoir, une étape importante dans la lutte contre la dictature et seront utilisés afin de galvaniser les efforts de création d'une mémoire collective axée sur le combat contre l'opresseur – coloniale et dictatorial – et pour la liberté. La commémoration de la mort de Keita permet donc à Konaré, année après année, de diffuser sa vision de l'héritage de Keita afin d'en faire un personnage consensuel et porteur des valeurs maliennes. En d'autres mots, ce travail perpétuel du souvenir ou cet « usage politique du passé » permet de soutenir les enjeux de légitimation qu'ils servent⁷⁹. L'historien Doulaye Konaté renchérit en déterminant que le réinvestissement de Modibo Keita dans la tradition malienne était :

l'occasion pour le président Konaré de trouver un consensus, d'opérer un consensus au niveau de la classe politique qui pouvait se faire autour d'une personnalité qui certes a eu des opposants, mais qui au fond pour tous les Maliens finalement incarnait l'indépendance, notre indépendance, la liberté⁸⁰.

⁷⁶ Rosa De Jorio, « Narrative... », p. 842.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Marie-Christine Lavabre, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 44 (3), 1994, p. 480-493, dans Hélène Charton et Marie-Aude Fouéré, « Présentation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2013/2, p. 4.

⁸⁰ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

Dans un article du journal *Les Échos*, le journaliste Abdoulaye Traoré dit Diop, détermine que Modibo Keita doit retrouver sa place dans la lignée des héros fondateurs du Mali, il cite les propos du premier ministre de l'époque Soumana Sacko qui soutient que « l'œuvre de Keita appartient au patrimoine de l'Afrique tout entière et même du tiers-monde »⁸¹. Il poursuit en insistant sur le fait que Keita est l'un des grands bâtisseurs du Mali. De fait, l'ensemble des citoyens du pays devait se le rappeler en cette période de mutations sociales et politiques afin de garder le cap comme le suggère l'article des *Échos* :

Loin de moi toute idée de culte (même posthume) de la personnalité. Mais en ces périodes de mutations sociales et politiques déterminantes caractérisées entre autres par une aise identitaire sans précédent, les jeunes générations ont le droit de savoir qui a fait quoi. Ces jeunes sont en quête de héros, de modèles et de références. Dans cette situation, nous avons trop peu de contemporains de l'envergure d'un Modibo Keita pour nous payer le luxe de continuer la tacite conspiration du silence qui s'exerce sur ce personnage. Notre recul est également suffisant pour dépassionner le débat, écarter les rancœurs et les rancunes partisans, les querelles d'école ou d'idéologie. Il est temps de « désobjectiver » le sujet et de rendre à Modibo Keita ce qui lui revient, c'est-à-dire tout simplement ce qu'il a fait pour le Mali et l'Afrique. Modibo Keita, c'est avant tout l'infatigable combattant de la liberté qui a âprement lutté pour l'indépendance du Mali et de l'Afrique. C'est l'homme de ce 22 septembre 1960 dont tout Malien est fier⁸².

À partir de 1995 donc, le président Konaré fait de l'anniversaire de la mort de Keita un événement commémoratif en se rendant personnellement sur sa tombe au cimetière d'Hamdallaye chaque 16 mai. Selon le journaliste Alexis Kalambry, qui est aujourd'hui directeur du journal *Les Échos*, cette « initiative est à saluer. Elle nous permet de reconnaître les mérites de nos illustres devanciers, et même d'en faire des tremplins » afin de construire l'avenir⁸³. Chaque année, cet événement devient un jour de

⁸¹ Abdoulaye Traoré dit Diop, « Modibo Keita, héros national », *Les Échos*, 21 mai 1993.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Alexis Kalambry, « Journée hommage à Modibo Keita : la patrie se souvient », *Les Échos*, 15 mai 1995.

recueillement, elle permet dans un premier temps de rendre hommage à « celui qui nous a façonné un destin »⁸⁴ et ensuite de marquer « un retour à notre histoire vraie. Celle à laquelle le citoyen malien a besoin de s'instruire »⁸⁵. En effet, dans une rubrique courte, mais efficace, le journaliste Gaoussou Drabo dresse le portrait de ce qu'il considère comme un moment important dans l'histoire du Mali moderne. Même si cela interpelle des points sombres de l'histoire de la nation la « réconciliation nationale basée sur la restitution de la vérité historique » est impérative pour que le pays se développe non seulement dans la paix, mais aussi dans l'honnêteté. Il considère en effet que : « Les simples citoyens ont besoin que le passé leur soit totalement compréhensible pour que le présent soit entièrement intelligible et l'avenir vraiment lisible [...] Ceci est tout simplement une exigence de cohérence vis-à-vis de nous-mêmes »⁸⁶. En effet, il précise que les jeunes gagneraient, et le gouvernement par la même occasion, à connaître leur passé, des côtés sombres et les aspects ont fait la stature et la gloire du Mali. Répondre aux questions sur le déroulement des huit premières années d'indépendance

éclaireraient mieux les spécificités d'une période dont la génération née dans les années 70 et qui est certainement aujourd'hui majoritaire dans le pays n'a aucune idée. Elles feraient comprendre que rien de vraiment fortuit ne survient dans notre destin de nation et que si certaines crises se répètent en s'amplifiant, c'est que les autorités du moment oublieuses des leçons du passé ont reproduit pratiquement les mêmes erreurs et provoqué les mêmes effets. Elles inciteraient à une vraie vigilance démocratique prise en partage aussi bien par les citoyens que par les formations politiques. Elles ne dérangerait en fait que les gardiens autoproclamés du temple de la mémoire, ceux qui ne s'intéressent qu'à conserver embaumé le président Modibo Keita et à se jucher eux-mêmes sur le piédestal d'oracles incontournables⁸⁷.

⁸⁴ Alexis Kalambry, « Hommage à Modibo Keita : 21 coups de canon pour un patriote », 17 mai 1995, *Les Échos*, p. 3.

⁸⁵ A. Lam, « Mémorial Modibo Keita », *L'Essor*, 8 juin 1999, p. 4.

⁸⁶ Gaoussou Drabo, « L'avenir politique du Mali », *L'Essor*, 1 juin 1999, p. 5

⁸⁷ *Ibid.*

Drabo termine son article en soulignant que cela est l'un des avantages de la démocratie, pouvoir discuter des vérités, même celles qui semblent embarrassantes au premier regard afin de les « intégrer en toute conscience dans notre vécu collectif »⁸⁸.

2.2 Légitimité de Konaré devant la mémoire et l'héritage de Keita?

L'inauguration du mémorial met en lumière les différentes luttes politiques entre les différents partis politiques qui cherchent à s'approprier le monopole de l'héritage de la mémoire de Modibo Keita. Selon nos sources, on comprend qu'il y a deux grandes lignes à ce débat. D'une part, il y a ceux qui sont de « US-RDA tendances de Mamadou Bamou Touré » et ceux de « US-DRA tendance Daba Diawara » qui s'affrontent à l'intérieur même du même parti afin de déterminer quelle tendance a le droit de se présenter comme étant le véritable héritier de Modibo Keita⁸⁹. Et d'autre part, il y a le parti même qui cherche à s'opposer directement à l'ADEMA et au président Konaré quant à la légitimité de celui à mener l'édification du Mémorial⁹⁰. L'*Info-Matin* rapporte, dans un article écrit par Mohamed Sacko intitulé, « Un monument qui divise les héritiers du

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ L'expression « tendance Mamadou Touré » et « tendance Daba Diawara » provient des médias qui l'ont adoptée lors de la longue saga judiciaire qui a opposé les deux camps devant les tribunaux autour de la légitimité de l'une ou l'autre des tendances sur la présidence du parti de l'indépendance. Les divisions internes commencent en 1997 et se terminent lorsque la « tendance Daba Diawara » quitte l'US-RDA afin de constituer un nouveau parti, le Parti de l'Indépendance, de la démocratie et de la solidarité (PIDS). Il y aura d'autres défections au sein du parti au cours de l'année 2001, année préparatoire aux élections présidentielles de 2002 qui fut la première alternance démocratique au Mali.

⁹⁰ Si vous souhaitez plus de détails concernant les tractations politiques au sein de l'US-RDA et du développement politique au Mali vous pouvez consulter les ouvrages suivants : Ali Cissé, *Une démocratie à refonder*, Paris, L'Harmattan, 2006, 206 p.; Cheik Oumar Diarra, *Le défi démocratique au Mali*, Paris, L'Harmattan, 1996, 314 p.

défunt », quelques jours avant l'inauguration, que le *Mémorial* attend son inauguration depuis 1997, puisque celle-ci semble être bloquée par le locataire de Koulouba.

Sacko révèle que « selon des sources proches de la présidence, le président Alpha Konaré attendait peut-être la fin des divisions internes au sein du parti de l'indépendance pour procéder à l'inauguration du monument »⁹¹. Les propos de Modibo Diallo, directeur abonde dans le même sens lorsqu'il rapporte une conversation avec le président Alpha. Celui-ci lui aurait confié :

J'aurai pu inaugurer le monument, mais je l'aurai fait sans certaines personnes qui devaient être là. Je ne peux pas le faire sans ces compagnons. Du fait de la contingence politique, là où je suis, ils ne viennent pas. Donc il faut éviter, il faut attendre le moment où nous tous pouvons être là-bas, on attend le bon moment. Quand on parle de Modibo, c'est aussi ses compagnons⁹².

Sacko poursuit son article en relevant plusieurs désaccords concernant la construction du Mémorial par le président Konaré. En effet, selon la tendance de Mamadou Bamou Touré, celui-ci s'accapare l'œuvre du défunt président et interpelle directement le président via le Bureau politique national de l'US-RDA :

un mémorial qui n'est pas de votre inspiration, qui n'est en rien votre œuvre, que vous n'avez pas financé et qui a simplement été érigé pendant votre premier mandat doit-il être présenté au peuple malien comme vous tentez de le faire? Car, pour le BPN de l'US-RDA, même si l'on fait abstraction des conditions d'édification du Mémorial, le Président Modibo KEITA peut-il être détaché, arraché, extrait de l'Union Soudanaise RDA pour en faire une icône inerte tombée par miracle sur les bords du Niger pour alimenter une mystification politique? Toute chose qui démontre à bien des égards « l'acharnement » du Président Alpha à se servir de la mémoire du Président Modibo KEITA tout en la dépouillant de l'essentiel de sa signification⁹³.

⁹¹ Mohamed Sacko, « Un monument qui divise les héritiers du défunt », *L'Info-Matin*, 4 juin 1999.

⁹² Entrevue réalisée auprès de Modibo Diallo, directeur du Mémorial Modibo Keita.

⁹³ Mohamed Sacko, « Un monument qui divise les héritiers du défunt », *L'Info-Matin*, 4 juin 1999.

Il termine son article en déterminant que toutes ces tractations politiques autour de qui a le droit de mettre en marche la mémoire à travers la tenue de cet événement ne profitent en fait qu'au président Alpha « au détriment justement de ceux qui pensent vouloir sauver le parti de l'indépendance »⁹⁴. En effet, certains pensent que Konaré a profité de l'air du temps afin de marquer l'histoire à sa façon, pourtant, comme le mentionne Doulaye Konaté, « au niveau de la RDA, il y a des gens qui ont vu de la récupération en oubliant qu'Alpha lui-même est un enfant de la RDA »⁹⁵.

Finalement, Abdrahamane Dicko relève que peu importe le parti qui aurait pris le pouvoir dans ce contexte de développement démocratique, il aurait mis en place certains éléments pour travailler la mémoire de nation. Pour lui, « l'État est une constante et le temps a donné le privilège à la III^e République de s'acquitter du sacro-saint devoir de justice »⁹⁶. Malgré tout, l'inauguration du *Mémorial* est tout de même perçue par la tendance de Baba Diawara l'US-RDA comme un événement majeur « car, dit-il, honorer le Président Modibo Keita, c'est reconnaître le rôle que lui-même et son parti ont joué pour l'indépendance de notre pays »⁹⁷. C'est ainsi que son inauguration, le 6 juin 1999, a fait l'objet d'une mobilisation générale. Tous les membres du gouvernement, une délégation diplomatique, les amis et compagnons et la famille du défunt président étaient présents au bord du fleuve « Djoliba » pour célébrer l'œuvre et la mémoire de Modibo Keita.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Entrevue Doulaye Konaté.

⁹⁶ Abdrahamane Dicko, « Mémorial Modibo Keita : Symbole de l'immortalité », *Les Échos*, 25 mars 1996, p. 3.

⁹⁷ Mohamed Sacko, « Un monument qui divise les héritiers du défunt », *L'Info-Matin*, 4 juin 1999.

2.3 *L'inauguration du Mémorial Keita*

Depuis l'annonce de sa construction en 1995 jusqu'à son inauguration le 6 juin 1999, nous pouvons dire que le *Mémorial* a fait couler de l'encre, enflammé les discours des uns et des autres et provoqué chez tous les Maliens au moins un commentaire, soit-il positif ou négatif. Pour Doulaye Konaté, le temps et la fin de la dictature a été un facteur inhibitif de l'intégration de la mémoire de Modibo Keita dans l'histoire nationale et la construction du Mémorial est la matérialisation de la réhabilitation du père de la Nation⁹⁸. Considéré comme un monument phare de l'entreprise mémorielle de Konaré, surtout de par son imposante structure, le *Mémorial* exprime avec beaucoup de force les attaches du Mali aux cultures traditionnelles. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, avec son architecture d'inspiration Dogon et sa statue imposante du président en tenue traditionnelle (« drapé dans un grand boubou brodé, tenant à la main un discours qu'il s'apprête à lire »⁹⁹) rappelle l'attachement de Modibo pour les valeurs ancestrales, telles que le patriotisme, la paix, le dialogue, la tolérance, l'hospitalité et le vivre ensemble. Doulaye Konaté confirme que « le président l'a voulu le plus expressif possible parce qu'il s'agissait quand même du premier président, l'un des pères fondateurs du pays. [...] C'est un monument phare à l'intérieur de l'entreprise mémorielle »¹⁰⁰. On peut cependant objecter que ce monument rappelle exactement le style du réalisme socialiste cher aux pays communistes tels que la Chine et la Corée du Nord, et en cela il s'éloigne de l'art africain.

⁹⁸ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

⁹⁹ M. Kaba, « Mémorial Modibo Keita », *L'Essor*, 8 juin 1999, p. 4.

¹⁰⁰ Entrevue réalisée auprès de Doulaye Konaté, professeur d'histoire, président de l'Association des historiens africains.

2.3.1 *Les missions du Mémorial*

Le discours d'inauguration que prononce Alpha Oumar Konaré a été pour le gouvernement l'occasion d'introduire le *Mémorial* dans ses fonctions mémorielles et pédagogiques¹⁰¹. En effet, il pose le nouveau bâtiment comme un lieu de mémoire où l'on peut se souvenir, collectivement, de l'œuvre de Modibo Keita. Parallèlement, il établit le *Mémorial* comme un outil pédagogique permettant de créer le citoyen de demain.

D'abord, le *Mémorial* est conçu afin de rendre hommage au père de la Nation et d'ainsi créer un espace où la mémoire collective peut s'activer et faire revivre le parcours du personnage et par le fait même l'histoire d'une nation. Selon Modibo Diallo, directeur du *Mémorial*, la première mission de l'institution est de trouver un équilibre entre la commémoration de Keita, qui est l'un des hommes politiques maliens les plus influents de son époque et l'établissement d'un savoir rigoureux sur l'homme et son régime¹⁰². Les symposiums, les colloques et les rencontres qui ont eu lieu au fil des années ont permis la restitution de la vérité historique sur le personnage et son régime, mais surtout comment ces huit années ont influencé l'avenir du Mali. Comme le mentionne Gaoussou Grabo dans son article, « L'avenir politique au Mali », traite des lacunes historiques entourant le rôle de Modibo Keita, met en lumière le fait que les recherches produites sur l'évolution politique et sociale du Mali ont

la faiblesse de n'avoir été appropriées que par un cercle très étroit d'érudits et de n'être débattues que dans des cénacles de spécialistes. L'intellectuel moyen doit se contenter

¹⁰¹ Alpha Oumar Konaré, « Discours d'inauguration du Mémorial Modibo Keita », ORTM, 6 juin 1999.

¹⁰² Rosa DeJorio, « Narrative... », p. 844

de ses souvenirs et constatations personnelles, des récits de témoins vivants, des archives journalistiques. Et bien sûr, de l'analyse orientée des partis politiques¹⁰³.

Ainsi, le Mémorial, bien que construit par un parti politique dirigé par des intérêts politiques certains, peut, tout de même par l'avantage du respect de la démocratie, faire « remonter des vérités embarrassantes, de les déchiffrer avec un maximum d'objectivité, de les intégrer en toute conscience dans [le] vécu collectif »¹⁰⁴. C'est donc en tant qu'outil pédagogique de réappropriation de l'histoire nationale que le *Mémorial* est présenté aux Maliens en 1999. Yacouba Berthé, jeune professionnel dans le domaine de la culture et directeur du monument de la *Tour d'Afrique* nous confirme que pour lui

le Mémorial est tout un symbole, c'est un mémorial qui a été dédié à une personnalité qui est demeurée une curiosité, en tout cas, pour nous qui n'avons pas connu Modibo Keita. Nous ne sommes pas de cette génération, on a tellement entendu parler de lui qu'un Mémorial en son nom est d'abord un symbole pour nous. C'est un lieu où nous allons afin de comprendre tout ce qu'il a eu à faire. C'est le père de l'indépendance, mais à travers lui je vois tous ceux qui ont eu à mener le même combat. En effet, il ne s'agit pas de lui seul, c'est vrai qu'il était la première personnalité de l'époque, mais il y a toute l'histoire du Mali qu'il faut voir derrière, toutes les idées que la personne défendait, notamment le point du panafricanisme. À travers lui, c'est tout l'engagement du Mali¹⁰⁵.

Ainsi, il permet à plusieurs générations de se rencontrer en ce lieu afin d'apprendre et de vivre leur histoire. En ce sens, le *Mémorial* tend à être un espace de recherche désacralisé où l'utilisation démagogique de la mémoire du père de la nation est prohibée. En effet, pour le journaliste Paul Théra, « le plan de la construction n'a pas omis la qualité d'instituteur de Modibo qui était enseignant de formation. Cette œuvre serait incomplète sans une bibliothèque conçue en laboratoire de recherche. Ce qui est une opportunité, une fois de

¹⁰³ Gaoussou Drabo, « L'avenir politique au Mali », *L'Essor*, 1 juin 1999.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Entrevue Yacouba Berthé.

plus, pour les étudiants et chercheurs à cultiver l'excellence »¹⁰⁶. Pourtant, pour le professeur Jean-Bosco Konaré, le Mémorial ne remplit pas complètement les fonctions auxquelles il a été assigné. Il croit que si le centre de conférence et la petite bibliothèque, qui a perdu de son lustre depuis quelques années, consignent autre chose que des photos et des ouvrages exclusivement sur l'œuvre de Modibo Keita, les gens auraient fréquenté davantage ce lieu¹⁰⁷. Cette opinion du professeur est certainement valable dans la mesure où effectivement les symposiums et les colloques sont généralement réservés à une élite intellectuelle. Pourtant, cet état reste contradictoire avec les missions du *Mémorial* qui cherche à donner un accès à tous les Maliennes et Maliens à l'histoire de la Nation. En effet, comme nous l'avons mentionné plus haut, le Mémorial organise des parcours historiques et des expositions pour les jeunes écoliers de Bamako et nous avons appris que le site a récemment accueilli plusieurs activités entourant les commémorations du centenaire de Modibo Keita en 2015¹⁰⁸.

Le journaliste Abdrahamane Dicko, du quotidien les *Échos* évoque le Mémorial « a le double avantage de pérenniser l'histoire et de rendre beaucoup plus pratique les cérémonies de recueillement qui se font généralement dans les cimetières. Désormais, il sera loisible à chaque occasion de passer directement dans cet endroit mémorable afin de commémorer les dates anniversaires »¹⁰⁹. En ce sens, le Mémorial Modibo Keita devient un lieu privilégié pour l'édification de la mémoire collective nationale.

¹⁰⁶ Paul Théra, « Modibo Keita : Source inépuisable du savoir placé entre démagogie et reconstruction nationale », *Aurore*, 10 juin 1999 p. 4.

¹⁰⁷ Entrevue Jean-Bosco Konaré.

¹⁰⁸ Dieudonné Tembely, « Commémoration du centenaire du président Modibo Keita », 8 juin 2017, [en ligne], <http://news.abamako.com>, consulté le 15 juin 2017.

¹⁰⁹ Abdrahamane Dicko, « Mémorial Modibo Keita : Symbole de l'immortalité », *Les Échos*, p. 5.

Aussi, Alpha Oumar Konaré assigne le Mémorial comme le nouveau « temple du débat démocratique que nous offrons à l'espace politique malien, africain pour dessiner les contours de nos consensus et examiner de front de nos divergences par le libre exercice de la pensée »¹¹⁰. Pour lui, le brassage des idées est un élément vecteur d'une bonne démocratie basée sur la sauvegarde du passé et la transmission d'une temporalité et de la vibration de celui qui aura marqué une partie de l'histoire du Mali et qui continue certainement à inspirer les démocrates dans la poursuite de l'idéal démocratique¹¹¹.

Finalement, au lendemain de l'inauguration, Mamadou Dia, homme politique sénégalais, ami et collègue du défunt président, publie dans le journal *L'indépendant*, un hommage à Modibo Keita qui résume bien le besoin d'un peuple de construire une mémoire forte afin d'édifier et d'affronter les défis du jour, mais surtout l'importance de transmettre cette mémoire à la jeunesse malienne et africaine. Il dit : « l'objectif pour moi c'est qu'il y ait quelque chose qui symbolise cette présence qui plus tard quand mes enfants vont venir, puissent constater que nous avons travaillé pour que cette mémoire vivante soit là »¹¹².

¹¹⁰ Alpha Oumar Konaré, « Discours d'inauguration du Mémorial Modibo Keita », ORTM, 6 juin 1999.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Mamadou Dia, « Modibo Keita : un de nos pharaons modernes », *L'indépendant*, 10 juin 1999.

CONCLUSION

C'est sur la spécificité et la profondeur de l'enracinement culturel du Mali que la politique culturelle du président-historien Alpha Oumar Konaré s'est appuyée afin de mettre en œuvre la monumentalisation de l'espace urbain bamakois. Les « grands travaux » du président ont été entamés dans l'objectif de recréer un « vivre ensemble » centré sur le partage d'une identité commune préalablement bafouée par la dictature militaire. C'est à travers l'édification de 46 monuments construits entre 1992 et 2002 dans la ville de Bamako que le gouvernement d'Alpha Oumar Konaré a tenté de transposer une culture unificatrice et consensuelle.

Cette politique d'infrastructure culturelle a eu un impact sur le paysage de Bamako, mais surtout sur la construction de l'identité nationale axée sur un nouveau paradigme : la démocratie. En effet, au sortir de la dictature autoritaire de Moussa Traoré, période traumatique dans l'histoire du Mali, « les grands travaux » du président Konaré apparaissent comme un moyen de créer des liens positifs entre le passé glorieux et le présent qui est à définir. En invoquant, entre autres, les valeurs démocratiques et la lutte pour la liberté partagées à travers les thématiques choisies, Konaré met les monuments au service de la construction du « Mali moderne ».

À travers la monumentalisation de l'espace urbain, le président Konaré fait appel à une mémoire glorieuse et positive dans le but de donner sens à la nouvelle construction nationale. Ainsi, il met en scène les événements marquants et des symboles forts de l'histoire du pays et de l'Afrique. Nous retrouvons donc, des monuments représentant l'histoire traditionnelle, tels que la *Place Kontoron ni Saané* qui fait référence à l'une des

plus anciennes confréries de chasseurs de l'Empire du Mali de Soundjata Keita. Dans l'optique de mettre en perspective la lutte pour la liberté, le gouvernement choisit des figures fortes de l'histoire du pays, mais aussi de l'Afrique, comme le *Sofa de Samory Touré* et la statue de Patrice Lumumba. Ces deux personnages ont, à différentes époques, lutté contre l'occupation coloniale et pour la liberté des Africains. Sur les questions plus contemporaines, une foule de monuments sont érigés, mais le plus significatif et le plus imposant est, selon nous, le *Mémorial Modibo Keita* qui représente un élément central dans cette entreprise mémorielle puisqu'il réhabilite et immortalise le « père de l'indépendance », Modibo Keita. Inauguré en 1999, ce mémorial permet d'articuler un lien positif avec la première république en mettant de l'avant le souvenir d'un pionnier dans la mise en œuvre de la construction de l'identité nationale malienne.

Pourtant, même si la réhabilitation et la réintroduction du « père de l'indépendance » dans la trame historique nationale fait consensus dans l'opinion publique, la manière dont le gouvernement met en scène l'histoire nationale, à travers des monuments et des mémoriaux, ne plait pas à tous. En effet, la politique de monumentalisation fait l'objet d'une grande mobilisation de la part de l'opinion publique.

Nous avons relevé dans plusieurs journaux nationaux, dont *Les Échos* et *L'Essor*, deux journaux politisés publiés quotidiennement dans la capitale Bamako, que les monuments ont été, durant la décennie 1990, au cœur d'un débat public autorisé par le gouvernement qui prône la liberté d'expression. La présence et l'importance de ce débat dans la sphère publique nous ont été confirmées par les acteurs sociopolitiques que nous avons rencontrés lors de notre séjour sur le terrain en 2013. En effet, ces enquêtes orales

nous ont permis de comprendre la politique culturelle, mais surtout de porter un regard sur l'ouverture politique qui permettait ce large débat.

L'ouverture démocratique qui caractérise l'avènement de la III^e République libéralise la presse et permet le tenu de débats dans l'espace public ce qui fait en sorte que nous avons pu retrouver, dans les journaux nationaux, plusieurs arguments positifs et négatifs qui ont été façonnés par cette mise en scène de l'histoire.

Dans un premier temps, il est important de mentionner que la construction de ces monuments est un projet mené par le gouvernement d'Alpha Oumar Konaré. Ce projet d'envergure est accompagné d'un discours orienté sur les aspects positifs qui permettent de légitimer cette entreprise auprès de la population, mais surtout auprès de l'élite politique. Les arguments en faveur de la monumentalisation sont centrés autour de l'accomplissement du devoir de mémoire, de la promotion de la culture démocratique et de l'engagement citoyen ainsi que sur le possible développement de la culture au service du développement économique.

S'inscrivant dans un contexte de renouveau politique, les monuments, et plus particulièrement le *Mémorial Modibo Keita*, apparaissent comme un support efficace au changement sociopolitique en cours et à l'intelligibilité des valeurs (liberté, justice sociale, communauté) accompagnant la démocratie. En effet, c'est à travers la convocation d'une mémoire historique plutôt glorieuse que le président Konaré cherche à construire une identité commune et un vivre ensemble conforme au pluralisme et à l'État démocratique dont il est à la tête. Plus spécifiquement la monumentalisation du père de la nation permet de le légitimer aux yeux des populations. L'accent est mis sur les réussites et les

politiques du « père de l'indépendance » qui a su libérer son pays du colonialisme tout en posant les bases de la construction de la société malienne postcoloniale. Konaré se légitimise en s'inscrivant dans la poursuite de l'œuvre de son illustre prédécesseur.

Finalement, l'implantation des monuments et les commémorations que le gouvernement organise autour de ceux-ci permettent de créer des liens entre les générations, l'une ayant vécu la première république et l'enthousiasme de la libération coloniale et l'ayant vécu les luttes pour la libération démocratique du pays sous la dictature. Le partage de récit permet de concrétiser le projet national et de la faire vivre en plus de permettre au gouvernement d'effectuer son devoir de mémoire envers toutes les générations.

Si les arguments ci-haut concernant la réhabilitation de Modibo Keita ne sont pas nécessairement réfutés catégoriquement par les détracteurs de la monumentalisation, la politique de monumentalisation du président Konaré essuie plusieurs critiques. L'une des principales critiques soulevées concerne les dépenses encourues par l'édification de tous ces monuments. Ils questionnent le bien-fondé de ces monuments dans un pays où l'autosuffisance alimentaire et le financement de l'éducation des enfants restent des questions quotidiennes pour beaucoup de gens. En d'autres termes dans un pays sous-développé, la monumentalisation et l'appréciation de celle-ci est difficilement incorporée dans la vie quotidienne des maliennes et maliens.

Oumar Camara Ka et Kandjura Coulibaly, professeur et artiste malien bien présent dans ce débat, pensent que l'argent investi dans ces infrastructures culturelles aurait pu bénéficier au développement socioéconomique du pays surtout qu'ils sont, pour plusieurs,

sans réelles valeurs culturelles. En effet, le milieu des artistes de Bamako dénonce le fait que les monuments ont été construits par des firmes d'architecture étrangères chinoises et nord-coréennes, la Covec-Mali et la Socomade, et qu'ainsi, le savoir-faire des artistes maliens n'ont pas été mis à contribution, pour des raisons d'ordres financières et logistiques comme l'a soulevé le professeur Doulaye Konaté. De plus, l'esthétique des monuments fait, selon le professeur Camara Ka, fait grand défaut, car les matériaux et les thématiques abordés ne retiennent pas l'attention spirituelle des Maliens pour qui un éléphant en ciment (*Place Mamadou Konaté*) ne représente en rien le travail de l'US-RDA et les luttes pour la liberté au moment des indépendances. Conséquemment, certains monuments ne représentent pas la culture profonde malienne.

Notre étude portant sur le *Mémorial Modibo Keita* nous a permis de mettre en perspective tous ces arguments en les transposant à la réception du monument dédié au « père de l'indépendance et de la nation ». Les débats entourant sa construction nous permettent de croire qu'Alpha Oumar Konaré a mis en place les balises de la démocratie malienne en instaurant un lieu où la circulation des idées et des valeurs maliennes contribue au « renouveau » de la Nation et de l'identité malienne « moderne ». Cette initiative apparaît aux yeux de tous comme une évidence et une nécessité au sortir de la période traumatique de la dictature de Moussa Traoré. Toutefois l'appropriation, par Alpha Oumar Konaré de l'héritage de Modibo Keita déplait au parti de l'US-RDA, parti de Modibo Keita, qui tente de faire un retour dans l'arène politique après avoir été banni par la dictature. Malgré les divisions internes, le parti cherche à demeurer le véritable détenteur et diffuseur de la mémoire de Keita. Pour eux, Konaré profite de l'air

du temps pour faire de la récupération politique et légitimer son pouvoir en raccordant son projet politique à celui de Modibo Keita.

Dans la mesure où la réhabilitation de Modibo Keita semble nécessaire pour tous les partis afin de bien réussir la transition vers la démocratie, les dissensions et les tractations politiques n'empêchent pas l'inauguration du Mémorial. C'est donc lors d'une grande cérémonie officielle que le président Konaré présente aux Maliens et au Monde l'imposant bâtiment comme un hommage au « père de la nation ». Avec sa grande statue de bronze, il promet de réactiver la mémoire du défunt et son histoire tout en permettant aux jeunes générations un regard sur leur avenir dans ce temple du débat démocratique.

Finalement, la politique de monumentalisation entreprise par Alpha Oumar Konaré a-t-elle, près de vingt plus tard, été efficace dans l'émancipation du sentiment national et dans la formation d'une mémoire collective proprement malienne?

Nous croyons sincèrement que le bilan des monuments et du *Mémorial* est mitigé. D'abord, parce qu'ils sont l'expression d'une bonne volonté politique spécifique au président Alpha Oumar Konaré, pour qui la culture représente une influence majeure dans la marche de la société malienne vers la modernité, mais demeure un acte politisé de légitimation de son régime. L'une des réussites de cette politique, selon nous, reste le maintien des commémorations annuelles qui se tiennent encore aujourd'hui autour des différents monuments afin de souligner les événements importants de l'histoire nationale. Ces commémorations permettent, dans une certaine mesure, de revigorer le sentiment national des Maliennes et Maliens dans la capitale en mettant en scène l'histoire du Mali et de l'Afrique pour toutes les générations futures. L'appropriation par la population qui

les fréquente au quotidien reste encore à déterminer puisqu'il n'y a pas encore d'étude qui fait ce travail d'enquête exhaustif auprès de la population de Bamako. Malgré ce fait, nous avons tout de même réussi à entrevoir une certaine appropriation de certains monuments. Cette appropriation est, selon nous, caractérisée par une forte hybridation entre les intentions officielles derrière les monuments et le manque d'éducation généralisé et le manque d'information diffusés autour de ceux-ci. Les interprétations avancées, parfois loufoques démontrent que la transmission de l'histoire a été déformée par les réalités maliennes.

Concernant le *Mémorial*, le manque de financement pour la poursuite de la mission civique et démocratique, fait en sorte que ce monument a perdu au fil des années son premier rôle. En fait, lors de notre séjour à Bamako en 2013, nous avons vu un mémorial en chantier, en rénovation. Le directeur semblait optimiste quant à la poursuite des travaux, mais nous avons appris à travers les médias maliens que l'on trouve en ligne que le Mémorial aurait été « boudé » par l'administration Amani Toumani Touré préoccupée par les problématiques de terrorisme interne dans le nord du pays. Lueur d'espoir pour le bâtiment en 2015, le centenaire de l'anniversaire de naissance de Modibo Keita a été, à Bamako, l'hôte des célébrations qui se sont étendues sur toute l'année.

Entre les arguments qui permettent de légitimer la politique de monumentalisation du président Konaré et ceux qui les dénoncent, il y a cet espace public de liberté qui permet à tous de s'exprimer sans basculer dans la violence puisque la récente démocratisation de l'État permet ce genre d'échange et tolère les critiques émises à son encontre. La politique de monumentalisation du président Alpha Oumar Konaré aura été un « test » réussi pour le développement de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

BIBLIOGRAPHIE

Sources d'archives

- BARRY, Harouna. *Les charmes secrets de Bamako*. Bamako, Djéné-Color, 2003, 269 p.
- DIA, Mamadou. « Modibo Keita : un de nos pharaons modernes ». *L'indépendant*, 10 juin 1999.
- DIABATÉ, Fatoumata. « Crise financière au Mali, l'autre solution culturelle ». *Les Échos*, 27 août 1993.
- DIALLO, Fousseyni. « Une stèle pour immortaliser nos martyrs ». *L'Essor*, 19 juillet 1991.
- DIALLO, Yoro. « Cinquantenaire de l'Icom : le musée, sentinelle de l'identité culturelle », *L'Essor*, 21 mai 1996.
- DICKO, Abdrahamane. « Mémorial Modibo Keita : Symbole de l'immortalité ». *Les Échos*, 25 mars 1996, p. 3.
- DIARRA, Mamadou. « La culture, c'est notre pétrole ». *Les Échos*, 10 décembre 1993.
- DIARRA, Ousmane. « Parole aux lecteurs : À propos des monuments ». *Les Échos*, 23 juin 1996.
- DICKO, Abdrahamane. « Mémorial Modibo Keita : Symbole de l'immortalité ». *Les Échos*, 25 mars 1996, p.3.
- DICKO, M. « Bamako nouveau arrive ». *L'Essor*, 8 juin 1992, p. 11.
- DOUMBIA, S. « Hommage : Kwame N'Krumah face au Bamako nouveau ». *L'Essor*, 2 mars 2000.
- « Discours à la Nation d'Alpha Oumar Konaré, prononcé le 22 septembre 1995 ». *L'Essor*, 25 septembre 1995.
- DRABO, Gaoussou. « L'avenir politique du Mali ». *L'Essor*, 1 juin 1999, p. 5
- Éditorial, « Les hommes du 26 mars », *Les Échos*, 22 mars 1996, p. 4-5-6.
- Éditorial, « Message du nouvel an, président Alpha Oumar Konaré », *L'Essor*, 3 janvier 1994, p. 3.

- FAMANTA, I. « Un monument du souvenir mais aussi une boussole pour l'avenir ». *L'Essor*, 25 septembre 1995, p.3.
- GUINDO, Sory Ibrahim. « Le Mali indépendant à 40 ans; le devoir de génération », *Les Échos*, 21 septembre 2000, p. 1.
- KABA, M. « Mémorial Modibo Keita », *L'Essor*, 8 juin 1999, p. 4.
- KALAMBRY, Alexis. « Journée hommage à Modibo Keita : la patrie se souvient ». *Les Échos*, 15 mai 1995.
- KALAMBRY, Alexis. « Hommage à Modibo Keita : 21 coups de canon pour un patriote ». 17 mai 1995, *Les Échos*, p. 3.
- KAMAKA KA, Oumar. « Les monuments d'Alpha », *Challengers*, avril 2002.
- KIMBIRI, Mohamed. « Halte à la monumennia! ». *Nouvelle Horizon*, 7 juin 1999, p. 2.
- KONATÉ, S. « Il était une fois la capitale... ». *L'Essor*, 24 octobre 2003, p. 7
- LAM, A. « Espace d'interpellation démocratique », *L'Essor*, 11 décembre 2002, p. 3.
- LAM, A. « Mémorial Modibo Keita ». *L'Essor*, 8 juin 1999, p. 4.
- LAM, A. « Symposium : L'hommage au courage et à la sincérité ». *L'Essor*, 8 juin 1999, p.4.
- MAIGA, Tiégoum Boulèye. « Les morts ne sont pas morts ». *Les Échos*, 27 mars 1996, p.3.
- « Message de nouvel an du président Alpha Oumar Konaré : Les temps sont difficiles, mais l'avenir n'est pas sombre ». *L'Essor*, 3 janvier 1994, p.3.
- SACKO, Mohamed. « Un monument qui divise les héritiers du défunt ». *L'Info-Matin*, 4 juin 1999.
- SOW, Ousmane. « Image de Bamako, 8 ans après : la vie de la modernité ». *Les Échos*, 11 novembre 1999, la Une et p. 3.
- THÉRA, Paul. « Modibo Keita : Source inépuisable du savoir placé entre démagogie et reconstruction nationale ». *Aurore*, 10 juin 1999 p. 4.
- TOGOLA, Salim. « Monuments : Dédicace à Ouezzin Coulibaly et à Abdul Karim Camara dit 'Cabral' ». *L'Essor*, 17 juin 1996.
- TOGOLA, Salim. « La mémoire de Ouezzin et Cabral perpétuée ». *Les Échos*, 23 juin 1996.

TRAORÉ, Bakary. « 15 octobre 1990 : Démocratie : Les attentes du peuple doivent être comblées ». *Nouvelle Horizon*, 19 octobre 1999.

TOURÉ, Bakary. « Mémorial Modibo Keita : Le panthéon de l'immortalité ». *Les Échos*, 7 juin 1999.

TRAORÉ dit DIOP, Abdoulaye. « Modibo Keita, héros national ». *Les Échos*, 21 mai 1993.

Entrevues orales

Entrevue réalisée auprès de **Modibo Diallo**, directeur du Mémorial Modibo Keita, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 20 mai 2013, Durée 1 h 20 min.

Entrevue réalisée auprès de **Doulaye Konaté**, Professeur d'histoire et Président de l'Association des historiens africains, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 5 juin 2013, 50 min.

Entrevue réalisée auprès de **Ousmana Bamba**, ancien chef de cabinet du ministre de la Culture Pascal Baba Coulobaly, Coordonnateur UNESCO-BAMAKO volet numérique, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 30 mai 2013, 1 heure 10 min.

Entrevue réalisée auprès de **Yacouba Berthé**, directeur de la *Tour d'Afrique*, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 8 juin 2013, 40 min.

Entrevue réalisée auprès de **Oumar Camara Ka**, professeur d'histoire de l'art, artiste et écrivain malien, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 30 mai 2013, 50 min.

Entrevue réalisée auprès de **Jean-Bosco Konaré**, professeur d'histoire à la retraite, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 4 juin 2013, 1h.

Entrevue réalisée auprès de **Kandjura Coulibaly**, artiste, cinéaste et designer malien, propos recueillis par Kim Lacroix à Bamako le 11 juin 2013, 45 min.

Sources audiovisuelles

ORTM (6 juin 1999), « Inauguration du Mémorial Modibo Keita », [Enregistrement vidéo], Bamako.

SHIANO, Jean-François, et Djingarey, MAIGA. *Musiques du Mali I: Les gens de la parole*, [enregistrement vidéo], La Sept, Les Films du Village, Paris, 1988. 1 vidéocassette : 54 minutes, son, coul. VHS.

SHIANO, Jean-François, et Djingarey, MAIGA. *Musiques du Mali II : Les messagers*, [enregistrement vidéo], La Sept, Les Films du Village, Paris, 1988. 1 vidéocassette : 54 minutes, son, coul. VHS.

Sources électroniques

« Collections grands entretiens » (S.D.) [enregistrement vidéo]. Entrevue avec Alpha Oumar Konaré, ancien président malien. Propos recueillis par Elikia M'Bokolo sur le site Ina.Fr. Consulté le 20 septembre 2012. <http://www.ina.fr/grands-entretiens/video/Afriques>

ANONYME (2012, 30 juin). *À Tombouctou, les islamistes détruisent les mausolées musulmans* [site web]. Consulté le 20 septembre 2012. <http://www.lemonde.fr>

ANONYME (29 août 2010), « Biographie de Moussa Traoré », [site Web], consulté le 21 avril 2015, <http://www.africansuccess.org/>

BOUARÉ B. (S.D.), Modibo Keita, une figure africaine marquante, [site Web], consulté le 10 juin 2013, <http://modibokeita.free.fr/>.

ORTM (11 octobre 2014), « Les médailles d'Or de l'indépendance : dans l'honneur et le courage ». [siteweb], consulté le 3 février 2017, <http://koulouba.com/politique/les-medailles-dor-de-lindependance-dans-lhonneur-et-le-courage>.

Perspective Monde (6 juillet 2016), « Mali, population de moins de 14 ans », [Site Internet], consulté le 16 janvier 2017 www.perspective.usherbrooke.ca.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), <http://hdr.undp.org/fr> consulté le 18 mars 2017.

TEMBELY, Dieudonné. « Commémoration du centenaire du président Modibo Keita », 8 juin 2017, [en ligne], <http://news.abamako.com>, consulté le 15 juin 2017.

République du Mali(2014), Présidence de la République du Mali; Alpha Oumar Konaré [site Web], consulté le 5 février 2016, <http://www.koulouba.ml/>

SACKO, Adama Issa (2016). « Histoire de Mali Sadio », Maliweb [siteweb], Consulté le 3 février 2017, <http://www.maliweb.net/contributions/histoire-de-mali-sadio-avec-adama-issa-sacko-promoteur-culturel-je-prefererais-que-malisadio-soit-lembleme-de-kayes-92200.html>

TANDINA, Cheik (22 juin 2004). « “Les charmes discrets de Bamako” : Un devoir de mémoire », *Le Republicain*, [En ligne]. Consulté le 15 août 2013. <http://www.malikounda.com>

Bibliographie

- ANDERSON, Benedict. *Imagined communities*. London, Verso, 1991, 224 p.
- ARNOLI, Mary Jo. Bamako, « Mali : Monuments and modernity in the urban imagination ». *Africa Today*, vol. 54, n°2, (winter 2007), p.2-24.
- ARNOLI, Mary Jo. « Symbolically inscribing the city: Public monuments in Mali, 1995-2002 ». *African arts*, Vol.36, n° 2 (summer 2003), p.56-65.
- BAH, Amadou Hampaté. « La tradition vivante ». dans Joseph Ki-Zerbo dir. *Histoire générale de l'Afrique, Tome 1 : Méthodologie et préhistoire africaine*. Paris, UNESCO, p. 191-230.
- BAH, Tarihou. *Mali : Le procès permanent*. Paris, L'Hamattan, 2010, 198 p.
- BARTHÉLÉMY, Pascale. « Un Africain sur sept va à l'école ». *L'Histoire*, n°302, (octobre 2005), p. 83.
- BÉNOT, Yves, *Idéologies des indépendances africaines*. Paris, François Maspero, 1969, 427 p.
- BENOIST, Joseph Roger (de). *Le Mali*. Paris, L'Harmattan, 1998 (1989), 295 p.
- BRASSENS, Georges. « Histoire, mémoire et commémoration ». *Le Débat*, 1994, n° 82, p.90-87.
- CAMARA, Sorry. *Gens de la parole : Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*. Paris, Karthala, 1992, 358 p.
- CAMARA Seydou. « Une grande figure de l'histoire du Mali : Modibo Keita, 1915- 1977 ». *Mande Studies*, n°5 (2003), p. 9-27.
- CANUT, Cécile. «Construction des discours identitaires au Mali. Ethnicisation et instrumentalisation des senankuya». *Cahiers d'études africaines*, vol. 4, n°184 (2006), p. 967-986.
- CANUT, Cécile et Étienne SMITH. « Pactes, alliances et plaisanterie : Pratiques locales, discours global ». *Cahiers d'études africaines*, 2006, n°184, p. 687-754.
- Centre d'Études Linguistiques et Historiques par la Tradition Orale. *La Charte de Kurugan Fuga : Aux sources d'une pensée politique en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 2008, 162 p.
- CERDES, Coalition mondiale pour l'Afrique et Africa leaderships, *Le processus démocratique malien de 1960 à nos jours*, Bamako, Éditions Donniya, 1995, 217 p.

- CHARTON Hélène et Marie-Aude FOUÉRE. « Présentation ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2013, p.3-14.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre et Jean-Louis TRIAUD. *Histoire d'Afrique; Les enjeux de mémoire*. Paris, Éditions Karthala, 1999, 503 p.
- CISSÉ, Ali. *Mali : une démocratie à refonder*, Paris, L'Harmattan, 2006, 204 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. *L'Afrique occidentale au temps des Français; colonisateurs et colonisé, 1860-1960*. Paris, Éditions la découverte, 1992, 460 p.
- COULOUBALY, Pascal Baba. *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré: ombres et lumière d'une démocratie en gestation*. Paris, L'Harmattan, 2004, 200 p.
- DE JORIO, Rosa. « Politics of Remembering and Forgetting: The struggle over colonial monuments in Mali ». *Africa Today*, vol.52, n°4, (summer, 2006), p.79-106.
- DE JORIO, Rosa. « Narratives of the Nation and Democracy in Mali: A view from Modibo Keita's Memorial ». *Cahier d'études africaines*, n°172, p.827-855.
- DE JORIO, Rosa. « Introduction to Special Issue: Memory and the Formation of Political Identities in West Africa », *Africa Today*, vol. 52, n°4, Memory and the Formation of Political Identities in West Africa (summer, 2006), p.V.
- DIAGOURAGA, Modibo. *Modibo Keita. Un destin*. Paris, L'Harmattan, 2005, 174 p.
- DIARRAH, Cheikh Oumar. *Le Mali de Modibo Keita*. Paris, L'Harmattan, 1986, 187 p.
- DIARRAH, Cheik Oumar. *Mali : bilan d'une gestion désastreuse*. Paris, L'Harmattan, 1990, 203 p.
- DIARRAH, Cheik Oumar. *Vers la III^e République du Mali*. Paris, L'Harmattan, 1991, 233 p.
- DOUMBI, Fakoly. *Le Mali sous Alpha Oumar Konaré*. Ivry, Éditions Silex, 2004, 215p.
- DRABO, Gaoussou. *Le chemin des orages : chroniques parues dans l'Essor 1991-1995*, Bamako, Éditions Donniya, 2001, 284 p.
- FLEURY, Béatrice, et WALTER, Jacques. *Dynamiques des peuples et construction identitaire*. Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2008, 228 p.
- FOUÉRE, Marie-Aude. « La mémoire au prisme du politique ». *Cahiers d'études africaines*, vol.1, n°197 (2010), p. 5-24.
- FOUGÈRE, Pauline, *État, idéologie et politique culturelle dans le Mali postcolonial (1960-1968)*. Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, UQAM, 2012, 103 p.

- HAGBERG, Sten. "The Transformation of Ritual Boundaries in resource-use practices in Burkina Faso". *Africa Today*, vol. 52, n° 4, Memory and the Formation of Political Identities in West Africa (Summer, 2006), p. 109-129.
- HALBWACHS, Maurice. *La mémoire collective*. Paris, A. Michel. 1997.
- HAVARD, Jean-François. « Histoire (s), mémoire (s) collective (s) et construction des identités nationales dans l'Afrique subsaharienne postcoloniale », *Cité*, 2007, n° 29, p. 71-79.
- JEWSIEWICKI, Bogumil, et Valantin Y. MIDINBE. *History making in Africa*. Wesleyan university press, 1993, 125 p.
- JEWSIEWICKI, Bogumil, et Valantin Y. MIDINBE. « Africans' memories and contemporary history of Africa ». *History and theory*, vol. 32, n°4, p.1-11.
- KAMISSOKO, Wa. *La grande geste du Mali : des origines à la fondation de l'Empire*. Paris, Karthala, 1988, 426 p.
- KONARÉ, Alpha Oumar. *Un Africain du Mali; entretien avec Bernard Cattaneo*. Paris, Éditions Cauris, 2004, 176 p.
- KONARÉ, Adame Bah, « Histoire, démocratie, valeurs : nouvelles pistes de réflexion ». conférence Cheik Anta Diop, Assemblée générale du CODESRIA tenue à Maputo, décembre 2005, Série monographies, Dakar, 2008, 24 p.
- KONATÉ, Doulaye. *Travail de mémoire et construction nationale au Mali*. Paris, L'Harmattan, 2006, 121 p.
- KONATÉ, Moussa. *Mali : Ils ont assassiné l'espoir*. Paris, L'Harmattan, 1990, 143 p.
- LABORDE, D. *Désirs d'histoire; Politique, mémoire, identité*. Paris, Harmattan, 2009, 254 p.
- LONSDALE, John. « Le passé de l'Afrique au secours de son avenir ». *Revue canadienne d'études africaines*, vol.23, n°1, 1989, p. 126-146.
- NIANE, Djibril Tamsir. *Soundjata ou l'épopée mandingue*. Paris, Présence africaine, 1960, 153 p.
- NIANE, Djibril Tamsir et Jean SURET-CANALE, *Histoire de l'Afrique occidentale*. Paris, Présence Africaine, 1960, 223 p.
- NIANE, Djibril Tamsir dir. *Histoire générale de l'Afrique. Tome IV : L'Afrique du XIIe au XVIe siècle*, Paris, Unesco, (1985) 2000, 797 p.
- NORA, Pierre. *Les lieux de mémoires*. Paris, Gallimard, tome 1, 1984, 1625p.

- MAÏGA, Mahamadou. Les peuples maliens et africains : 50 ans d'indépendance ou de dépendance? Paris, L'Harmattan, 2012, 294 p.
- MIGANI, Guia. « L'indépendance par la monnaie : La France, Le Mali et la zone franc, 1960-1963 ». *Relations internationales*, no 133, 2008, p. 21-39.
- MARTIN, Guy. «Socialism, Economic Development and Planning in Mali, 1960-1968». *Canadian Journal of African Studies*, vol. 10, n° 1 (1976), p. 23-46.
- M'BOKOLO, Élikia, *L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité*. Paris, Éditions du Seuil, 1985, 281 p.
- ROSSATANGA-RIGAULT, Guy. « Identités et démocratie en Afrique : Entre hypocrisie et faits têtus », *Afrique contemporaine*, vol.2, n° 242 (2012), p.59-71.
- ROUSSO, Henri. « Vers une mondialisation de la mémoire ». *Vingtième Siècle*, 2007, no 94, pp. 3-10.
- SANANKOUA Bintou. *La chute de Modibo Keita*. Paris, Éditions Chaka, 1990, 185 p
- SANANKOUA, Bintou, «Femmes et Parlement au Mali». *Afrique contemporaine*, 2004, n° 210, p. 145-156.
- SAVOIE-AJC, Lorraine. «L'entrevue semi-dirigée», dans Benoît Gauthier, dir., *Recherches sociales, De la problématique à la collecte de données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 5e édition, 2009, p. 293- 316.
- SCHACHTER-MORGENTHAU, Ruth, *Le multipartisme en Afrique de l'Ouest francophone jusqu'aux indépendances. La période nationaliste*. Paris, l'Harmattan, 1998 [1964], 488 p.
- SCHULZ, Dorothea, «Enchantment: Griots, Broadcast Media, and the Politics of Tradition in Mali». *Africa Today*, vol. 44, n°. 4, Oct. - Dec. 1997, p. 443-464.
- SECK, Papa Ibrahima. *La stratégie culturelle de la France en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 1993, 234 p.
- SNYDER, Francis G. «The political thought of Modibo Keita». *The Journal of Modern African Studies*, vol. 5, n°. 1 (Mai 1967), p. 79-106.
- SOW Abdoulaye-Sékou. *L'État démocratique républicain, La problématique de sa construction au Mali*, Paris, Granvaux, 2008, 455 p.
- SOW, Alioune. « Nervous confessions: Military memoirs and national reconciliation in Mali ». *Cahiers d'Études africaines*, 2010, n°197, p. 71-72.

TALL, Madina Ly. *L'empire du Mali*. Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1977, 220 p.

TRAORÉ Amadou Seydou. Modibo Keita : Une référence, un symbole, un patrimoine national. 2005, La ruche à livres, Bamako, 150 p.

WING, Susanna D. *Constructing democracy in Africa: Mali in transition*. New York, Palgrave Macmillan, 2010 (2008), 245 p.

YOUNG, James E. et Anne, TOMICHE. « Écrire le monument : site, mémoire, critique ». *Annales; économie, société, civilisation*, 48^e année, n°3, 1993, p.729-743.

ZOLBERG, Aristide R., «The political revival of Mali». *The World Today*, Vol. 21, n° 4. avril 1965, p. 151-160.